N° 2 1940 Février

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU.

La maternité divine est le plus grand et le plus beau des titres de la Vierge ; le seul, même : mère du Christ, elle est inséparable du Christ, de tout ce qu'est le Christ.

C'est ce que l'on voudrait expliquer en ces pages. *Dignare me laudare te, Virgo sacrata* : le sujet est délicat, précisément à cause de sa grandeur.

Les grandeurs de Marie sont telles, en effet, que, si on les considère isolées du reste, elles font paraître celles du Christ moins uniques et celles des chrétiens moins belles : singulière gloire pour une mère, de diminuer la splendeur de son fils, de ses enfants ! N'apparaît-elle pas alors comme un intermédiaire entre le Christ et les chrétiens, le séparant d'eux de toute la distance qu'il y a entre elle et eux, et entre lui et elle, comme un être d'exception et d'isolement, déconcertant pour la pensée et compliquant la religion chrétienne de toute la dévotion qu'il faut avoir envers elle ? Comme si tout l'essentiel du christianisme n'était pas d'être union et unité.

Pourtant la dévotion à la Sainte Vierge tient dans la dévotion au Christ. Pendant des siècles même elle n'a guère eu d'existence séparée. Les martyrs avaient déjà leur fête et depuis longtemps — saint Polycarpe, en 155-156 — qu'elle n'en avait pas encore : les premières qu'on lui a dédiées, dans l'Eglise orientale, l'Annonciation et la Présentation, datent du quatrième siècle et sont en premier lieu des fêtes de Notre-Seigneur. Ce n'est guère qu'au cinquième siècle que des fêtes proprement mariales comme la Nativité et la *Dormitio* commencent à apparaître en Orient, et qu'au septième siècle qu'on en trouve dans l'Eglise d'Occident (1).

(1) Nous empruntons ces indications à Mgr L. Duchesne, *Les Origines du culte chrétien*, 5e édit., Paris, 1920, pp. 285-301.

Cependant, reprise ainsi dans le culte du Christ, la dévotion à la Vierge n'en vit et ne s'en développe pas moins, tant elle y est à sa place. Aussi la voit-on, dès qu'elle s'affirme en elle-même, témoigner déjà d'une singulière vigueur, comme les pousses nouvelles, qui ne se montrent qu'après les bourgeons, mais sont autrement fortes parce qu'elles viennent des racines. Dès que l'on se met à lui dédier des églises, on en veut beaucoup et les plus grandes (2), dès que l'on se met à lui consacrer des fêtes, on en consacre plusieurs et on n'en a jamais assez.

De nos jours encore, le culte de la Vierge est calqué sur le culte du Christ : même cycle de fêtes, mêmes titres, mêmes mentions dans la prière publique, même présence perpétuelle dans la piété chrétienne.

Telle est, si l'on peut ainsi dire, la mariologie vécue de l'Eglise : elle tient toute dans la christologie. Et de fait, la grande définition, et la première, de la christologie, n'est-elle pas la grande vérité de la mariologie : la définition de la θεοτόκος ?

Telle est la mariologie dont nous voudrions dire quelque chose ; celle pour qui la gloire de Marie est de ne faire qu'un avec le Christ et avec la chrétienté, d'être la mère du Christ.

I

Dans ce qu'il faut dire du Christ, ce qui est premier et essentiel, c'est ce qu'il est. C'est cela aussi qui est premier et essentiel dans ce qu'il faut dire de sa mère.

L'essentiel pour lui, c'est d'être Dieu, homme, un ; parfaitement Dieu, parfaitement homme, parfaitement un.

L'essentiel pour la Vierge, c'est de faire qu'il soit cela, en faisant qu'il soit parfaitement homme. Car, pour qu'il le fût, il fallait une mère de Dieu. Sans elle, Dieu aurait pu créer une humanité pour son Fils, mais elle n'aurait pas été de notre race ; il aurait pu créer en cette humanité toutes les ressemblances possibles et tous les dons imaginables, mais ces traits communs auraient été comme des mensonges. Sans une mère de Dieu, Dieu n'aurait pas récapitulé en lui sa propre création,

(2) A Rome seule, au quatrième siècle, Sainte-Marie-Majeure, Sainte-Marie au Transtévère, Maria antiqua.

qui était tombée, comme dit saint Irénée (3) ; sans une θεοτόκος, le Verbe nous serait semblable seulement, mais pas consubstantiel en perfection, pas ὁμοούσιος, selon la formule de saint Athanase (4), et le verset de l'Écriture, triomphal et magnifique, qui dit l'absoluité du plan divin devrait être effacé : *semen Abrahae apprehendit* (5).

On ne saurait rien concevoir de plus auguste.

C'est le principe suprême de la mariologie, mais c'est aussi le principe suprême du christianisme et de la christologie.

La mère de Dieu, pour une part, définit l'incarnation, et pour la part qui concerne les hommes. Et l'incarnation définit le christianisme.

C'est en elle, en elle seule, que l'incarnation est l'assomption du genre humain concret, notre assomption à tous en un des nôtres (6). Sans elle, l'Homme-Dieu ne serait pas mon frère, il n'aurait pas mon sang dans ses veines et mon hérédité derrière lui, et ce ne serait pas l'homme réel et concret qui serait en lui pleinement uni à Dieu.

Aussi, sans elle, le christianisme serait-il altéré comme religion. Ce qui fait de lui la religion absolue et parfaite, c'est qu'il est le lien parfait de Dieu et des hommes, et il est ce lien par l'Homme-Dieu, qui est un avec Dieu, un avec les hommes et un en lui-même. Or, sans la Vierge, l'Homme-Dieu ne serait pas totalement un avec les hommes ; le lien avec Dieu ne les prendrait pas en eux-mêmes, ils ne deviendraient pas pleinement, en lui, participants de la nature divine, de la grâce, de la divinisation.

Sans elle, encore, par le fait même, l'unité divine qui vient incorporer en elle tous les hommes ne serait pas intérieure à la race même des hommes ; elle se superposerait en quelque sorte à eux, mais ne serait pas leur unité à eux. Le corps mystique, en d'autres termes, n'aurait pas sa dernière perfection, le

---

(3) Quare igitur non iterum sumpsit limum Deus, sed ex Maria operatus est plasmationem fieri ? Ut non alia plasmatio fieret, neque alia esset plasmatio quae salvaretur, sed eadem ipsa recapitularetur, servata similitudine. *Adversus Haereses,* III, 21, 10 ; cfr III, 19, 3, *P.G.,* VII, 955, 941.

(4) Cfr *Epistola ad Epictetum,* 4, 5, 7-9, *P.G.,* XXVI, 1056, ss.

(5) *Hebr.,* II, 16.

(6) Sur cette expression, qui est dans saint Hilaire, voir notre *Corps mystique du Christ,* Louvain, 1936, I, 427.

Christ ne serait pas « total » en plénitude. La chose méritait d'être soulignée : elle montre le lien entre la mariologie et la théologie du corps mystique.

On exprime tant bien que mal cette dernière grandeur de la Vierge en disant qu'elle est le cou du corps mystique (7), ou, comme plusieurs auteurs l'expliquent de nos jours avec beaucoup de zèle, qu'elle en est le cœur. Pour notre part, nous ne tenons spécialement ni à l'une ni à l'autre des formules : il faut être discret dans l'utilisation des allégories ; en les poussant un peu loin, on en arrive à des détails déplaisants et qui jettent sur la doctrine même une ombre d'irréel. Le mieux est de s'en tenir ici à la chose signifiée : de dire que le corps mystique est une unité surnaturelle et que, dans cette unité, la Vierge est le raccordement, le moyen par lequel l'unité prend dans la masse et la saisit. Elle n'est donc pas tant un membre particulier que l'entrée de la vie dans tout le corps ; sa place n'est pas partielle, mais totale, quoique seconde ; elle est à la manière de la mère de Dieu ce que l'Homme-Dieu est à la manière de l'Homme-Dieu : fonction universelle.

De l'Église, elle fait partie, sans doute, comme elle fait partie du corps mystique ; mais d'une manière spéciale, à la manière d'un tout : elle rattache Jésus-Christ à toute l'Église en le rattachant à l'humanité. Vu sa place spéciale et totale dans la rédemption passive, dont il s'agira dans la suite, il semble bien qu'elle ne rentre pas comme les autres fidèles dans l'ordre sacramentel, qui applique par parties les fruits de la Rédemption. N'a-t-elle pas donné le Christ, qui est le principe de tout cet ordre, et, sauf l'eucharistie, qui est précisément une totalité

(7) La formule, croyons-nous, date du XII[e] siècle. Le premier qui l'emploie, à notre connaissance, est Philippe de Harvengt, abbé de Bonne-Espérance (1155-1182), *Commentaria in Cantica Canticorum*, II, 7, *P.L.*, CCIII, 260 ; puis, vers la même époque, Richard de Saint-Laurent, *De laudibus beatae Mariae Virginis*, V, 2, n[os] 38, 39, ss. ; cfr II, 2, Douai, 1625, col. 365-367, 101 (it., dans les Œuvres de saint Albert le Grand, Lyon, 1551, t. XX, p. 172). On la retrouve un peu plus tard dans l'*Arbor Vitae Crucifixus*, d' Ubertin de Casale, lib. I, cap. 8, Venise, 1585, f. 15 ; d'où elle passe dans saint Bernardin de Sienne, *Sermo in festis B.M.V.* (cfr P. Emmerich Blondeel d'Izegem, *L'Influence d'Ubertin de Casale sur les écrits de S. Bernardin de Sienne*, dans les *Collectanea franciscana*, t. V., 1935, pp. 30 et 36). L'encyclique *Ad diem illum*, dans les *Acta Sanctae Sedis*, t. XXXVI, 1904, p. 454, cite, très discrètement, saint Bernardin de Sienne, sans le nommer.

dans l'économie sacramentelle, quel fruit spécial lui auraient conféré les sacrements ?

Elle est bien plus le type de l'Eglise qu'elle n'en est la fille. Elle a pour rôle, comme l'Eglise, de donner le Christ, d'être mère des chrétiens et épouse de l'Esprit. Comme l'Eglise est sainte, elle est sainte ; comme l'Eglise est préservée de toute erreur, elle est préservée de toute faute — c'est le même pape qui a défini l'infaillibilité pontificale et l'immaculée conception — ; comme l'Eglise est l'unique maison de Dieu, en dehors de laquelle il n'y a pas de salut, elle est l'unique porte du ciel, par laquelle toute grâce descend sur les chrétiens. Comme l'Eglise est tout cela, exclusivement, pour le total service des hommes, elle est tout cela pour être totalement mère du Christ et des chrétiens. Aussi, comme l'hérésie a reproché à la foi envers l'Eglise d'être une dérogation à la dévotion envers le Christ, elle l'a reproché à la piété envers la Vierge.

Aussi, dans l'ordre de la sainteté humaine a-t-elle la sainteté totale, mais d'une totalité seconde par rapport à la sainteté de son Fils : une sainteté comme il convient à la mère de la sainteté même : *gratia plena* (8).

Les autres saints, si grands soient-ils, on pourrait concevoir qu'ils n'aient pas existé : il y en aurait d'autres à leur place ; ce serait à peu près aussi bien ; ce serait peut-être mieux. Mais elle, on ne pourrait l'enlever sans modifier gravement la physionomie même du Christ et du christianisme : ce serait supprimer l'endroit précis où Dieu prend contact avec nous.

Les autres saints ont des saintetés particulières et qui s'excluent, des saintetés de membres : le pied n'est pas la main et l'oreille n'est pas l'œil ; un saint Benoît Labre n'est pas du tout un saint François de Sales, un saint Pierre Damien n'est pas une sainte Thérèse de Lisieux. Mais elle, sainte en tant que mère du Christ, possède la sainteté complète : dans la femme vêtue de soleil, le resplendissement, qui est total et qui est sien, est, et de façon éclatante, le resplendissement du soleil.

Cette sainteté, comme elle s'unit à ce que le Christ a de sans pareil, s'unit à ce qu'il a d'universel : son excellence, qui est

(8) Citons les passages suivants de saint Thomas, très instructifs : *S.T.*, III[a], qu. XXVII, art. 5, c., ad 1, et l'*Expositio in salutationem angelicam* (citée par Léon XIII dans l'encyclique *Magnae Dei matris*, dans les *Acta Sanctae Sedis*, t. XXV, 1892-1893, p. 141).

d'unir le Christ à tous, fait qu'elle est une sainteté d'union à tous : la sainteté commune et quotidienne, la sainteté imitable et abordable, parce qu'elle est la sainteté pure.

Rien d'extraordinaire en cette vie ni de merveilleux. Comme Jésus a été homme, tout simplement, sans se hausser au-dessus du sol, sans se durcir devant la douleur, sans mépriser nos petites valeurs, elle a été sa mère, et tout à fait, et rien de plus, la femme dont le fils est Jésus.

Toutes les données dont dispose la piété chrétienne la montrent qui vit, dans la foi, l'espérance et la charité, la vie que Dieu lui fait, qui ne s'attarde pas à se demander quel sera exactement l'avenir, mais qui, toujours, en tout, voit, aime et accomplit la volonté de Dieu. Pas n'est besoin pour elle de réflexions scientifiques ni de formules scolastiques ; elle saisit, comme peut le faire une mère, d'une intuition d'amour, très juste, mais qui peut demeurer indistincte, ce qu'est son Fils et ce qu'il vient faire, et elle accepte et accepte encore, et elle veut et veut encore, comme lui, comme il veut, laissant, de toute son âme, son consentement se déterminer et s'achever dans le sien.

Ne peut-on pas dire que cette excellence unique fait d'elle la chrétienne, la chrétienne tout court et par excellence, et que c'est exactement cela qu'elle devait être ?

Elle est le moyen que Dieu a pris dans le Christ pour être le prochain, l'égal, le consanguin de tous. Comment aurait-elle quelque chose de distant, de désespérément élevé ? Dans l'ordre de l'incarnation, le sublime, l'assimilation à Dieu, est d'être proche, d'être donné.

Ce qui est vrai de la maternité divine est vrai des privilèges qui en découlent. S'ils semblent, au premier abord, mettre la Vierge à part de l'humanité, c'est qu'ils lui donnent, avec cette humanité, une totale union. Le tout est de les considérer comme ils sont, c'est-à-dire dans le Christ total, en les réduisant au Christ.

Le premier à considérer, qui ne fait qu'exprimer sous un autre terme la maternité divine, est la médiation universelle. Il faut en parler de la même manière.

Marie, donc, est médiatrice, médiatrice de toute grâce, médiatrice pour tous les hommes.

Non minus vere proprieque affirmare licet, nihil prorsus de permagno illo omnis gratiae thesauro, quem attulit Dominus, siquidem *gratia et veritas per Iesum Christum facta est* (*Joh.*, I, 17), nihil nobis nisi per Mariam, Deo sic volente, impertiri ; ut, quomodo ad summum Patrem nisi per Filium nemo potest accedere, ita fere nisi per matrem accedere nemo potest ad Filium (9).

Ipsa est *de qua natus est Iesus* (*Mt.*, I, 16), vera scilicet eius mater ob eamque causam digna et peraccepta ad mediatorem mediatrix (10).

Mais elle n'est médiatrice, pour l'essentiel, que de la médiation même du Christ, et parce qu'elle définit pour une part cette médiation. Mère de Dieu, elle définit comment c'est bien l'humanité réelle que le Christ unit à Dieu en lui.

Elle n'est pas un médiateur que le Christ interposerait entre lui et les hommes pour garder les distances ; au contraire, elle est le moyen qu'il a pris pour qu'il n'y ait pas de distance et pour que la race humaine, en lui, touche Dieu directement.

Ainsi n'y a-t-il absolument qu'un seul médiateur et il ne doit être complété par rien d'autre. Mais un élément de sa totalité est fait par sa mère. Aussi la médiation de Marie réside en premier lieu dans celle même du Christ et elle s'exerce en lui : la médiation de Jésus est parfaite du côté humain en étant mariale.

Cette médiation, dans la Sainte Vierge elle-même, qui est une personne, s'exerce à la manière qui convient à une personne : par des actes personnels, des prières, des intercessions. Mais elle n'est en rien une médiation isolée et détachée qui s'ajouterait comme du dehors à celle du Christ. Elle ne fait jamais qu'exprimer et actuer un élément de celle du Christ : l'élément par où celle-ci est toute adaptation aux hommes, toute donation, toute accessibilité ; bref, elle est exclusivement une médiation de mère de Dieu, c'est-à-dire une médiation de l'Homme-Dieu en tant que, ayant une mère, il est pleinement homme.

Operari sequitur esse. Suscitée pour être un lien, pour mettre la dernière perfection au lien entre Dieu et les hommes, elle agira en faisant liaison. Sa fonction, son inclination naturelle, son geste spontané dans l'ordre de la grâce sera d'unir, d'in-

(9) Léon XIII, Encyclique *Octobri mense*, Denz., éd. 18-20, 1940ª.
(10) Léon XIII, Encylique *Fidentem*, Denz., 1940ª. *Matrem quoque nostram et apud te mediatricem, mater tua et nostra mediatrix*, disent les oraisons de la messe de Marie, médiatrice de toutes les grâces.

tercéder, de demander, d'obtenir : *illico nobis et ultro, ne vocata quidem, praesto est semper* (11).

Elle est ainsi, non au moment de l'incarnation seulement, mais toujours : aussi longtemps que le Christ existe, même dans les desseins divins, il n'est homme qu'en étant son fils.

Puisqu'il est son fils physiquement et non seulement moralement, sa médiation n'est pas morale seulement, mais physique, ontologique ; médiation de grâce et de mérite, non seulement médiation de prière et d'intercession.

Sur la possibilité de mériter pour d'autres, il y aurait, évidemment, des explications à donner, qu'il est impossible de donner ici. Mais, si l'on peut concevoir que cette possibilité est une participation, dans tout le corps mystique du Christ, au pouvoir qu'a le Christ comme chef de ce corps, on voit que cette possibilité, dans la Vierge, doit avoir un caractère unique, un caractère de totalité, à cause de sa place unique et totale dans ce corps. Pour elle, et pour elle seule, la communion des saints, qui explique cette possibilité, joue avec plénitude, parce qu'elle est le moyen par lequel la sainteté même est en pleine communion avec toute la race.

Ex hac autem Mariam inter et Christum communione dolorum ac voluntatis « promeruit » illa « ut reparatrix perditi orbis dignissime fieret », atque universorum munerum dispensatrix, quae nobis Iesus nece et sanguine comparavit... Quoniam universis sanctitate praestat coniunctioneque cum Christo atque a Christo ascita in humanae salutis opus, *de congruo* ut aiunt, promeret nobis quae Christus *de condigno* promeruit, estque princeps largiendarum gratiarum ministra (12).

Il en va de même pour le titre de corédemptrice, encore que celui-ci prête plus à malentendus.

Ita cum Filio patiente et moriente passa est et paene commortua, sic materna in Filium iura pro hominum salute abdicavit placandaeque Dei iustitiae, quantum ad se pertinebat, Filium immolavit, ut dici merito queat ipsam cum Christo humanum genus redimisse (13).

Sans doute il n'y a qu'un seul rédempteur comme il n'y a

---

(11) Léon XIII, Encyclique *Magna Dei mater*, dans les *Acta Sanctae Sedis*, t. XXV, 1892-1893, p. 141.

(12) Pie X, Encylique *Ad diem illum*, Denz., 1978a.

(13) Benoît XV, Lettre apostolique *Inter Sodalitia*, Denz., 1978a, note, et les textes de Pie XI et du Saint-Office rapportés à la même place, ainsi que le texte de Pie X qui vient d'être cité.

qu'un seul médiateur, et personne n'ajoute rien qui manquerait en quoi que ce soit à sa surabondante rédemption.

Mais il n'est le rédempteur des hommes qu'en étant uni à eux : c'est, parce qu'il est avec eux comme une seule personne (14) qu'il peut faire passer en eux ses satisfactions et sa sainteté. Or, son union à eux, c'est en tant que fils de la Vierge qu'il l'a. Marie, donc, en définissant comment l'Homme-Dieu est d'une race pécheresse, définit aussi comment il est le rédempteur de cette race.

Aussi, comme la médiation du Christ est mariale, sa rédemption est mariale.

L'Immaculée, toute pure qu'elle est, met le Verbe dans la solidarité du péché en le rattachant à l'humanité (15), et c'est cette solidarité qui le voue à la rédemption et à la mort. Aussi, comme c'est en elle que, du côté de l'humanité, le Christ prend son commencement, c'est aussi en elle que la rédemption du Christ prend son commencement (cfr plus bas, l'Immaculée Conception).

Telle est, dirions-nous, la rédemption essentielle dont on peut parler pour la Vierge : elle réside toute entière dans l'unique Rédempteur. Elle est l'expression dans la mère de Dieu et dans la mariologie des grands principes de la sotériologie, comme ce qui a été dit sur la sainteté de la Vierge était l'expression, dans la mère de Dieu, du grand principe de la christologie.

Mais, puisque la Vierge est une personne, cette rédemption essentielle et par union s'exprimera chez elle dans des attitudes et des actes personnels. De ceux-ci, les théologiens s'efforcent de déterminer la nature et la portée : offrande du Christ, cession des droits qu'elle peut avoir sur lui, communion étroite à ses dispositions de rédempteur, compassion telle qu'il en faut une dans un tel rôle de corédemption. Mais tout cela, ils ont soin de le souligner, n'est rien que par union au Christ et à sa rédemption : le rôle de la mère est d'unir. Dieu n'a pas même voulu qu'elle ait son martyre à elle, pour qu'elle n'ait que celui du Christ, de peur qu'on ne la regarde à part : il n'y a à ces

(14) C'est l'explication que saint Thomas donne comme dernière et suffisante. *S.T.*, III[a], qu. XLVIII, art. 1, c., art. 2, ad 1 ; qu. XLIX, art. 1, c., etc.

(15) Cfr *Rom.*, VIII, 3 ; *II Cor.*, V, 21.

hauteurs, que Jésus et sa croix ; *stabat autem iuxta crucem Iesu mater eius.*

En plus, comme on ne peut l'expliquer ici aussi longuement qu'il le faudrait, la rédemption du Christ, parce qu'elle est surabondante, se donne une mystique continuation là où lui-même se donne un mystique achèvement, dans les membres de son corps mystique et dans les satisfactions de ce corps. Or, dans ce corps, la Vierge, comme on l'a dit, a une place unique et totale. Aussi, dans cette continuation de la rédemption aura-t-elle une place unique et totale.

II

Mais, si Marie est ainsi inséparable du Christ, elle l'est de tout ce qui est le Christ, de la longue préparation qui a été le début de sa venue comme de la longue continuation par laquelle il se prolonge dans la chrétienté. Si, donc, pour voir tout ce qu'est le Christ, il faut regarder toute cette double immensité de l'humanité, il faut la regarder aussi pour savoir tout ce qu'est sa mère. N'est-ce pas la liturgie qui, pour montrer la Vierge, évoque les passés les plus lointains et les origines mêmes de l'éternité ? *Ab initio et ante saecula creata sum. Dominus possedit me in initio viarum suarum* (16).

Aussitôt donc qu'il est question de l'incarnation, dès le décret qui l'a décidée, il est question d'elle. Pour Dieu comme pour nous, l'Homme-Dieu est homme par sa mère, et en le voulant, en le prédestinant comme homme, il la veut elle aussi et il la prédestine.

Il le veut, lui, comme une plénitude de divinisation et de sainteté ; mais une divinisation et une sainteté qui vient en une race pécheresse et qui montre d'autant mieux son excellence qu'elle fait une plus immense restauration.

Elle aussi, par conséquent. Elle est voulue comme mère de cette plénitude, comme une condition et un aspect de cette effusion de divinisation : elle est donc voulue dans un ordre de sainteté absolue, et donc voulue comme toute sainte, toute immaculée. Mais elle est voulue aussi comme rattachement de Dieu

(16) Epître du commun de la Vierge et de plusieurs fêtes (Immaculée Conception, Nativité, etc.) ; *Eccli.*, XXIV, 14 ; *Prov.* VIII, 22.

à une race pécheresse et donc voulue dans cette race et avec cette race, voulue, pour autant, dans la solidarité du péché. Qu'est-ce à dire, sinon que l'immense restauration voulue dans le Christ sera réalisée en elle avec une plénitude sans pareille, qu'elle sera de la race pécheresse rien qu'en étant exempte du péché ; qu'elle sera immaculée en totalité, mais par préservation et exception ? Ainsi sera-t-elle à la fois voulue du vouloir qui prédestine le Fils comme incarné, et voulue du vouloir qui veut l'humanité pécheresse comme matière dans laquelle se fait l'incarnation ; ainsi sera-t-elle rachetée comme il convient à celle qui est, d'une certaine et réelle façon, le principe du rachat : *mater redemptoris, sublimiori modo redempta* (17).

C'est la rédemption passive totale, parce que c'est l'union totale avec la rédemption active. A cet endroit où il s'applique lui-même si pleinement, le rédempteur doit produire un effet premier, triomphal, absolu ; ou bien l'on devra dire qu'il est, en quelque sorte, au-dessous de sa tâche. C'est la rédemption passive à son origine, à sa réalisation première et naissante : si, là, elle a quelque imperfection, elle l'aura dans tout son écoulement, et elle ne sera pas digne de Dieu.

Aussi, comme pureté, ne peut-il pas y avoir mieux, et Jésus lui-même n'est pas plus exempt du péché que celle qui en est totalement exemptée. Entre elle et lui, la différence réside dans l'aspect positif et dans la raison de l'innocence, non dans l'innocence même : il est sans péché, parce qu'il est lui ; elle, parce qu'elle est sa mère ; si elle l'est totalement, c'est parce qu'en elle, c'est sa sainteté à lui qui apparaît déjà et que sa sainteté à lui, c'est la sainteté même : *Speculum sine macula et imago bonitatis illius.*

Cette pureté totale, du reste, ne distingue Marie des pauvres pécheurs que pour l'unir davantage à eux en l'unissant davantage au Christ, qui leur appartient à tous ; elle ne la comble de rédemption passive que pour lui permettre de coopérer en plénitude à la vie de sacrifice qui est en quelque manière la continuation mystique de la rédemption active.

En particulier, elle montre l'action du Christ devançant la naissance même du Christ, et la rédemption qui, à partir du

(17) Pie X, Encyclique *Ineffabilis Deus, Acta et decreta sacrorum conciliorum recentiorum collectio lacensis,* t. VI, Fribourg, 1882, col. 839.

Rédempteur, se diffuse en tous sens, remontant le courant des générations aussi facilement qu'elle le descend. L'immaculée conception, peut-on dire, est le prototype de la sanctification de l'Ancien Testament. Tant Marie, qui est le point précis où Dieu fait sienne toute la race des hommes, tient à toute cette race de par Dieu.

Après le décret qui a voulu le Christ, il y a sa longue préparation, qui remplit toute l'histoire ancienne de l'humanité. Car la nature humaine qu'allait prendre le Verbe ne devait pas tomber du ciel toute faite, mais venir de notre race : *terra nostra dedit fructum suum,* de notre race dans laquelle, comme une semence, *semen Dei,* était tombée la promesse divine de l'Eden.

Or, toute cette préparation aboutit à Marie, parce que c'est en elle et en elle seule qu'elle aboutit au Christ.

La préparation est immense : c'est l'unique œuvre de Dieu même en ce monde, où il se met de tout son amour, où il entraîne, de toute sa grâce, tout ce qui est vraiment bien dans les efforts des hommes : il se modèle une nature humaine qui sera la sienne.

Vint un jour où tout fut prêt.

C'est dans la Vierge que tout se rassemble pour passer d'elle en son Fils.

Quibus te laudibus efferam nescio, sancta Dei Genitrix.

Héritière de toute la sainteté humaine, achèvement de l'humanité, estuaire unique où toutes les eaux d'un pays affluent vers la mer. Non qu'elle soit sainte, formellement, de ces saintetés d'approche : la sainteté est personnelle. Mais elle est sainte de la sainteté dont elles sont l'esquisse et l'essai ; parce qu'elles vont toutes à former le Christ en tant qu'homme et que c'est en elle que se fait cette formation.

Aussi, comme l'Ancien Testament, et tout ce qu'il y a d'histoire sainte dans l'humanité, a préfiguré le Christ, il a préfiguré la Vierge. C'est elle que représentent les saintes femmes et les choses saintes de l'antique alliance ; elle que symbolisent le temple et l'autel, le Sinaï et l'arc-en-ciel, le buisson ardent et la toison de Gédéon ; c'est elle qui vient à travers tous ces signes, parce que c'est par elle que vient « celui qui vient ».

Enfin, dernière préparation, venue du Christ qui s'achève,

il y a la transmission même de ce trésor humain de sainteté. Là encore, Marie est tout union à Jésus, comme elle est tout union à la race. Elle est, vient-on de dire, l'aboutissement de toutes les figures ; elle est, faut-il continuer maintenant, la figure absolue et totale, et toujours, parce que, mère de Dieu, elle est le lien de l'Homme-Dieu avec l'humanité.

La maternité, en effet, n'est pas exclusivement une fonction physique, pas plus que l'homme n'est exclusivement un corps. Le corps ne fait qu'un avec l'âme, la maternité en produisant le corps, atteint l'âme par celui-ci, et implique une influence morale : aussi bien est-elle faite pour se continuer en une éducation d'âme. C'est à cause des parents que le corps de l'enfant a tels linéaments, telle structure, tel tempérament ; ceux-ci, à leur tour, amènent tel genre de caractère et d'attitude psychologique ; celui-ci enfin provoque des nuances particulières de sainteté surnaturelle, car la grâce s'adapte à la nature : même en sa sainteté, un saint est fils de ses parents.

Cette dernière adaptation, faut-il remarquer, a dû s'établir plus parfaitement dans le cas de l'incarnation, car alors, il s'agit de deux natures humaines, tout immaculées, celle du Christ et celle de sa mère, dans lesquelles rien n'empêche la grâce d'être pleinement, tout facilement, la divinisation de la nature.

Dans le cas de l'incarnation, en plus, l'union entre la mère et l'enfant est produite exclusivement par l'action de Dieu, qui fait seul qu'une nature humaine est celle du Verbe. Elle doit donc être une union très étroite, très parfaite.

Dans ce cas, enfin, il s'agit d'un enfantement virginal. Par rapport à la Vierge, qui sera l'unique parent humain du Christ, les lois de l'hérédité pourront donc s'imposer deux fois plus fort, car elle sera la seule à laquelle l'enfant doive ressembler ; et même plus que deux fois, car dans ce cas il n'y a pas possibilité d'influences divergentes qui se neutralisent. Non pas que, par une certaine décence, l'enfant n'ait pas dû ressembler aussi à saint Joseph ; mais parce que, là, il ne peut pas être question d'hérédité.

Ces lois de l'hérédité, le Verbe ne les a pas rejetées, d'autant moins que ce qu'il voulait, c'était précisément l'appartenance à la race, qu'elles régissent.

Or, on le sait mieux maintenant qu'au temps d'Aristote et de saint Thomas, le rôle de la mère est aussi actif, aussi influent

que celui du père : l'enfant est autant son prolongement à elle que son prolongement à lui.

En voulant s'incarner, le Verbe voulait être pour Marie un tel prolongement : organique, psychologique, moral. Lui qui est la pure image du Père et qui n'est une personne divine qu'en étant cette image, il sera par son incarnation la pure image de sa mère et ne sera homme, le saint des saints parmi les hommes, qu'en étant cette image.

Que ne sera donc pas la Vierge pour être un tel exemplaire ?

Cette parenté d'âme s'affirme dans l'Evangile. Pendant les neuf mois qui ont précédé sa naissance, Jésus n'a laissé voir de lui que la charité, l'humilité et la piété de celle qui le portait. Puis, pendant des années, c'est en l'imitant, elle, comme font les enfants, c'est en faisant les gestes qu'elle lui montrait, en redisant les paroles et les prières qu'elle lui suggérait — *et erat subditus illis* —, qu'il s'est révélé progressivement, croissant en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes, lui qui est le reflet de la gloire du Père et l'image de sa substance.

Dans sa mémoire, les gestes et les paroles de son fils, et les paroles aussi qui décrivent son fils, s'enracinent comme en leur milieu naturel. La notation est deux fois dans saint Luc : *Maria autem conservabat omnia verba haec, conferens in corde suo* (18).

Si l'on songe que les premiers chapitres de saint Luc rapportent les événements du point de vue qui devait être celui de la Vierge et que, selon toute vraisemblance, ils remontent à elle, soit directement soit indirectement, cette notation a son importance. Luc, si soucieux de rapporter exactement le témoignage de ceux qui dès le début ont vu eux-mêmes ce qui s'est passé (19), nous permet d'entendre la déposition de Marie. Elle raconte à l'évangéliste ou à ceux que l'évangéliste a interrogés les années où Jésus était encore à elle seule et à Joseph. « L'enfant grandissait, grandissait si bien, en âge et en sagesse, et il obéissait si bien » : n'est-ce pas tout à fait ainsi que parlent les mères ? Parfois, devant les souvenirs qui affluent, elle s'interrompt pour dire que tout cela est si bien resté en son cœur et qu'elle ne cesse pas d'y penser. L'aveu a passé dans le récit inspiré

(18) *Lc.*, II, 19, 51.
(19) Cfr *Lc.*, I, 1-3.

comme la signature de la Vierge sous l'Évangile de l'enfance. Signature discrète, comme il convenait. Marie ne crie pas que c'est elle qui parle ; mais elle ne le cache pas non plus ; tout simplement, elle rend son témoignage et elle se trahit à la façon dont elle aime.

Ainsi, reine des apôtres, est-elle aussi reine des évangélistes. La bonne nouvelle de la vie cachée, de la divinisation de toutes les vies obscures, c'est-à-dire de toutes les vies humaines, c'est elle qui l'a annoncée aux serviteurs de la parole, en leur racontant les trente premières années de son fils. Cette leçon, par son universalité, est la grande leçon du maître, celle qu'il a donnée, non pas en quelques discours seulement, mais dans toute sa manière d'agir pendant presque toute sa vie : c'est elle qui la transmet.

Cette leçon aussi, avant de la rapporter, elle l'a pratiquée : en cela encore elle est près de Jésus. Comme il est, lui, le Dieu caché, le Dieu sauveur, elle est la Vierge cachée.

Rien dans l'Évangile n'attire l'attention sur elle, sinon qu'elle est sa mère. On ne parle d'elle qu'à propos de lui. Elle n'a pas fait de miracle pendant sa vie ; il est vrai qu'elle s'est rattrapée depuis, mais c'est pour ses enfants. Aussi bien le Christ n'en a pas fait pour son avantage à lui. Seulement, pour bien marquer le raccordement, son premier miracle, il l'a fait à sa prière.

On ne lit pas qu'elle ait accomplit quelque apostolat retentissant : aussi bien Jésus lui-même a-t-il réservé les succès de la prédication à ses apôtres.

Elle a si bien sa mentalité que, dès avant sa naissance, elle apprécie comme il aurait apprécié et juge comme il aurait jugé. Il n'a pas encore donné sa doctrine sur la pureté totale, et l'Ancien Testament n'a jamais eu l'idée d'une aussi totale consécration ; mais elle a déjà compris : car comment interpréter autrement le *Quoniam virum non cognosco* ?

Il sera, lui, le *servus Jahve,* il revendiquera le titre de serviteur ; elle sera, elle, la servante du Seigneur. *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.* En vérité, n'est-ce pas exactement ainsi que Jésus aurait parlé, Jésus qui est venu faire la volonté du Père et nous apprendre le *fiat voluntas tua* du Pater ?

Que l'on songe au *Vinum non habent* de Cana, au *Fili, quid fecisti nobis sic ?* de Jérusalem, et que l'on se demande si cette

délicatesse de touche n'est pas exactement, avec une nuance féminine, ce que sera la bonté de Jésus : *Vis sanus fieri ?* ; *homo quidam habuit duos filios.*

Ecce pater tuus et ego dolentes quaerebamus te. Qui donc lui a dit de prendre ainsi la dernière place : les anciens, quand ils parlaient d'eux-mêmes et d'autres, se mettaient pourtant à la première.

Son Magnificat encore. C'est son chant à elle, et quand elle l'a composé, Jésus n'était pas encore né. Mais il s'était fait sentir à Jean-Baptiste, et à elle, bien davantage. Aussi, dans son cantique, est-ce déjà lui qui parle : la grandeur des humbles, les bénédictions promises aux petits, le renversement qu'opère la droite du Seigneur en exaltant les pauvres et en rejetant les superbes, l'allégresse de ceux que le monde ignore et qui ont le Seigneur avec eux, tout ce qu'elle proclame, n'est-ce pas ce que promulgueront les Béatitudes et le discours sur la montagne ? N'y trouve-t-on pas d'avance, en un chant de la mère, ce que sera l'hymne de reconnaissance du fils devant le Dieu qui comble de ses faveurs les petits et les humbles ?

In illo tempore respondens Iesus dixit : Confiteor tibi Pater, Domine caeli et terrae, quia abscondisti haec a sapientibus, et prudentibus, et revelasti ea parvulis. Ita Pater : quoniam sic fuit placitum ante te ([20]).

Comme c'est déjà le Christ que l'on entend en celle qui est sa mère, c'est aussi tout l'Ancien Testament, qui est une préformation du Christ. Le Magnificat est fait presque tout entier de citations bibliques ([21]) : la mère du Sauveur, du désiré d'Israël, parle comme la fille, ou la reine plutôt, des patriarches et des prophètes. Et ce double rapport avec son fils qui est tout pour les hommes la dépeint si bien que le Magnificat, rappel de l'Ancien Testament et prélude du Nouveau, est une œuvre très personnelle, une et spontanée, et une prière aussi qui deviendra familière au peuple chrétien.

Tant Marie, parce qu'elle est à l'image du Christ ([22]), est bien le raccordement exact entre le Christ et l'humanité.

(20) *Mt.*, XI, 25-26.
(21) Cfr *I Reg.*, II, 1-10.
(22) On peut noter encore que, chez la mère et le fils, on trouve la même netteté de réaction : indice des âmes bien présentes à elles-mêmes et aux autres. Remarquer, par exemple, la rapidité avec laquelle Marie répond à l'ange (*Lc.*, I, 38), se rend chez Elisabeth (*Ibid.*, 39), intervient

Nous excusera-t-on d'ajouter un détail, bien futile quand il est question de la mère de Dieu, mais qui pour nous, simples enfants des hommes, a son intérêt ? Il s'agit d'un certain don de poésie que Marie devait posséder, comme Jésus.

Jésus avait ce don de sympathie universelle, cette promptitude à vibrer au contact de tout, cette facilité et cette sincérité de l'admiration. Que l'on se souvienne, par exemple, de ses mots, respectueux à la fois et émus, sur les fleurs des champs : « Je vous le dis, en vérité, Salomon lui-même, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'une d'elles ! »

Si autem foenum agri, quod hodie est, et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit : quanto magis vos, modicae fidei (23) ?

Deus sic vestit, ὁ Θεὸς οὕτως ἀμφιέννυσιν : on se le représente qui s'arrête devant ces humbles merveilles, heureux et fier d'être homme dans l'univers humain et dans la création de son Père.

Or, ce don si humain, Jésus, semble-t-il, a voulu le tenir de sa mère, comme il tenait d'elle son humanité. Elle déjà devait le posséder. Les indices en sont, entre autres, la nuance spéciale de poésie, de délicatesse et de goût qui se trouve dans les premiers chapitres de saint Luc, dans lesquels son influence est si sensible, et qui n'apparaît pas telle quelle dans le reste du troisième Évangile ni dans les passages correspondants de saint Matthieu, l'abondance, en ces mêmes chapitres et rien qu'en eux, de morceaux de poésie, et qui ont tous rapport avec elle ; enfin et surtout le Magnificat.

III

Il y a un troisième aspect à considérer dans le Christ, et donc dans les rapports de Jésus avec sa mère : le Christ continué.

Le Christ, en tant qu'homme, mais parce qu'il est Dieu, se continue dans un organisme qu'il vivifie de sa plénitude et qui contient, dans la vocation divine, tous les hommes.

à Cana (*Joh.*, II, 3, 6) ; et en Jésus, la promptitude à aller droit à l'interlocuteur, à prononcer la parole décisive : ce trait est spécialement bien marqué en saint Jean (I, 38 ; IV, 7 ; V, 6, 17 ; VII, 6, 16, 27, etc.).

(23) *Mt.*, VI, 29, 30.

Or, c'est précisément par sa mère qu'il est homme. Sa mère aura donc, par rapport à tous les hommes, une place spéciale.

De cette place, certains aspects ont déjà été dits, quand il s'agissait du Christ lui-même et de son union à sa mère, tant il est impossible de séparer la tête des membres. Mais il reste à en parler *ex professo* et à dire l'essentiel. Si l'essentiel, dans la Vierge, vis-à-vis de l'Homme-Dieu, c'est d'être la mère, l'essentiel, en elle, vis-à-vis de tous les hommes et de leur divinisation, c'est aussi d'être la mère.

Puisqu'ils sont la plénitude du Christ, puisqu'ils sont mystiquement lui, puisque, d'autre part, elle est sa mère à lui, il faut bien qu'elle soit leur mère aussi, leur mère à tous, absolument tous : *mater humani generis, mater viventium, mater divinae gratiae, refugium peccatorum, consolatrix afflictorum,* comme a dit la tradition, nouvelle Ève, mère universelle et catholique, type de l'Eglise, avocate de tous et toujours.

Tutissimum cunctorum periclitantium perfugium et fidissima auxiliatrix, ac totius terrarum orbis potentissima apud Unigenitum filium suum mediatrix et conciliatrix...

Maternum sane in nos gerens animum nostraeque salutis negotia tractans, de universo humano genere est sollicita (24).

Ipsa (scilicet) ex hoc quod humani generis peperit Redemptorem, nostrum quoque omnium quos Christus Dominus fratres habere voluit (cfr *Rom.*, VIII, 29), quodam modo existit benignissima mater.

« Talem », ita decessor noster f. r. Leo XIII, « nobis praestitit Deus, cui, hoc ipso, quod Unigenae sui matrem elegit, maternos plane indidit sensus, aliud nihil spirantes nisi amorem et veniam ; talem facto suo Iesus-Christus ostendit, cum Mariae subesse et obtemperare ut matri filius voluit ; talem de cruce praedicavit, cum universitatem humani generis, in Iohanne discipulo, curandam ei fovendamque commisit (*Joh.*, XIX, 26, ss.) ; talem denique se dedit ipsa, quae eam immensi laboris hereditatem a moriente Filio relictam, magno complexa animo, materna in omnes officia confestim coepit impendere » (25).

An non Christi mater Maria ? nostra igitur et mater est.

Nam statuere hoc sibi quisque debet, Iesum, qui Verbum est caro factum, humani etiam generis servatorem esse. Iam qua Deus-Homo, concretum ille, ut ceteri homines, corpus nactus est : qua vero nostri generis restitutor *spiritale* quoddam corpus atque, ut aiunt, *mysticum,* quod societas eorum est, qui Christo credunt...

---

(24) Pie IX, Encyclique *Ineffabilis Deus, Acta et decreta sacrorum conciliorum recentiorum collectio lacensis,* t. VI, Fribourg, 1882, col. 843.

(25) Pie XI, Encyclique *Lux veritate,* Denz., 2271.

In uno igitur eodemque alvo castissimae Matris et carnem sibi assumpsit et *spiritale* simul corpus adiunxit, ex eis nempe coagmentatum *qui crediturі erant in eum.* Ita ut Salvatorem habens Maria in utero, illos etiam dici queat gessisse omnes quorum vitam continebat vita Salvatoris. Universi ergo quotquot Christo jungimur, quique, ut ait Apostolus, *membra sumus corporis eius, de carne eius et de ossibus eius* (*Eph.*, V, 30) de Mariae utero egressi sumus, tanquam corporis instar cohaerentis cum capite. Unde, spiritali quidem ratione ac mystica, et Mariae filii nos dicimur et ipsa nostrum omnium mater est (26).

Tout revient, comme on le voit, à la maternité divine et à l'union des chrétiens avec le Christ. Le Christ n'est homme qu'en étant fils par rapport à Marie ; en tant qu'homme il vit dans les chrétiens en les faisant vivre en lui ; en eux aussi il est donc fils par rapport à elle et la vie qu'il leur inspire est, par rapport à elle, une vie filiale.

Ce raisonnement ne fait que reproduire en l'adaptant un des raisonnements les plus anciens et les plus authentiques de l'enseignement chrétien : celui qui établit la paternité de Dieu relativement aux chrétiens en s'appuyant sur la paternité de Dieu relativement au Christ. Le Christ, dit la tradition, est le Fils, et il est un avec nous : il nous fait donc, en lui, Fils unique, fils d'adoption. C'est de la même manière que la piété chrétienne raisonne sur la maternité de la Vierge. Le Christ total, c'est le Christ et les chrétiens ; pour être mère du Christ tout entier, Marie doit être mère des chrétiens eux aussi.

Comme la vie du Christ se prolonge ici-bas, le rôle de la mère du Christ se prolonge. Les mystères du Christ, l'annonciation, la nativité, la crucifixion, terminés en leur aspect empirique, se continuent en un aspect mystique et y prennent une mystérieuse totalité. La maternité de la Vierge est un de ceux-ci : elle se continue et prend sa mystérieuse totalité dans la totalité du Christ.

Le Christianisme est une vie nouvelle apportée aux hommes, la vie éternelle, et ils naissent à cette vie tout le temps de leur existence ici-bas. Mais, puisqu'elle est leur vie, elle est une vie

(26) Pie X, Encyclique *Ad diem illum,* dans les *Acta Sanctae Sedis,* t. XXXVI, 1903-1904, pp. 452-453. — Sur les textes des papes cités dans cet article, voir les *Adnotationes* de J. Bittremieux, dans le fasc. 4 des *Ephemerides theologicae lovanienses,* t. XVI, 1939, qui est consacré tout entier à la mariologie.

humaine, et la vie humaine, par essence, demande un principe maternel en même temps qu'un principe paternel.

C'est pour cela que, dans sa création, Dieu a fait cette merveille d'entre les merveilles qui est le cœur des mères. Il y a mis un amour profond, obstiné, déraisonnable dirait-on, un amour prêt à tous les sacrifices, à tous les dévouements, à toutes les partialités. Hélas, que deviendraient les pauvres êtres que nous sommes, si ne se penchait, sur leurs années d'impuissances et de misères, quelqu'un « qui est fait pour les aimer », et s'ils ne portaient, ancrée dans leur sang, la certitude d'être précieux pour quelqu'un ?

Dieu n'a pas voulu que la vie surnaturelle fût moins humaine que la vie naturelle, au contraire, ni que les enfants qu'il adopte en son Fils fussent à moitié orphelins.

Et il a fait la Vierge.

Lui qui met au cœur des mères ordinaires des merveilles de tendresse, que ne mettra-t-il au cœur de la mère par excellence, dont l'amour pour son Fils unique et pour ses fils d'adoption doit être en quelque manière le pendant du sien ? Ce seront des combles, des miracles d'affection et de douceur, quelque chose de mystérieux comme la vie de la grâce à laquelle ils correspondent et comme l'incarnation qui est leur raison d'être.

Car, encore une fois, il n'y a que l'incarnation ; mais elle montre sa totalité en donnant aux hommes, comme mère, par une surnaturelle maternité, la mère de Dieu.

Si Dieu même fait qu'une Vierge soit mère, s'il fait qu'étant mère d'un Homme-Dieu elle soit mère de tout le genre humain, il ne lui inspirera pas seulement des sentiments maternels tièdes et réservés, dont une mère ordinaire ne se contenterait pas.

La maternité divine, comme saint Thomas le dit ([27]), est de l'ordre des choses infinies, et elle l'est en tant que maternité ; c'est donc en un amour maternel en quelque sorte infini qu'elle va s'exprimer. Mère de l'Infini, mère dans laquelle cet Infini devient la vie de l'humanité entière, elle sera en quelque sorte infiniment mère, et Dieu lui fera le cœur assez grand pour aimer en conséquence. Il y va du sérieux, de la sincérité, du réalisme de l'incarnation.

---

(27) *S.T.*, I[a], qu. XXIV, art. 6, ad 4.

Aussi peut-on dire que tout concourt à faire d'elle la digne mère des hommes dans la vie divinisée, comme tout concourt à faire d'elle la digne mère de Dieu dans sa vie humaine : les deux sont inséparables, dans l'Homme-Dieu.

Déjà au tout premier début, l'immaculée conception, comme elle la préparait à être la mère du Trois-fois-Saint, la préparait à être mère des pécheurs : en la faisant sans égoïsme, elle la faisait sans cet encombrement en soi-même qui resserre les plus grands amours. *Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis...* Si les mères ordinaires, malgré le péché qui est en toutes, ont un tel dévouement et un tel oubli d'elles-mêmes, que sera-ce de la toute sainte ?

Achèvement de la race, moyen que le Verbe a pris pour être, par elle, plus étroitement lié aux hommes, comment ne leur serait-elle pas toute liée ? Reflet à la fois et exemplaire de celui qui les a aimés jusqu'au bout, comment ne reflèterait-elle pas son amour ? Sanctifiée en tant que mère, c'est en tant que mère qu'elle doit avoir la charité, et comme cette sanctification est sans pareille, cette charité maternelle doit l'être aussi. Comme elle a la plénitude de la grâce et est toute sainte en conséquence, elle a la plénitude de la charité, mais comme mère, et est toute aimante, en conséquence, d'amour maternel. A la manière dont elle est unie de tout près à l'incarnation, elle est emportée par le mouvement « diffusif de soi » qu'est le mouvement de cette incarnation, par l'éclatement de l'amour divin qui éclate dans l'incarnation, en elle, — et cette manière est la manière maternelle, l'amour maternel.

De même qu'elle aime son fils de toutes les énergies de son corps et de son âme et de toutes les forces de sa plénitude de grâce, elle aimera du même amour total, du même amour naturel peut-on dire, tant il s'exerce sans arrêt dans cette psychologie que nul mal n'a troublée, les membres de ce fils, parce qu'il est en eux : *ut dilectio qua dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis.*

De même, encore, qu'il y a un aspect de la rédemption, la rédemption passive, qui ne peut se réaliser dans le Christ lui-même, mais qui se réalise dans sa mère et qui, pour l'honneur du Verbe rédempteur, demande de s'y réaliser totalement : et c'est l'immaculée conception — ; il y a un aspect de la charité du Christ qui ne peut apparaître dans le Christ, qui ne peut

apparaître que dans la mère du Christ, qui, pour l'honneur du Christ, demande d'y être total : et c'est l'aspect maternel.

Qu'on ne songe pas ici à une tendresse séparée, aux gâteries d'une mère qui reléguerait dans l'ombre l'amour paternel. Il n'y a rien dans le Christianisme que Dieu et son Christ, et tout vient d'eux et tout mène à eux. La Vierge ne montre aucune bonté qui ne soit du Christ, comme le Christ ne montre aucune bonté, qui ne soit de Dieu. En comparaison de la charité de Dieu, qui est infinie, tout ce qui se montre de charité créée dans l'humanité du Christ n'est encore que peu de chose, puisque c'est du fini ; comme aussi, en regard de la charité du Christ, la charité qui apparaît en Marie est peu de chose, puisque ce n'en est qu'un reflet. Mais ce reflet Dieu l'a fait si adapté à la nature humaine qu'il y a, dans le plan providentiel, un aspect de l'amour du Christ que les hommes ne voient bien qu'en regardant sa mère, comme il y a un aspect de l'amour de Dieu que les hommes ne voient bien qu'en regardant l'Homme-Dieu.

Mais, en regardant bien Marie, c'est le Christ seul et Dieu seul qu'en définitive l'on voit. *Qui vos audit, me audit.* Marie, comme l'Eglise, ne fait que conduire plus directement et plus sûrement à Dieu, mais à Dieu en tant qu'il se donne.

La mère de Dieu, avons-nous dit, est le moyen dont Dieu se sert pour faire que le Christ soit homme en perfection. De même, voyons-nous à présent, elle est le moyen dont Dieu se sert pour faire que le Christianisme soit humain en perfection.

La seconde considération est capitale en mariologie comme la première ; elle en est un aspect ; le Christianisme n'est-il pas le Christ continué ? Elle est par rapport à la spiritualité, à la morale et à l'ecclésiologie, ce qu'est la première par rapport à la dogmatique et à la christologie. Elle aide à voir que le corps mystique, comme il est une unité de grandeur et de divinisation, est une unité d'adaptation délicate et attentive, une unité humaine enfin : ce qu'il faut pour s'enfoncer dans le cœur et dans l'être des hommes. Aussi, comme c'est par sa mère que le Christ a pris son humanité individuelle, c'est par elle qu'il prend, qu'il attire et qu'il tient toute l'humanité.

A une religion qui le tient de la sorte, l'homme tiendra de tout son cœur, et il tiendra mieux à Dieu. Ainsi, d'une nouvelle

manière, Marie exerce sa médiation, qui n'est qu'un aspect de celle du Christ.

Songe-t-on que, sans elle, des prières comme l'Ave, le Souvenez-vous, le *Salve Regina* et tant d'hymnes n'auraient pas de sens, qu'il faudrait supprimer l'Annonciation et la Pietà et arranger Dieu sait comment la crèche et la vie cachée ?

A cause d'elle, le Christianisme se présente avec une nuance unique d'espérance, de joie, de vérité humaine. A cause d'elle, il demeure pour les vieillards une religion de fraîcheur et de jeunesse. A cause d'elle, il est une religion dont les grands mystères sont parfaitement accessibles aux tout petits. Ils y sont même, ces innocents, comme des rois, tant tout est centré autour d'eux : *talium est enim regnum cœlorum.* Leur maman de la terre leur parle du petit Jésus, et de sa maman à lui qui est aussi leur maman à eux, leur maman du ciel ; tout cela se joint à leur vie, à leurs préoccupations, à leurs jeux ; c'est tout à fait ce qu'il faut à leur tête d'enfants, et c'est exactement le Christianisme de saint Augustin et de saint Thomas, de Bossuet et de Pascal.

Après les enfants et leur innocence, il y a les pécheurs, les pécheurs que sont plus ou moins tous les hommes, les pécheurs que sont les grands coupables. Pour eux, pour eux surtout, le Christianisme n'a toute sa bonté que parce que la Vierge, la mère, est là.

Parce qu'elle est là, ils peuvent savoir tous qu'il y a quelqu'un, quelqu'un qui fait corps avec tout l'ordre de la grâce, *mater divinae gratiae,* quelqu'un qui tient à la Trinité même, *mater Verbi,* et qui est, quoi qu'ils aient fait, de leur côté, parce qu'elle est leur mère.

C'est même à un titre spécial qu'elle l'est, puisque, en fait, c'est pour les pécheurs que le Christ est venu et que c'est donc en relation avec eux qu'elle est mère de Dieu : la formule « Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs » exprime, plus encore qu'un contraste, un enchaînement logique.

Or les mères sont mères, et puis c'est tout ; elles le sont par tout elles-mêmes, par leurs entrailles ; elle l'est aussi profondément, ou plutôt, bien plus profondément, par la toute-puissance de Dieu : *per viscera misericordiae Dei nostri.* A plus de misères, elle ne répondra que par plus de pitié, et si déchus qu'ils soient, elle saura changer leur cœur par la bonté du sien.

De son affection, de sa facilité, de sa promptitude à intercéder, ils ne douteront pas. Eux qui n'osent plus soutenir le regard de leur conscience, ils n'hésiteront pas à aller vers la toute sainte, et, en se blotissant près de leur mère, ils auront commencé à se réconcilier avec leur Dieu.

Que l'on médite cette confiance, et que l'on voie si elle n'est pas une forme de la foi dans la rédemption et dans l'incarnation. Ce n'est pas pour rien que le Rédempteur, en voulant être rédempteur, a voulu qu'il y eût une mère du Rédempteur.

La contre-épreuve, d'ailleurs, est décisive. Là où n'est pas cette douce mère de grâce, *haec dulcissima misericordiae et gratiae mater* (28), Dieu même n'apparaît plus aussi bien comme un père, le Christ n'est plus aussi proche, l'Église n'est plus aussi familiale, le Christianisme perd de son attrait accueillant. Il devient comme un temple, sans présence vivante et sans autel, un système correct, mais froid : il n'y a plus de mère dans la maison. En refusant une partie du don de Dieu, c'est toute sa bonté qu'on a mise en doute, et tout le réalisme de l'incarnation.

Comme la gloire du Christ, dans l'ordre d'amour et de donation qu'est le christianisme, est d'être pour tous, la gloire de sa mère est aussi d'être pour tous. Ses excellences ne sont pas des éloignements, mais des possibilités de bonté pour tous, des totalités de raccordement à tous ; elles sont l'expression d'une fonction catholique et d'un service universel.

Un service, oui. Jésus n'est-il pas venu pour servir ? Et n'est-ce pas la grandeur et comme le droit souverain des mères, d'avoir été les servantes, à leur touchante manière, de leurs enfants ? *Ecce ancilla Domini, et Filii, et filiorum Domini.*

E. MERSCH, S. I.

---

(28) Pie IX, Encyclique *Ineffabilis Deus, Acta et decreta sanctorum conciliorum recentiorum Collectio lacensis,* t. VI, Fribourg, 1882, p. 843.

LES JÉSUITES A PARAY-LE-MONIAL (1619-1763).

A l'occasion du quatrième centenaire de la Compagnie de Jésus (1).

En 1619, sur la demande de la marquise de la Magdelaine de Ragny, née Gondi, femme du gouverneur du Charollais et belle-sœur de l'évêque d'Autun, deux Jésuites du collège de Roanne vinrent à Paray-le-Monial prêcher le carême. L'un d'eux était le P. Jean de Villars, autrefois confesseur de sainte Jeanne de Chantal à Dijon.

Simple « mission » d'abord.

L'absence du gouverneur et les menées des Calvinistes, assez nombreux dans la ville, firent que personne ne consentit à leur offrir l'hospitalité. Ils durent passer tout le carême en une masure fort étroite et branlante. Mais enfin, gagnés par leur dévouement, quelques hommes de bien leur procurèrent quatre petits logements, dont l'un, de meilleure apparence, fut converti en chapelle (2). Sur l'acte d'achat d'une de ces maisons, on voit figurer, à la suite du marquis de Ragny, qui souscrit à lui seul

(1) *N.d.l.R.* Nous avons dit notre intention, en janvier dernier, de publier plusieurs articles sur la Compagnie de Jésus à l'occasion du quatrième centenaire de sa fondation. Le P. de Moreau a décrit en janvier une période peu connue de l'histoire des jésuites belges. Le P. Guitton a bien voulu raconter à nos lecteurs l'histoire d'une maison de la Compagnie de Jésus en France, mêlée de près aux événements qui répandirent dans le monde la dévotion au Sacré-Cœur.

(2) Nous suivons ici, comme le P. Charrier dans son ouvrage sur le bienheureux Claude de la Colombière, les données de l'*Histoire du collège de Roanne* (Arch. Soc. Jesu : Lugd. t. 29, f° 196v) : histoire écrite sur place, chaque année, par un Père du collège. Le récit de ces origines par le P. Fouqueray (*op. cit.* III, 537) est un peu différent. Mais il est emprunté à l'*Histoire* [générale] *de la province de Lyon* (ibidem, f° 46), écrite à distance et plus tard, et qui n'est pas exempte d'une certaine intention d'édifier. Les deux jésuites auraient été d'abord reçus « au château de Paray ». Mais « il ne convenait pas à des religieux d'habiter une maison de qualité où toute la noblesse abordait ; ils demandèrent aux catholiques un logement plus conforme à leur état, etc. ». En suivant l'annaliste de Roanne, nous avons beaucoup plus de chance de serrer de plus près la vérité.

le tiers des 450 livres nécessaires, les noms de huit honnêtes « marchands et bourgeois de Paray » (3). En reconnaissance de leur générosité, le P. Général admit ces bienfaiteurs à la participation des mérites de la Compagnie. (Lettre au P. Jean Fourier, 15 août 1622)

Ces quatre logements étaient situés près de la Saulnerie, — c'est-à-dire près du grenier à sel, — dans la rue actuelle de la Visitation, sur l'emplacement même où devaient s'élever plus tard la chapelle et une partie du monastère, qui seraient témoins des apparitions de Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie.

Deux ans après ces premières prédications, le 25 octobre 1621, entrait au noviciat des Jésuites un jeune homme de Paray, François Vavasseur, celui que l'abbé d'Olivet devait estimer le meilleur humaniste de son temps ; certains le surnommeront « la chatte », tant il pourléchait ses poésies latines.

Cependant les deux Pères, Jean de Villars et Melchior Fougerat, ne se trouvaient point à Paray à poste fixe. Pas davantage leurs successeurs de 1620, Grégoire Guiard et André Jacquinot, ni ceux de 1621, Pierre Biard et Bernardin Vitalis ; tous n'étaient là qu'en « mission », c'est-à-dire en camp volant, et dépendants du collège de Roanne. Pour la première fois, nous voyons le P. Guillaume Janin y passer, à partir de 1622, trois années de suite ; et, jusqu'au P. Papon (1669), prédécesseur du bienheureux Claude de la Colombière, cet exemple ne se reproduira, durant près d'un demi-siècle, que deux fois, pour le P. Grisolen en 1645 et le P. Gollier en 1662. « Mission », ce mot signifiait aussi que les Jésuites ne prenaient envers la ville de Paray aucun engagement de « résidence ».

Dans une petite ville qui ne comptait même pas deux mille habitants, aucune œuvre importante, en dehors de l'assistance charitable et de l'instruction, ne requérait l'aide des nouveaux arrivés. C'est à la seconde surtout qu'ils s'appliquèrent.

Malgré les remparts qui la ceinturaient et malgré l'héroïsme de son syndic, messire Claude Bouillet, qui se fit tuer à la porte du Périer, l'an 1581, en défendant sa ville contre une bande de huguenots, le calvinisme s'était infiltré au cœur de la cité parodienne. Qu'elle fût un fief de Cluny, que l'abbé de ce célèbre monastère en fût le doyen, maître et seigneur, et s'y fît

(3) *Minutes Chaufray*, 1619, chez Me Verneret.

représenter, à demeure, par un prieur assisté de moines nombreux, cela ne pouvait qu'exciter l'audace des novateurs. Quand les protestants de Paray, vers le milieu du siècle, afin d'obtenir l'érection d'un temple, feront valoir qu'ils forment « plus du quart de la population » (4), on peut sans doute estimer que c'est vantardise. Mais s'ils ne constituaient qu'une minorité, c'était du moins minorité influente. On y compta longtemps un conseiller au parlement de Dijon, Me Salvert ; presque toutes les professions libérales s'y rencontraient : notaire, secrétaire de justice, procureur, trésorier, maître et maîtresse d'école, plusieurs chirurgiens et apothicaires ; de même, des commerçants et artisans, comme tanneurs, mégissiers, cordonniers, poêliers, orfèvre, chaudronnier, aubergiste, serrurier, tisserand, menuisier. En 1682, le curé, messire Bouillet, élèvera encore cette plainte : « Il est de notoriété publique que les prétendus Réformés sont presque les seuls riches de cette ville ; ils tiennent la plus grande partie des habitants soumis, au moyen des prêts qu'ils leur font, et prennent occasion de là de les maltraiter, de vexer et d'insulter tout ce qui leur résiste ». Minorité hardie, par conséquent. Leur superbe assurance, les sarcasmes dont ils usaient volontiers contre les choses d'Eglise et de « moinerie », ne laissaient pas que d'impressionner les benoîtes âmes chrétiennes. La population avait besoin d'être réconfortée et instruite.

Très vite, un soin particulier fut accordé par les Jésuites à l'enseignement des enfants. Dès 1622, le P. Philibert Coutier, l'un des deux prêtres de la « mission », est porté au catalogue comme *docens pueros*. Et l'année suivante, un troisième Père, à qui l'avenir destinait à Lyon les plus hautes charges, — il devait, au temps du bienheureux Claude de la Colombière, être Provincial, — le P. Laurent Grannon, remplissait à Paray l'office de catéchiste.

Cette mention, *docet pueros,* avec la variante *docet pueros catholicorum,* se retrouve pendant dix ans accolée au nom d'un des Pères, même avant que les Jésuites ne soient invités à prendre pied au collège municipal.

Il existait, en effet, depuis assez longtemps, dans la ville,

(4) Requête pour bâtir un temple au Bronchet, 1653. *Registres du Conseil privé du Roy.* Archives de l'évêché d'Autun.

une maison dite « collège des habitants catholiques » ; maison modeste, d'un seul étage, n'ayant que trois fenêtres de façade. Elle était située au nord de Paray, dans la grande rue des Forges, entre le chevet de l'église Saint-Nicolas et les remparts.

Le 22 septembre 1618, le syndic et les échevins en avaient confié la direction au sieur Thillier, du bourg de Donjon, à charge d'instruire les enfants des catholiques « tant de l'art de lecture, écriture, que grammaire », sans que le maître puisse réclamer de chacun d'eux « plus de 5 sols par mois ». Mais le contrat se terminait par cette clause : « S'il arrivait que lesdits catholiques eussent une Mission des Révérends Pères Jésuites ou autre Collège de religieux pour l'instruction de la jeunesse de ce lieu, en ce cas il sera tenu de leur quitter [céder] ledit collège ». Ainsi, dès 1618, avant même le carême du P. Jean de Villars, le syndic et les échevins avaient-ils, au sujet des Jésuites, quelques ambitions éclairées d'espérance.

L'appel des Visitandines.

En 1626 se produit un événement qui va marquer pour toujours la vie de Paray et lui mériter plus que jamais son nom de « Monial ». On venait, raconte l'annaliste de la Visitation, la Mère de Chaugy, d'établir en cette ville « les RR. PP. Jésuites, afin que la clarté et la splendeur de leur doctrine dissipât les noires ombres de l'hérésie qui couvrent une grande partie des habitants de ce petit lieu » (5). Le P. Paul de Barry, l'auteur du célèbre opuscule *Pensez-y bien,* était supérieur de la « Mission » cette année-là. Durant le carême, qu'il prêcha tout entier, plusieurs personnes, désireuses d'entrer en religion, lui confièrent qu'elles ne trouvaient à cela d'autre empêchement que l'absence de tout couvent de femmes à Paray. Un « éloquent discours » s'ensuivit « en une assemblée commune, faisant voir qu'un monastère de bonnes religieuses est la gloire, le bonheur et le profit d'une ville ». Si bien que les auditeurs s'écrièrent tous d'une voix : « Faites-nous en venir, mon Père,

(5) Les détails qui suivent sont empruntés à l'*Histoire de la fondation du monastère de la Visitation Ste Marie de Paray-le-Monial, établi le 4 septembre 1626.* Autun 1926. Cette plaquette, publiée à l'occasion du 3me centenaire, est tirée presque entièrement du récit de la Mère de Chaugy qui date de 1638.

de l'ordre que vous jugerez le plus capable de nous rendre ces services ».

Le P. de Barry n'avait jamais vu de Visitandines. Mais son compagnon, le P. Aymères, qui « venait fraîchement d'Evian, où les chères Sœurs de Thonon avaient commencé leur fondation », fit un tel éloge de leur « esprit d'humilité, simplicité, douceur et pauvreté », que le P. de Barry n'hésita pas. Il s'adressa au « monastère de Lyon-en-Bellecour », dirigé par la Mère Marie-Aimée de Blonay, s'assura du consentement de la Mère de Chantal, provoqua une requête des habitants de Paray à Mgr Claude de la Magdelaine de Ragny, évêque d'Autun, une autre à Mgr d'Arbouze, abbé de Cluny, seigneur temporel du lieu, fit demander, pour obtenir des religieuses de Bellecour, l'autorisation de l'archevêque de Lyon, Denys de Marquemont, qui pour lors était en cour de Rome, et l'approbation de Monsieur le comte de la Faye, leur père spirituel, qui était à Paris. Quand tout fut prêt, il voulut « prendre la peine de porter lui-même à Lyon toutes les permissions ». Mais, au préalable, il réunit les habitants de Paray pour leur exposer ce qu'étaient ces Filles de la Visitation Sainte-Marie. « Tous ces messieurs, ravis de joie, lui répondirent : Mon Père, faites les venir incessamment ! Nous les regardons comme l'aurore qui nous annonce un beau jour ». Ils ne croyaient pas si bien dire.

Les difficultés néanmoins surgirent. Après l'enthousiasme du début, qui avait poussé le bon peuple, au jour de l'entrée des religieuses, le 3 septembre 1626, à « couper leurs vêtements, afin d'en garder les morceaux comme des reliques », survinrent des épreuves et des contradictions. Humidité du logement, qui rendit malades « presque toutes les Sœurs » et causa la mort de l'une d'elles, dès le 10 novembre. Pour des moniales cloîtrées, jardin trop exigu, confinant aux remparts, exposé au nord, quasi sans soleil. Voisinage, à l'ouest, du collège municipal, et à l'est, du four banal, causant « un tel bruit et tintamarre » qu'on ne pouvait « nourrir l'esprit d'oraison ». Ajoutez le puits mitoyen entre le monastère et le four, qui attirait les curieux, pour épier, à travers l'échancrure de la muraille, « quand les religieuses viendraient à l'eau et pour leur parler ».

Cela ne pouvait durer. Avec la permission de l'abbé de Cluny, les Visitandines achetèrent le four, et le firent, à leurs frais, reconstruire ailleurs. Mais alors fureur dans le quartier ;

on jette dans le puits « tant de saletés et de suie » qu'il devient inutilisable. Pour comble d'infortune, voici la grande peste de 1628, et une Sœur atteinte de « trois gros charbons ». Le chirurgien ne veut donner de consultation — et encore en courant — que du haut de la tour des remparts, dominant le jardin où les religieuses écoutent. « La Sœur mourra dans les trois jours si elle n'est saignée », conclut-il ; puis de s'enfuir, le nez dans son masque à parfums. Enfin, le diable s'en mêlant sans doute, le cimetière des pestiférés qu'on installe en face du petit couvent, de l'autre côté des fossés de ville !

Apitoyée par tant de misères, la sainte Mère de Chantal aurait bien voulu que ses filles quittassent « un lieu si chétif ». Elle y insiste dans cinq ou six lettres. D'autant que le départ du P. de Barry dès la fin de 1626 et du P. Aymères en 1627 avait « mortifié les Sœurs cuisamment ». Mais où aller ? Elles n'ont plus de dot liquide : « leur bien est tout en maisons ». Les Jésuites tiennent bon, de leur côté, pour les maintenir à Paray. Et la sainte d'écrire : « De bon cœur j'acquiesce à leur sentiment, que je sais être bon et solide, comme venant d'âmes auxquelles je crois que l'esprit de Dieu réside ». L'esprit de Dieu fit plus. Pour faciliter toute chose, les Jésuites, en 1632, proposaient aux Filles de sainte Chantal un échange de maisons. La rue de la Saulnerie devenait rue de la Visitation. Le monastère que Jésus-Christ, pour révéler les trésors de son sacré Cœur, voulait, malgré tant de vicissitudes, à Paray-le-Monial, y était définitivement fixé.

Résidence fixe.

Devenus ainsi voisins du collège municipal, les Jésuites furent immédiatement sollicités d'y envoyer un des leurs enseigner la grammaire ; ce qui fut fait dès 1633. Et neuf ans plus tard, la marquise de Ragny fondait une rente de 200 livres pour l'entretien de ce régent. Mis en goût par cette acceptation, les Parodiens firent écrire, en 1647, par un juge, messire Baudrieux, au P. Vincent Carrafa, pour demander un second professeur. Sans s'y opposer, le P. Général, par une lettre du 20 juin, s'en remettait au Provincial de Lyon, le P. Claude Mauclerc, du soin de l'accorder. Cette concession ne pouvait se faire sans transformer la « mission » de Paray en résidence ou en collège. A l'unanimité, les consulteurs de province s'y opposèrent, « à

moins toutefois, ajoutait le P. Mauclerc, que cette maison ne consente à être un appendice d'un collège voisin » (7 novembre 1647).

Trois ans plus tard, sous le généralat du P. Piccolomini la question est reprise par la consulte de Lyon. Les raisons apportées pour la transformation de la « mission » en « résidence » étaient celles-ci : « 1°) Le fruit recueilli dans ces lieux infectés par l'hérésie est grand ; nous devons le procurer partout où c'est possible. 2°) La bienveillance des habitants à notre égard a toujours été constante et ferme. 3°) Il est à craindre que certains prêtres, dont une bonne part est favorable à Jansénius, ne perdent entièrement par ces erreurs nouvelles une cité déjà attaquée par les huguenots ».

Mais les raisons, pour refuser cette érection, n'étaient pas moins fortes : « 1°) Les petits établissements, quand ils deviennent stables, nuisent à la discipline religieuse. 2°) La province, en ce moment, possède à peine assez de professeurs pour ses collèges complets. 3°) Les jeunes régents ne se forment pas dans ces petites résidences ».

Les dix religieux qui devaient donner leur avis opinèrent pour l'établissement d'une résidence stable et pour le maintien du second professeur. Deux d'entre eux, le P. François d'Aix en particulier, demandaient qu'elle fût annexée à un collège. Un autre, que la Compagnie ne fût pas obligée à la conserver toujours. Un troisième cède à la bienveillance notoire des habitants et vote pour la conservation de cette maison : 1° pour que les Pères n'en soient pas chassés, à la grande joie des hérétiques, ce qui aura lieu certainement, en raison d'un décret public récent, si l'on n'accorde pas ce qui est demandé ; 2° pour ne pas offenser le prince de Conti, abbé de Cluny, en abandonnant, en de telles circonstances, une ville qui relève de son autorité.

Le Provincial Jean Gayet, en transmettant ces votes à Rome, demande que la résidence, si le Père Général l'accordait, fût unie au grand collège de Lyon ».

En fait, la maison de Paray, depuis 1638, déjà, dépendait du collège de la Trinité. En 1659, elle était de nouveau rattachée au collège de Roanne, et le resta jusqu'à la fin.

L'approbation du P. Piccolomini est du début de juin 1651. Avec une hâte, qui prouve combien l'enseignement des Jésuites était désiré, dès le 29 du même mois, la ville, par acte de Me Ser-

rurier, notaire royal, leur cédait « la maison collégiale dudit Paray, joignant à leur maison » ; et l'année suivante, elle assurait aux Pères une rente de 1100 livres, à la condition d'y entretenir constamment deux professeurs. Quant au collège communal, réduit aux classes inférieures, il était transporté dans une rue voisine.

Vers le même temps, (1650), les Bouillet avaient fait construire pour les Jésuites une petite chapelle, de 13 pieds sur 35, avec cette clause très onéreuse que tous les membres de la famille — et l'on en comptait de quatre ou cinq branches ! — eussent le droit d'y être inhumés. Vingt ans après, il apparut que cette obligation risquait de transformer ce lieu de prières en foyer d'infection. Les religieux, sous le supériorat du P. Pierre Papon, rachetèrent, pour 800 livres, le droit des Bouillet, et devinrent propriétaires indépendants de la chapelle (1671).

Le P. Claude de la Colombière.

Telle était la situation de la petite résidence, lorsque y arriva, en février 1675, celui qui devait en faire la renommée : le P. Claude de la Colombière.

Né, en 1641, à Saint-Symphorien-d'Ozon, dans le Dauphiné, élève successivement aux deux collèges de Lyon, il avait, en Avignon, fait son noviciat, sa philosophie et cinq années de régence. Après sa théologie au Collège-de-Clermont à Paris, il avait, à Lyon, brillamment enseigné la rhétorique (1670-1673) et prêché, puis fait, dans la maison Saint-Joseph, sa troisième année de probation. Le P. Papon ayant, en janvier 1675, reçu ses lettres patentes de supérieur, pour aller à Gray régler des affaires assez embrouillées, le P. de la Colombière venait, en cours d'année, le remplacer. A Mademoiselle de Lyonne, qui s'étonnait que l'on eût envoyé en si petite ville un homme d'un tel mérite, le P. Forest, ancien co-novice du P. Claude répondit : « C'est en faveur d'une âme de choix qui a besoin de sa conduite ».

Au monastère de la Visitation, en effet, vivait alors, depuis près de quatre ans, cette « âme de choix », que Notre-Seigneur poursuivait de faveurs mystiques : Marguerite-Marie Alacoque. Dès son entrée au noviciat, ses supérieures ne lui avaient pas caché que ces voies extraordinaires ne sont pas conformes à l'esprit des Filles de Sainte-Marie. Extases et visions sortent

tellement de la voie commune si chère à saint François de Sales et à sainte Jeanne de Chantal ! Inquiète, Marguerite-Marie essayait de s'y soustraire, se croyant dans l'illusion, peut-être même trompée par le démon. Parmi ses compagnes, certaines ne se gênaient point pour la traiter d'hypocrite ou d'hallucinée. Consultés, des « personnes de doctrine », prêtres et religieux, n'osèrent se prononcer ; l'un d'eux, railleur, ajouta même : « Qu'on fasse manger de bonne soupe à cette fille, et tout ira mieux ».

Peine perdue. Marguerite-Marie souffrait le martyre. « Je me croyais abandonnée, écrit-elle, puisqu'on m'assurait que ce n'était pas l'esprit de Dieu et que, cependant, il ne m'était pas possible de résister à cet esprit qui m'attirait ». Dès la première entrevue, aux Quatre-Temps du mois de mars, le P. de la Colombière déclara d'elle à sa supérieure : « C'est une âme de grâce ». Et la sainte avait entendu de son côté une voix intérieure qui disait : « Voilà celui que je t'envoie » : celui que Jésus lui avait annoncé, quelque temps avant, par ces mots : « Je t'enverrai mon fidèle serviteur et parfait ami, qui t'apprendra à me connaître ».

Telle fut la mission du bienheureux Claude : rassurer Marguerite-Marie et la diriger, l'accréditer aussi auprès de ses supérieures, en vue de permettre aux désirs de Jésus concernant son Sacré Cœur de se manifester. Comme Jean-Baptiste, il n'était venu que « pour rendre témoignage à la Lumière ». Nous n'avons pas à dire ici comment il réalisa ces désirs, ni comment il contribua lui-même à propager le culte réclamé par le Christ (6). Son rôle de « précurseur » accompli, il disparaissait. Il sortait même de France ; prédicateur de la duchesse d'York à Londres pendant deux ans, il était accusé de prosélytisme indiscret, enveloppé dans la crise de « phobie papiste » de 1678, provoquée par Titus Oates, emprisonné plusieurs semaines dans les cachots infects de *King's bench*. Épuisé, phtisique, il revenait à Paray, durant quelques jours, au début de l'année suivante, une seconde fois à l'automne de 1681. Il y consuma ses dernières forces à l'achèvement de sa mission,

(6) Voir à ce sujet Pierre Charrier, S. I., *Histoire du P. Claude de la Colombière*, 2 vol. in-8° (Delhomme et Briguet) 1894 ; Louis Perroy, S. I., *Le Père Claude de la Colombière*, in-12 (Lethielleux).

auprès de la sainte et de sa nouvelle supérieure, la Mère Greyfié ; puis il y mourut obscurément, dans une dernière hémorragie, le 15 février 1682.

« Mon Dieu, avait-il écrit vers la fin de son troisième an, je veux me faire saint entre vous et moi ». Dieu l'avait pris au mot. Le Père chargé de l'histoire triennale de la maison, en cette année 1682 où le Christ venait de rappeler à lui son « fidèle serviteur et parfait ami », se contentait de déclarer : « Dans cette résidence de Paray-le-Monial, depuis trois ans, il ne s'est rien passé qui mérite d'être consigné dans les annales ».

Au cours de son supériorat de dix-neuf mois à Paray, le P. de la Colombière avait tenté un gros effort pour le développement du collège. Il avait obtenu du P. Provincial un professeur qui fût capable d'enseigner à la fois les humanités et la rhétorique, le P. Miraillon, l'autre régent se chargeait de la 4me et de la 3me. Par un acte du 3 décembre 1676, Jacques Dumény, principal du collège communal, s'engageait, moyennant une rétribution annuelle de 75 livres, à « enseigner la 5me et à rendre ses écoliers capables d'entrer en 4me au collège des RR. PP. Jésuites ». Mais la rhétorique — faute d'élèves sans doute — cesse, dès l'année suivante, d'être mentionnée au catalogue, et semble n'avoir plus jamais été rétablie.

Quant à la philosophie, ce ne sont pas les Jésuites, mais les Bénédictins, qui prennent, en 1680, l'initiative de l'enseigner. Le contrat qu'ils signent dans ce but avec la ville, et qui assure au professeur 300 livres annuelles, était conclu pour deux ans. Nous ignorons s'il fut renouvelé.

Dans le même but de développement, le P. de la Colombière avait acheté une « maison, écurie et jardin » située entre la résidence et la petite chapelle. Ayant, en 1675, quelques mois après que le P. de la Chaize était devenu confesseur de Louis XIV, reçu du roi un cadeau de 500 livres, le supérieur avait, sur la quittance qu'il en remit à M. Pellison, procureur de Cluny, promis d'employer cette somme « pour bâtir une église à la résidence ». S'il acquérait, le 28 avril 1676, la « maison, écurie et jardin » susdits, ce n'est pas que la maison même l'intéressât pour le moment ; il la cédait, en effet, quelques mois après, en location à la personne qui la lui avait vendue, Marie-Pernette Bouillet, veuve de Guinet de Villorbaine. C'est

le jardin surtout qu'il désirait, soit pour les jeux des écoliers, soit pour bâtir l'église projetée. Toutefois, il ne put entreprendre lui-même cette construction. L'église ne fut bâtie qu'après sa mort, de 1683 à 1685 ; elle abrita du moins son corps, jusqu'à la suppression de la Compagnie par le Parlement en 1763. La chapelle primitive de 1650, la seule où le bienheureux Claude ait dit la messe, — celle où il avait commencé, probablement dès la fin de juin 1675, à réaliser les désirs de Notre-Seigneur relativement au culte du Sacré-Cœur, — devint une salle de réunion.

La maison achetée de Pernette Bouillet, revendue en 1680 au sieur Pascaud, se vit l'objet, vingt-quatre ans plus tard, de « lettres de rescission contre la rétrocession » et, par sentence du baillage de Charolles, le 13 septembre 1704, fit retour aux Jésuites. Mais ceux-ci ne l'habitèrent jamais ; louée successivement à différentes personnes, elle fut occupée, à partir de mars 1760, par noble dame Elisabeth de Reclesne de Digoine, comtesse de Dyo (7).

Somme toute, malgré les efforts de développement tentés par le P. de la Colombière et ses successeurs, le chiffre des écoliers de l'externat, à en juger par le petit nombre des classes, la superficie des locaux et de la chapelle... et par la population restreinte de Paray, ne semble avoir jamais atteint la centaine.

Apôtres du Sacré-Cœur.

Après la mort du P. de la Colombière, la petite résidence de Paray, sauf pour ses attaches avec le culte du Sacré-Cœur, n'a guère plus d'histoire.

Le P. Ignace Rolin y séjourne à deux reprises, l'année qui précède son « troisième an », 1683-84, et celle qui le suit, 1685-86.

Directeur de sainte Marguerite-Marie, en un moment d'épreuves particulièrement douloureuses, où elle a dû, comme maîtresse des novices, renvoyer Mademoiselle de Vichy-Champrond dans sa famille, le P. Rolin, dans une longue lettre, fer-

(7) Achetée en 1792 par François Thouvant de Boyer, elle passa, par héritage, au début du XIX[e] siècle, à une de ses nièces, Rosalie de Verneuil, dame de Daron. C'est sous ce dernier nom qu'elle a été connue à Paray au siècle dernier.

me, courageuse, la rassure : « L'esprit qui vous conduit n'est point un esprit de ténèbres... Ce ne sont point les démons qui sont déchaînés contre vous... Laissez faire toutes les plaintes que l'on voudra. Ne craignez rien pour moi ; le saint Père de la Colombière est mon garant... »

Le P. Rolin acquiert sur Marguerite-Marie assez d'autorité pour obtenir, en 1685, qu'elle résume en un long mémoire les grâces de choix répandues sur son âme, les merveilleuses libéralités du Cœur de Jésus. Et prudemment, il lui interdit de le brûler avant qu'il l'ait examiné. Précieux manuscrit, que la sainte, au moment de mourir, eût bien voulu faire disparaître, mais qui fut sauvé de l'holocauste par une de ses novices et par sa supérieure.

Le P. François Froment habita Paray plus longtemps : une première fois en 1683, une seconde, de 1688 à 1695. C'est à lui que Marguerite-Marie demande, avant même que le P. Croiset n'entre en scène, — donc dès le début de 1689 au plus tard, — de composer un ouvrage sur la dévotion au Sacré-Cœur. Les deux « livrets » provenant des Visitations de Moulins et de Dijon proposent à la piété des adorateurs des formules et pratiques excellentes ; mais leur portée doctrinale est insignifiante. Il faut les compléter. Le P. Froment se met au travail. Mais ses charges de préfet des classes et de confesseur l'absorbent. Son ouvrage ne paraîtra qu'en 1699, à Besançon, neuf ans après la mort de la sainte.

Doué d'un autre tempérament, le P. Jean Croiset, plus jeune, parti plus tard, le devance de beaucoup. Entré au noviciat à vingt-et-un ans, en 1677, il correspond, dès avant son sacerdoce, en 1689, avec Marguerite-Marie. Son recteur du collège de la Trinité à Lyon l'y autorise. C'est le P. Antoine Billet, frère du médecin de la Visitation, et oncle de la Sœur Claude-Marguerite, amie intime de la sainte. Sur la demande du libraire Molin, de Lyon, Jean Croiset, en quelques semaines d'avril et de mai 1689, rédige des considérations doctrinales, pour joindre à un certain « livret » de la Sœur Joly qui a obtenu, entre Rhône et Saône, un merveilleux succès. Une première édition est épuisée le 19 juin, et l'on parle, en août, d'en imprimer une troisième. Marguerite-Marie exulte, en « apprenant les progrès de cette aimable dévotion, laquelle fait toute sa joie et son contentement » (3 novembre 1689).

Afin de faciliter un ouvrage plus considérable, le P. Billet autorise volontiers le P. Croiset à se rendre, accompagné du P. Claude de Villette, à Paray-le-Monial ; probablement durant les congés de Noël, cette même année. Mais, au cours d'un premier entretien, la sainte, sans doute intimidée, gênée de voir devant elle un visiteur adjoint, avec qui elle n'a jamais correspondu, en défiance aussi peut-être contre cette demi-publicité indiscrètement donnée par le P. Croiset à l'entrevue, se renferme dans un mutisme presque complet. Les visiteurs le comprennent. Ils reviennent, le lendemain, séparément, à l'insu l'un de l'autre, et reçoivent, de derrière les grilles, des lumières et des conseils tels, qu'ils repartent pour Lyon, ravis, pleins de reconnaissance et gagnés à jamais au Sacré-Cœur. Le P. Claude de Villette devait revenir à Paray, comme supérieur, de 1691 à 1694.

Quant à cet apôtre du Sacré-Cœur, le P. Joseph de Galliffet, qui fut Provincial de Lyon et Assistant de France à Rome, il ne touche à Paray-le-Monial que par sa filiation spirituelle du P. de la Colombière. Philosophe au collège de la Trinité, après l'émission de ses premiers vœux le 18 septembre 1680, il y fut, durant une année, sous la direction du bienheureux. Et dans son grand ouvrage « l'Excellence de la dévotion au Cœur adorable de Jésus-Christ », qui fut, pour la réalisation des désirs de Notre-Seigneur, décisif, c'est du P. de la Colombière que le P. de Galliffet déclare expressément tenir sa propre dévotion au Sacré-Cœur.

Les dernières années.

Qu'importent, après cela, les détails que peuvent nous fournir les archives concernant la petite résidence ?

Il en est pourtant d'édifiants : tels ce legs de vingt livres à la congrégation des Messieurs, consigné dans le testament que fait Claude Bouillet, lieutenant en pied au régiment de Navarre, avant de retourner à l'armée, le 2 février 1682, ou cette « rente de 15 livres à la chapelle des Jésuites, pour l'entretien d'une lampe devant Notre-Dame », assurée par demoiselle Jeanne Duperret, le 9 mai 1685 ; telle, plus encore, cette fondation d'une mission à donner, de huit en huit ans, par les Jésuites, en l'église de Saint-Nicolas, de par la volonté de Sœur Françoise Chalon, de l'hôpital Saint-Joseph, qui alloue pour cela cinquante

livres annuelles, en fondation « à perpétuité », qui devait être rendue caduque vingt-deux ans plus tard.

D'autres révélations d'archives sont humoristiques : telle cette requête de 1700 où « les RR. PP. Jésuites font connaître aux sieurs maire et échevins que, la jeunesse tombant dans des dérèglements faute de correction, et que n'étant point de leur état de corriger eux-mêmes ladite jeunesse, ils invitent messieurs les habitants de fournir une somme chaque année pour qu'ils aient un correcteur ». Sur quoi, en assemblée générale tenue à l'hôtel-de-ville le 19 septembre de la même année, fut « résolu qu'on leur donnerait 60 livres par an, savoir 40 pour un correcteur et 20 qu'ils emploieront en volumes à distribuer aux meilleurs écoliers ». Les bonbons à côté des verges.

Il en est, enfin, d'émouvantes, qui montrent, à la fois, et les difficultés qu'éprouvait le petit collège, en temps de disette, pour obtenir de la ville les 1100 livres de rente promises par contrat, et la bonne volonté, pourtant, que chacun manifestait pour trouver un accommodement. Lorsque, en 1709, par suite de la misère publique, la « taille négociable », sur laquelle était prélevée cette pension, ne put être recouvrée, le recteur, le P. Seguin, lança un cri de détresse au parlement de Dijon. Celui-ci fit droit à sa requête ; et « attendu qu'il s'agit d'aliment pressant, qui ne peut souffrir de retardement, étant pour la nourriture du suppliant et des Pères de sa maison », ordre fut donné au collecteur des deniers de « payer à l'ordinaire », fallût-il, pour cela, prendre sur « le produit des octrois de vin » de la commune.

Humbles détails assurément, mais qui composent, fil par fil, la trame grise de l'existence d'un petit collège de province, trame nécessaire pour que se puisse tisser, au jour le jour, dans les âmes d'enfants, l'œuvre de Dieu.

Lorsque, en 1763, le Parlement eut supprimé la Compagnie de Jésus, le crieur de Paray « fit savoir à tous ceux qui voudraient mettre mise et enchères sur les effets appartenant aux ci-devant Jésuites, de se trouver audit collège, lundi, 3 octobre, où l'on en ferait la délivrance aux derniers enchérisseurs ». Le curé de Paray, — encore un Bouillet, — dut, la douleur dans l'âme, « publier le présent avis aux vêpres du dimanche », et même attester par écrit qu'il avait accompli cette dure tâche. Plus jamais les Jésuites ne viendraient donner la mission ni

prêcher dans cette église de Saint-Nicolas, qui ne tarderait pas, d'ailleurs, à être désaffectée. Elle devait être, sous l'Empire, transformée en théâtre, avant d'être, en 1860, plus qu'à moitié, détruite.

Nous ne savons si, pour « miser en enchérir » sur les effets des ci-devant Jésuites, les amateurs furent nombreux. Ceux qui se présentèrent, en tout cas, durent être singulièrement déçus... ou édifiés, en constatant la pauvreté du mobilier dont on leur offrait le partage. Le détail en est fourni tout au long dans l'inventaire dressé par les soins de Me Jean-Louis Bernigaud, conseiller et procureur du roy en Charollais, et Me Jacques Pallot, avocat au Parlement. « Petit autel servant pour la congrégation des écoliers, dix mauvais bancs, quelques tables, deux mauvais fauteuils de bois, rideaux de cadis vert, paillasses, matelas, prie-Dieu, bureau ou *espèce* de bureau, armoires, lit sans bois, monté sur un mauvais tréteau, un autre lit garni de son bois, provenant de l'infirmerie, lèchefrite de fer, chauderette de cuivre jaune, douze plats et deux douzaines et demie d'assiettes de fayence, etc. », autant d'objets dont la mention est souvent suivie de ces mots : « le tout en assez mauvais état ». Interrogé sur ce qu'il donnait annuellement aux Jésuites, le prieur des Bénédictins déclara qu'il leur « doit et paie annuellement 28 livres en argent et 4 bichets de froment ; et cela, pour rétribution de ce que les Jésuites viennent prêcher dans leur église tous les dimanches de l'Avent et du Carême, et les fêtes de la Vierge ». Comme l'apôtre Paul aux habitants de Thessalonique, les Jésuites vraiment pouvaient dire aux Parodiens : « Nous n'avons été à charge à personne d'entre vous » (8).

Mais cette pauvreté et les travaux de tous genres accomplis par les Jésuites à Paray, comme en tant d'autres villes, pendant deux siècles, n'empêchaient pas « ledit Me Bernigaud de remontrer que son ministère, son devoir et sa soumission aux ordres de la Cour » l'obligeaient à faire exécuter promptement la vente prescrite. Et pour stimuler la commission requise à cet effet, il croyait nécessaire d'ajouter : « Les sages motifs qui ont décidé le Parlement à proscrire une doctrine aussi pernicieuse que l'est celle de la Société des soi-disant Jésuites, doivent nous engager nous-même à concourir à sa destruction en accé-

(8) 1re Thessal. II, 9.

lérant l'exécution d'un arrêt qui passera à la postérité comme un monument de la fidélité du Parlement envers le Roi, de son zèle pour la religion, pour le maintien des maximes du royaume et pour la sûreté de la personne sacrée des Souverains » (9). Douloureux spécimen de la littérature à laquelle s'abandonne un magistrat, quand, au lieu de juger d'après les principes du droit, il prend le vent du jour.

Pour les défendre contre la calomnie, les persécutés de tous les temps n'ont pas de meilleur avocat, devant la barre de l'opinion mondiale, que l'impartiale et sereine histoire (10).

Lyon. G. GUITTON, S. I.

---

(9) Archives départementales de Saône-et-Loire, à Mâcon, D, 30.

(10) *N.d.l.R.* Cette étude sera reprise dans un important ouvrage, dont la publication, par fascicules, a commencé en décembre 1939 : « *Les Etablissements des Jésuites en France depuis quatre siècles (1540-1940)* ». L'ouvrage, dû à de nombreux collaborateurs, comprendra dix à douze fascicules de 50 frs français chacun. La direction en est assumée par le P. Pierre Delattre, 7 rue des Augustins, Enghien. Nous recommandons vivement cet ouvrage à l'attention de nos lecteurs.

Bibliographie. — Arch. Soc. Jesu : Lugd. t. 29, Historia, f° 46 sq. et 196 sq. t. 30, Historia, f° 237 ; t. 37, *Fundationes*, n° 114-117. — P. Pierre Charrier, Histoire du Vénérable Père Claude de la Colombière, complétée à l'aide de documents inédits, 1894, t. I, pp. 137-237 ; 331-394. — Arch. Maison La Colombière, Paray-le-Monial. — Arch. départ. de Saône-et-Loire, Mâcon, D, 28-30. — Actes de l'état civil de Charolles. — Etude de M^tre^ Verneret : Minutes des notaires Chaufray, de Roche, de la Goutte, Dargaud. — Etude de M^tre^ Meunier : Minutes du notaire Billet.

LES TRADITIONS SUMÉRO-BABYLONIENNES SUR LA CRÉATION D'APRÈS LES DÉCOUVERTES ET LES ÉTUDES RÉCENTES.

Nous croyons utile de faire ici quelques remarques préalables.

1. La logique des anciens Orientaux était fort différente de celle que nous avons héritée des Grecs. Il est très important de ne pas perdre de vue ce fait, quand on veut interpréter les écrits des Babyloniens, des Égyptiens, des Hébreux et autres peuples — surtout quand ils sont antérieurs à l'époque grecque. M. Labat a écrit très justement, dans un petit volume (1) que nous citerons plus loin : « tout se tient pour eux, dans le monde, suivant des rapports plus intuitifs que logiques, mais assez solides pour former un ensemble où s'entrelacent étroitement les relations, les correspondances et les symbolismes ; ils ne connaissent pas de sciences particulières, mais une science... englobant tout l'univers sensible et intelligible en un réseau fermé de relations et d'influences réciproques : astres, nombres, êtres vivants, plantes, minéraux, couleurs, actes humains s'enchaînent et se conditionnent mutuellement ».

2. Les dieux du panthéon suméro-babylonien représentent le plus souvent les personnifications des corps ou des éléments de la nature, ou bien des attributs « divins » de ces dieux. Ainsi, ^{d}*Anou* est le ciel, ^{d}*Shamash,* le soleil ; ^{d}*Sin,* la lune ; ^{d}*Ishtar,* la planète Vénus « la reine du ciel » ; ^{d}*Adad,* l'orage ; etc.

3. Le mot qu'on traduit par *dieu* ne représentait pas toujours, aux yeux des Sumériens, des Babyloniens et des Assyriens, un dieu au sens philosophique du mot ; souvent, il serait plus juste d'entendre quelque chose comme « surnaturel ».

4. Il est d'usage courant, en assyriologie, d'employer les mots *créer, création,* quand il s'agit des origines du cosmos et de l'homme ; mais nous ferons remarquer, en premier lieu, que ni les Sumériens, ni les Assyro-Babyloniens, n'ont jamais eu l'idée de création au sens métaphysique ; et, en second lieu, que, pour exprimer le concept plus ou moins équivalent, ils employèrent ces mots caractéristiques *engendrer* et *bâtir,* sans doute parce que, pour eux, *engendrer* et *bâtir* représentaient l'application la

(1) P. 64.

plus incontestable de la causalité efficiente. On rencontre même « engendrer une statue » pour *faire une statue,* dans de vieux textes de Lagash qui remontent aux environs de 2900 av. J.-C. Quant à l'emploi du verbe *bâtir,* il est très fréquent. Bien entendu, dans les traductions, on écrit *créer, fabriquer* ou *faire,* suivant le cas.

I. *Chez les Sumériens.*

A l'époque historique antérieure à la dynastie d'Isin-Larsa, donc depuis le IV[e] millénaire jusqu'aux environs de 2186, les textes connus ne nous fournissent aucun exposé synthétique des origines du cosmos ; ils nous apprennent seulement que les dieux — donc les éléments de la nature — se sont engendrés les uns les autres (2), à l'exception du dieu-Ciel, An. Mais il n'existe pas encore de généalogie divine officielle ; les « théologiens » l'établiront, plus tard ; ou, plus exactement, le premier document qui nous révèle le résultat d'un tel travail est postérieur à l'époque dont nous parlons ici.

Cinq recensions d'une tradition sur l'origine des êtres, de l'époque d'Isin-Larsa (2186-1925), nous ont été conservées dans des textes fragmentaires découverts à Nippour — ville située entre le Tigre et l'Euphrate, à « mi-chemin » entre Babylone et la très méridionale Our, patrie d'Abraham.

Un premier texte avait été publié par Radau, en 1909 (3).

En 1910, S. Langdon édita (4) un second fragment qui avait été récemment acquis par la Bodleian Library ; il le réédita en 1914 (5).

Un autre texte, découvert par Barton parmi les tablettes non encore cataloguées du Musée de Philadelphie, fut publié en autographie, transcrit et traduit par ce savant, en 1918 (6) ; collationné ensuite par S. Langdon (7), puis par Edw. Chiera (8).

---

(2) Pour les détails, voir notre *Religion sumérienne* (1931), p. 32-112.

(3) Dans Hilprecht-*Anniversary Volume* (Grand in-8°, Leipzig) n° 6, Pl. VIII.

(4) Dans la Revue *Babyloniaca,* Pl. I.

(5) Dans le vol. XXXI de *The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania,* Pl. XV.

(6) N° 8. Pl. VII-VIII de ses *Miscellaneous Babylonian Inscriptions.*

(7) *Le poème babylonien du Paradis, du Déluge et de la Chute* (trad. Ch. Virolleaud), in-8°, 1919. Notons que ce titre est inexact, parce que basé sur une interprétation erronée du poème. Voir notre *Milieu biblique,* t. II, p. 24-33.

(8) *Sumerian Religious Texts,* p. 27-31 (1924).

Un quatrième fut édité par Edw. Chiera, en 1924 (9).

Il faut citer aussi les variantes du n° 6983 du Catalogue de Philadelphie relevées par le même Chiera (9bis).

Reprenons ces textes dans un ordre différent.

Chacun des trois derniers savants que nous venons de nommer avait proposé sa traduction du troisième texte dans les volumes respectifs que nous avons cités en note. En 1925, le R. P. Maurus Witzel, en publia une nouvelle (10) — la meilleure, à notre sens — ; mais il estima que le texte consistait en une série de strophes poétiques. Or sa division strophique est loin de s'imposer, surtout quand on tient compte du fragment de la Bodléienne et des variantes relevées par Chiera sur le n° 6983 de Philadelphie. Nous avons publié (11), à notre tour, une transcription de ce document avec une traduction et des notes. Voici quelques passages qui peuvent intéresser.

Origine du ciel et de la terre en 60 stiques.
Lorsque, au ciel, par An les Anounnaki (12) furent engendrés,
le nom (13) des céréales n'avait pas été formé, n'avait pas verdoyé
les rigoles du pays dTagtoug (14) n'avait pas fait ;
pour dTagtoug un *témen* (15) n'avait pas été fixé ;
la brebis n'avait pas été nommée (16), l'agneau ne s'était pas multiplié,
la chèvre n'existait pas, le chevreau ne s'était pas multiplié.
Le mouton ! son agneau n'avait pas été engendré ;
la chèvre ! son chevreau n'avait pas été engendré.
Le nom (16) des céréales, du long fossé, de la mare, de la charrue
les Anounnaki, dieux grands, ne connaissaient pas (17).

Les hommes allaient tout nus et, pour se nourrir, ils broutaient l'herbe, « comme les moutons », car ils n'avaient pas la notion

(9) L.c., Pl. XLVIII et XLIX.
(9bis) L.c., p. 27-31, *passim.*
(10) *Perlen sumerischer Poesie* (1925). 106-114.
(11) *Revue d'Assyriologie,* t. XXVI, (1929), p. 33-38.
(12) Les dieux.
(13) Sur le nom, voir notre *Milieu biblique,* t. III, p. 655-659.
(14) Dieu jardinier.
(15) Au sens de *fondations* d'un temple.
(16) Voir note 13.
(17) Le second récit biblique de la Création (*Gen.* II,5-III,24) commence d'une manière analogue :
Aucun arbrisseau des champs n'était encore sur la terre ;
aucune herbe des champs n'avait encore germé ;
Yahweh-Elohim n'avait pas fait pleuvoir sur la terre ;
il n'y avait pas d'homme pour cultiver le sol...

des « aliments », ni des boissons fermentées : ils buvaient l'eau des ruisseaux :

> Les hommes, quand ils furent « créés » (18),
> aliments et boisson fermentée ne connaissaient pas ;
> vêtements pour s'habiller ils ne connaissaient pas (19).
> Les gens sur leurs grands membres marchaient ;
> comme des moutons, avec leur bouche l'herbe ils mangeaient,
> l'eau des ruisseaux ils buvaient.

A l'humanité la vie fut donnée afin de pourvoir le bercail sacré des dieux. dEnlil et dEnki placèrent sur terre animaux et céréales du temple Doukou, construisirent parc et greniers (20) et donnèrent des protecteurs divins aux animaux pour les féconder et aux céréales pour les multiplier : « et l'abondance vint du ciel ».

Les dieux établirent des lois. Partout, ce fut l'abondance.

Deuxième recension (21). D'après un autre texte de Nippour, ce fut par la triade divine An, Enlil, Enki et par la déesse Ninhoursag que furent *bâtis* les hommes les [...plantes ?], les quadrupèdes.

Et ce fut *pour qu'ils bâtissent des villes et des temples* que les hommes reçurent l'être et la vie ; donc, encore en vue du service divin.

Troisième recension. Elle est représentée par un texte publié par Chiera (22). Elle offre, du point de vue littéraire, quelques ressemblances avec le premier récit de la *Genèse,* d'abord en ce sens que le monde est « créé » *par étapes* : terre, semences, froid ; et, en second lieu, en ce sens que, après chaque « acte créateur », une formule est répétée.

II. *Chez les Babyloniens.*

Les fragments de tablettes sémitiques babyloniennes qui nous

---

(18) Littéralement : *engendrés.*

(19) On songera à l'état primitif d'Adam et Eve.

(20) Manière anthropomorphique de s'exprimer, analogue dans le récit biblique cité :

> (Yahweh-Elohim) souffla dans ses narines un souffle de vie...
> Yahweh-Elohim planta un jardin, en Eden, du côté de l'orient...

(21) Texte publié, en 1914, par Arno Poebel, *Historical and Grammatical Texts,* n° 1.

(22) L.c., n° 4.

ont conservé la tradition relative à la Création sont plus importants que les fragments sumériens.

Occupons-nous d'abord et surtout de ceux qui constituent l'*Enouma elish*. On les a classés en quatre groupes.

1. Le groupe *le plus abondant* fut découvert au cours de la première moitié du XIX^e^ siècle, dans les ruines de Ninive. Ce sont des *copies* faites au VII^e^ siècle av. J.-C., par ordre du roi Ashourbanipal. Ces textes, conservés à Londres, furent édités en 1902 (23).

2. Quelques fragments de l'époque néo-babylonienne, conservés également à Londres, furent édités par King, en 1902 (24), puis reproduits dans les *Cuneiform Texts* (25).

3. Au commencement du XX^e^ siècle, les Allemands ont rapporté de Kalat-Shergât, site de l'ancienne ville Ashour, la série *la plus ancienne*. Ce sont encore des *copies*, remontant au XX^e^ siècle av. J.-C. (26), peut-être même au XI^e^ siècle (27) av. J.-C. Conservées à Berlin, elles furent éditées en 1919.

4. Seize fragments, découverts en 1924 à Kish, par S. Langdon, se trouvent à Oxford. Ce sont des *copies* qui remontent au VIII^e^ ou au VII^e^ siècle av. J.-C. Langdon les édita en 1927 (28).

Ces quatre groupes de tablettes sont d'origine et d'époque différentes ; toutefois, leur étude comparée a permis d'établir l'unité littéraire du texte qui est un poème de la Création (29). On le désigne par le premier mot de la première ligne — comme les livres de la Bible hébraïque, dans les éditions courantes — *Enouma elish*, c'est-à-dire : « Lorsque en haut ».

Malgré les divergences réelles, d'ordre secondaire d'ailleurs,

---

(23) Dans L. W. King, *The Seven Tablets of Creation*. In-8°, t. II, et reproduites, en 1910, dans *Cuneiform Texts... in the British Museum*, t. XIII.

(24) L.c., t. II.

(25) L.c.

(26) Opinion de Ebeling, *Das babylonische Weltschöpfungslied*, p. 2.

(27) Opinion de Langdon, dans *The Babylonian Epic of Creation*, p. 8.

(28) Dans *Oxford Edition of Cuneiform Texts*, t. VI, n° 4.

(29) En Allemagne, on a discuté sur ce point : *Lied* ou Epopée ? *Weltschopfung* ou Weltordnung ? On trouvera quelques notes là-dessus dans *Zeitschrift für Assyriologie* XL (1931) p. 167 n. 1.

on estime que les quatre recensions dérivent toutes (30) d'une source commune (31) qui devait se trouver à Babylone, et ce texte primitif remonterait à l'époque de la première dynastie babylonienne, donc au XIX[e] siècle av. J.-C. (32).

Au fur et à mesure du déchiffrement et de la publication de ces textes, des traductions paraissaient en Angleterre et en Allemagne ; plus tard, en France, en Amérique, en Italie et ailleurs. En voici quelques-unes des plus récentes.

En 1922, Benno Landsberger, dans Lehmann-Haas, *Textbuch zur Religionsgeschichte* ; en 1923, Steph. Langdon, *The Babylonian Epic of Creation* (antérieur à la publication du texte de Kish) ; en 1926, E. Ebeling, dans H. Gressmann, *Texte und Bilder zum Alt. Testam.*, 2[e] édit. ; en 1931, *The Babylonian Legends of Creation* (traduction publiée à Londres, par les soins des Conservateurs du British Museum) ; en 1934, G. Furlani, *Il poema della Creazione* ; l'année suivante, R. Labat, *Le poème babylonien de la Création.*

Signalons le travail très important de von Soden sur la langue du poème, dans son étude intitulée *Der hymnisch-epische Dialekt des Akkadischen,* parue dans la *Zeitschrift für Assyriologie,* de 1931-1933 ; et l'excellent article de F. Böhl sur les 50 noms de Mardouk, paru (33) en 1937. Parmi les essais publiés en 1933, sous la direction de S. H. Hooke, intitulés *Myth and Ritual,* C.-J. Gadd a très bien analysé (34) le poème et montré sa place et sa signification dans la liturgie de la fête du Nouvel An.

L'*Enouma elish,* à la fois épopée héroïque et poème dogmatique (35), exerça une particulière influence sur l'activité intellectuelle des Babyloniens et des Assyriens. Il fut lu et relu, copié, recopié, commenté (36), utilisé dans la littérature religieuse (37). A partir d'une époque qu'on ne peut déterminer, mais

(30) Concordance, *ibid.*, de la p. 167-169 note 2.
(31) Preuves dans Labat. *Le poème babylon. de la Création,* p. 23-24.
(32) Preuves, *ibid.*, p. 24-26.
(33) *Archiv für Orientforschung* (1937) 191-218.
(34) P. 47-63.
(35) Labat, l.c., p. 17.
(36) Voir notre *Milieu biblique,* t. II, p. 82, n. 2.
(37) L.c., 82, n. 4.

au moins dès le VI[e] siècle av. J.-C., on le récitait en entier devant la statue de [d]Mardouk ([38]), tous les ans, à la fête du Nouvel An ([39]) célébrée au mois de Nisan.

L'unité du poème, reconstitué au moyen des quatre groupes de textes que nous avons énumérés, est généralement reconnue aujourd'hui, surtout à la suite de l'étude de von Soden que nous avons citée ; mais le lettré qui composa ce texte ne l'inventa pas de toutes pièces, il utilisa des mythes préexistants, tel le mythe sumérien du dieu Enlil ([40]), la description du chaos, la formation de l'univers, la création de l'homme, et d'autres ([41]).

1[re] tablette. Les premières lignes nous mettent en présence du chaos primitif, c'est-à-dire d'une masse liquide dans laquelle étaient confondus tous les principes d'où surgiront les dieux, le cosmos et les êtres organiques. De ce chaos vont se détacher *Apsoû,* l'Océan personnifié, et *Tiâmat,* la mer personnifiée ; puis, de leur sein naîtront en premier lieu les dieux ; le premier sera *Moummou.*

Le poème débute comme le premier récit sumérien.

1. Lorsque, en haut, les cieux n'étaient pas nommés,
qu'en bas, la terre d'un nom n'était pas appelée,
que l'Apsoû primordial, leur géniteur,
que Moummou et Tiâmat, leur génératrice à tous,
5. mêlaient ensemble leurs eaux ([42]),
que les champs n'étaient pas solidifiés ([43]),
que les jonchaies ne se voyaient pas,
lorsque aucun des dieux n'était apparu,
que d'un nom ils n'étaient pas appelés,
10. que les destinées n'étaient pas fixées,
alors des dieux furent « bâtis » en elles ([44]).

---

(38) F. Thureau-Dangin, *Les Rituels accadiens* (1921) p. 136, l. 280-282.

(39) On a constaté, entre cette fête et les mystères chrétiens de la semaine sainte (voir plus loin) plusieurs analogies matérielles ; on les a même exagérées.

(40) Notons qu'on ne peut le reconstituer qu'au moyen de textes postérieurs.

(41) Voir Labat, l.c., p. 37-45 ; ou Furlani, l.c., p. 19-27.

(42) *Gen.* I.2 : « Des ténèbres étaient au-dessus du *tehôm* (= abîme des eaux). *Tehôm* et *tiâmat* sont le même substantif, masculin en hébreu, féminin en babylonien ; ils ont même sens dans les textes ordinaires. Ici, nous l'avons dit, *Tiâmat* est personnifiée et « divinisée ».

(43) Avec Dhorme, dans la *Revue biblique,* XXXVII (1928), 441.

(44) Dans les eaux de la ligne 5.

A la suite de la Triade primitive, Apsoû — Tiâmat — Moummou, on voit apparaître *Lahmou* et sa parèdre *Lahamou,* vieilles divinités dont nous ne savons rien de caractéristique ; puis *Anshar* et *Kishar,* qui, d'après l'étymologie de leurs noms étaient la totalité du monde supérieur et la totalité du monde inférieur.

Dans la suite, ce furent d'autres dieux, dont les principaux, Anou, Enlil (45), Ea, sont les personnifications respectives du ciel, de la terre et de l'océan.

Ces nouvelles générations divines, qui représentent « les forces d'évolution et d'organisation de l'univers... prenant conscience de leur force » (46), supportaient mal la tutelle des vieux dieux. Ils faisaient du vacarme.

> Durant le jour, je n'ai pas de repos
> et, la nuit, je ne peux dormir,

dit Apsoû. Et l'on décida, malgré la résistance de Tiâmat, d'exterminer ces turbulents. Apsoû et Moummou devaient commencer l'attaque ;

> mais le très intelligent, le sage, l'avisé
> [d]Ea, qui comprend tout, discerna leur idée.

Il trace contre Apsoû une figure magique et imagine contre lui une toute-puissante incantation. Il la récite et endort Apsoû dans un doux sommeil. La vigueur de [d]Moummou est impuissante à le réveiller.

[d]Ea « rompit les muscles » du dormeur et le mit à mort ; puis, il enchaîna [d]Moummou, fixa sa demeure personnelle sur Apsoû, et, dans cette demeure qui s'appelle maintenant l'*apsoû,* il se reposa. Alors

> au sein de l'*apsoû* fut « fait » le dieu Mardouk,
> au sein du pur *apsoû* fut « fait » le dieu Mardouk.
> [d]Ea, son père, le « fit » (47),
> [d]Damkina, sa mère, l'engendra,
> lui fit sucer des seins de déesses...
> ... ...
> Séduisante était sa forme, étincelant le regard de ses yeux...
> [d]Ea le rendit parfait et le dota d'une double essence divine...
> Le comprendre est impossible, le contempler est difficile...
> Quand ses lèvres remuent, du feu étincelle...

(45) Notre poème lui substitue Mardouk.
(46) Formule empruntée à Labat, l.c., p. 29.
(47) Dans ces trois stiques, c'est toujours le verbe *bâtir* qui est employé.

Cependant dTiâmat, furieuse à la vue du sort qu'on a fait à son époux et à son fils, et excitée par « les frères », décide de venger sa famille. De ses entrailles sortent des monstres terribles ([48]). Elle leur donne pour chef dKingou, à qui elle confie le livre ([49]) des destinées avec la toute-puissance :

la souveraineté des dieux — de leur totalité — à ta main j'ai confié ([50]).

2me tablette. dEa, ayant appris le projet et les préparatifs de dTiâmat, se rendit auprès de son père Anshar et lui raconta l'insurrection, répétant textuellement le récit de notre première tablette. Anshar, courroucé, envoya contre Tiâmat son propre fils, dAnou ; mais celui-ci, arrivé devant la rebelle, n'osa pas l'affronter. Il retourna vers son père, qui « demeura consterné ». dEa recula également.

Les dieux tinrent conseil ; mais personne ne voulut marcher.

En affrontant dTiâmat, aucun n'en sortirait la vie sauve !
Alors, le Seigneur Anshar, père des dieux, se leva avec majesté

et désigna dMardouk comme champion. Celui-ci accepta ; mais il mit cette condition que les dieux, réunis en assemblée, lui attribueraient le pouvoir de fixer les destinées.

3me tablette. Il s'agit d'accorder à dMardouk ce qu'il a demandé en retour de l'exploit qu'il médite. Anshar envoie vers les dieux un « ange » céleste, avec cette mission :

qu'on amène ici les dieux tous ensemble,
qu'ils conversent entre eux, qu'ils s'assoient en banquet,
qu'ils mangent le pain, qu'ils boivent ([51]) le vin,
que pour dMardouk, leur vengeur, ils fixent le destin !

Et Anshar dicte à son céleste messager le récit qu'il doit faire

(48) La croyance à des monstres terribles eut une grande vogue. On trouve souvent, au cours des siècles, décrits ou représentés des hommes-scorpions, des hommes-poissons, des serpents de mer, des dragons. La Bible mentionne *Rahab* et *Léviathan,* par ex. *Ps.* LXXXIX, 10-11 ; *Is.* LI, 9-10 ; *Ps.* LXXIV, 13-14 ; *Is.* XXVII, 9.

(49) Le texte dit les *tablettes,* naturellement.

(50) « A ta main j'ai confié » : *qatam malû* signifie : *investir quelqu'un d'une fonction, d'un pouvoir* ; c'est ainsi qu'il faut entendre l'expression hébraïque correspondante *mâlē' yad* (*Ex.* XXVIII, 41 ; XXIX, 9 ; *Lév.* VIII, 33 ; *Jug.* XVII, 5, 12 ; *I Reg.* XIII, 33) que S. Jérôme a traduite de différentes manières.

(51) *Patâqu* : boire. Voir von Soden, dans *Zeitschrift für Assyriol.,* XLI (1933), 173.

des menées de Tiâmat, de l'insuccès d'Ea et d'Anou et de l'acceptation de Mardouk... La mission fut remplie et le message récité à la lettre. En l'entendant, les dieux « tous ensemble se lamentèrent douloureusement » ; ils se réunirent devant Anou, dans la salle où se fixent les destins :

Ils s'embrassèrent mutuellement, ils se tinrent en assemblée ;
ils conversèrent entre eux, ils s'assirent en banquet,
ils mangèrent le pain, ils burent le vin...
A [d]Mardouk, leur vengeur, il fixèrent le destin.

4[me] tablette, la principale du poème.
Les dieux réunis en assemblée ont intrônisé Mardouk.

Ils fondèrent pour lui un trône (52) princier.
En présence de ses pères, pour la souveraineté il prit place :
« O [d]Mardouk, tu es considérable parmi les grands dieux.
« Ton destin est sans égal, ton verbe est comme celui de [d]Anou.
« Désormais, immuable sera ton ordre ;
« exalter et abaisser, tel sera ton pouvoir.
« Inébranlable sera la parole de ta bouche, ton verbe ne changera pas.
« Aucun des dieux ne franchira ta limite... (53)
« Seigneur, celui qui se confie en toi, sauvegarde sa vie ; (54)
« mais le dieu qui a conçu le mal, répands sa vie... (55)
« Détruire et « *bâtir* » ordonne ; et ce sera fait » (56).

Et le dieu fit l'expérience de ce pouvoir sur une pièce d'étoffe : il dit, et l'étoffe fut anéantie ; il dit : reviens ! et l'étoffe fut « bâtie ».

Quand les dieux ses pères virent (l'efficacité de) son verbe,
ils se réjouirent et rendirent hommage à [d]Mardouk roi.

Alors, le dieu prépara ses armes pour la bataille : arc, carquois et flèches, harpé. Il mobilisa les vents des quatre points cardinaux et en créa (57) sept autres « pour jeter le trouble à

(52) Pour ce sens de *parakku* = trône, voir Thureau-Dangin, *Rituels accad.* (1921) 97, n. 1 ; Schott, dans *Zeitschrift für Assyr.* XL (1931) p. 19 et s. ; Landsberger, *ibid.*, XLI (1933) 293 et s.

(53) Pour abréger, nous supprimons les vers moins intéressants.

(54) *Napishta,* même mot *néphesh,* en hébreu (« *anima* »), mais avec le *-t* de la finale féminine primitive.

(55) Même mot. On disait aussi « répandre le sang » ; de même en hébreu (v.g. : *Thren* II, 12) ; *vie* et *sang* paraissent donc synonymes. Sur *néphesh* = sang, voir nos *Notules* dans *Mélanges syriens,* t. II sous presse (1939) 710-712.

(56) « Bâtir » ; nous dirions « créer ». Pour *créer* ou pour *anéantir,* le dieu Mardouk n'aura qu'à parler.

(57) Littér. : *bâtit.*

l'intérieur de Tiâmat » (n'oublions pas que *Tiâmat* personnifie la mer).

Le poète décrit maintenant le dieu sur son char de bataille ([58]) :

Le Seigneur, soulevant le Cyclone ([59]), son arme puissante,
monta sur le char des tempêtes, irrésistible, effrayant.
Il y avait attelé quatre attelages qu'il y avait attachés :
le Destructeur, l'Implacable, le Ravageur, le Rapide
aux dents aiguës et portant du poison.

Les dieux auxiliaires marchaient à ses côtés. A la vue de Tiâmat, [d]Mardouk et son escorte divine s'émeuvent. Elle lui jette à la face le motif de sa rébellion :

« Seras-tu honoré à la place du maître des dieux ?... »

Et [d]Mardouk de riposter :

Toi, tu t'es grandie ; tu t'es dressée bien haut !
Ton cœur t'a poussée à entreprendre la lutte ;
tu as exalté [d]Kingou jusqu'à en faire ton époux,
tu as voulu grandir ton pouvoir jusqu'au pouvoir d'Anou.
Contre Anshar, roi des dieux, tu as conçu de mauvais desseins ;
contre les dieux, tes pères, tu as affermi ta méchanceté.
Que tes gens s'équipent ! qu'ils attachent tes armes !
Avance ; que moi et toi nous livrions bataille !

En entendant cela, Tiâmat

fut comme prise de folie et perdit sa raison.
Elle cria, Tiâmat, au paroxysme de la fureur ([60]).
Jusqu'à leur base tremblèrent ses fondements.
Elle récita une incantation, lança son imprécation.

Les deux adversaires s'élancèrent l'un contre l'autre. [d]Mardouk déploya son filet et en enveloppa son ennemie ; puis, il lança contre elle le Vent-Mauvais :

Elle ouvrit sa bouche, Tiâmat, pour l'engloutir :
il y fit pénétrer le Vent-Mauvais, afin qu'elle ne pût refermer ses lèvres.

Les vents furieux emplirent son ventre ;
son cœur fut saisi ; elle ouvrit démesurément la bouche.
Il décocha une flèche, perça son ventre,
trancha ses entrailles, fendit son cœur.

---

(58) Nous suivons de très près la traduction de M. R. Labat.
(59) *Abubu* ; c'est le mot qui est employé ailleurs pour signifier le cataclysme que nous appelons *déluge*.
(60) Avec Dhorme.

Il la réduisit à l'impuissance ([61]), mit fin à sa vie.
Il abattit son cadavre et sur elle se tint debout.

Après avoir tué Tiâmat, Mardouk poursuivit l'armée des dieux qui l'avait suivie et l'enferma dans des cavernes ; il enchaîna les démons qui la précédaient et les piétina. Quant à [d]Kingou, il l'enchaîna aussi,

lui enleva les tablettes du destin que ne lui appartenaient pas ;
avec un sceau il les scella, à sa poitrine il les accrocha.

Ensuite, il revint vers Tiâmat et la piétina,

de sa harpé impitoyable, il lui fendit le crâne ;
il trancha les vaisseaux de son sang.
Il partagea le monstre ; il voulut « bâtir » des œuvres artistiques :
il la coupa comme un coquillage ([62]).
Une de ses moitiés il installa, il en fit l'étendue des cieux ;
il tira le verrou, établit des gardes.
Il lui enjoignit de ne pas laisser sortir ses eaux.

Bien plus, ce fut Mardouk lui-même qui installa les trois grands dieux Anou, Enlil et Ea dans leurs « endroits » respectifs des cieux et dans leurs cités respectives sur terre.

5[me] tablette. Dans son état actuel, cette tablette est la plus complète de toutes. La première phrase fait suite au dernier récit de la tablette IV ([63]).

Mardouk va fixer au ciel les astres.

Il construisit une demeure pour les grands dieux.
Il installa les étoiles qui sont leurs images, les constellations.

La détermination de l'année est aussi attribuée directement au dieu Mardouk :

Pour les 12 mois, il installa 3 étoiles ([64]).

Le poète, envisageant le ciel comme un palais, écrit que [d]Mardouk

ouvrit de grandes portes sur l'un et l'autre côté ;
dans son intérieur, il plaça l'empyrée.

---

(61) Avec Dhorme.

(62) *Coquillage* est le sens généralement attribué aux mots du texte *nu-nu mash-di-e.*

(63) Rappelons que ce n'est pas le contenu objectif qui a présidé à la division des tablettes.

(64) Pour ce vers et son contexte, qui peuvent être entendus de diverses manières, nous nous bornerons à renvoyer au commentaire de S. Langdon, *The Epic of Creation* (1923), p. 149-157.

Il fit briller le dieu Lune, il lui confia la nuit ;
il en fit un corps nocturne pour régler les jours (65).
« Chaque mois, sans cesse, sors (66) de la tiare ;
« au début du mois, quand tu monteras lumineuse sur le pays,
« tu brilleras par tes cornes pour déterminer 6 jours ;
« le 7e jour, tu feras la moitié de la couronne.
« Pour la pleine lune, sois en opposition (avec le soleil), c'est la [moitié du mois.

(La suite est mutilée).

6me tablette. Cette sixième partie du poème a pu être reconstituée à la suite de la publication des tablettes d'Ashour, il y a vingt ans et d'un fragment de Kish, en 1927. On ne connaissait jusqu'alors que quelques petits fragments.

Du point de vue « théologique » cette tablette est fort intéressante. Elle débute par le récit de la « Passion du dieu Kingou ». Quelques données, bien connues des assyriologues, seront peut-être utiles aux lecteurs de la *Revue*.

Les Sumériens et les Babyloniens, comme plus tard Israël, étaient convaincus que la souffrance, la maladie, la mort étaient les suites du péché. Or, d'après la tradition à laquelle se réfère notre poète, c'est aux dieux eux-mêmes qu'il faut imputer l'origine de tous les maux, puisque le plus grand de tous, la mort, fit son apparition par le meurtre d'Apsoû et de Moummou dont se rendirent coupables les jeunes dieux (67). Les dieux sont donc passibles de la peine de mort, en vertu de la loi du talion. Pourtant, un seul sera immolé, celui qui est considéré comme la cause première de la bataille meurtrière ; mais dans son sang sera pétri l'homme qui, possédant ainsi quelque chose de divin, pourra expier convenablement, après avoir endossé la faute avec ses conséquences : souffrances, maladie, mort. En outre, l'homme sera chargé de procurer aux dieux, par les actes du culte (68), tout ce qui est nécessaire à leurs plaisirs : nourriture, boisson, parfums, chant et musique, et le reste.

---

(65) On sait qu'en Babylonie l'année était lunaire. Voir Meissner, *Babylonien und Assyrien*, t. II (1925), 402.

(66) Voir E. Dhorme, *L'évolution religieuse d'Israël*, t. I : *La religion des Hébreux nomades* (1937), 248 note 5.

(67) Il ne faut pas oublier que les penseurs babyloniens, et ceux d'Israël également, font parler et agir la Divinité *humano modo*.

(68) D'après d'autres textes religieux, le service des dieux aurait été le but principal de la création de l'homme. Voir, par exemple, les deux premiers récits de la création cités ci-dessus.

[d]Mardouk s'adressa au dieu Ea :

Je veux nouer (69) du sang, former une ossature ;
je veux mettre-sur-pied un humain : « Homme » sera son nom ;
sur lui reposera le service des dieux, et eux seront en paix (70).

Le dieu Ea lui répondit et

pour l'apaisement des dieux il lui exposa ce projet :
« Qu'un seul de leurs frères soit livré,
« qu'il soit exterminé ! Que des êtres humains soient faits !
« Que s'assemblent les grands dieux,
« que le coupable soit livré et que eux subsistent !

[d]Mardouk réunit alors les grands dieux et leur demanda quel était celui qui avait donné lieu à la guerre. Ils lui répondirent

c'est [d]Kingou qui a fait (71) la guerre.

Alors [d]Mardouk l'enchaîna et l'amena devant [d]Ea :

Ils lui imposèrent son châtiment ; ils lui tranchèrent son sang (72).
De son sang [d]Ea bâtit l'humanité ;
il lui imposa le service des dieux et ainsi il les délivra.

Ensuite, [d]Mardouk partagea entre les grands dieux « le pouvoir dans le ciel et sur la terre » et leur assigna leurs lois. Et les grands dieux, pour lui témoigner leur reconnaissance, travaillèrent deux ans à lui bâtir eux-mêmes, à Babylone, le temple E-sagil, qui devint si célèbre. Ils y firent aussi des chapelles pour eux-mêmes.

Alors, sur l'invitation de [d]Mardouk, les grands dieux festoyèrent (73) dans ce temple : ils s'assirent au banquet et burent de la bière. Puis, ils fixèrent les destinées et décrétèrent des lois, et leur porte-parole, [d]Ea (74) probablement, exalta son divin fils :

---

(69) Allusion aux *veines et artères* dans lesquelles se trouve le sang.

(70) Verbe *pashâhou*. Un ancien texte sumérien nous montre le dieu Enki (Ea) préparant le repas sacré des dieux (dans notre *Religion sumér.*, p. 184) ; et, ici-même, ce sont les dieux qui bâtissent le grand temple de Babylone et qui y préparent le banquet sacré.

(71) Ici encore, nous rencontrons le verbe qui, au sens propre, signifie *bâtir*.

(72) Nous dirions : ils tranchèrent *ses artères* où circule le sang. Voir ci-dessus, note 69.

(73) Littéral. : firent de la « musique », *nêgoûtam*. On a rapproché de ce mot l'hébreu *negynôth*, qu'on rencontre plusieurs fois dans la Bible, en particulier dans les Psaumes.

(74) Avec Furlani, *Poema Creaz.*, p. 108, *in* 94.

Que tout-puissant soit son pouvoir ;
qu'il impose un joug à ses ennemis,
qu'il exerce son pastorat (75) sur les hommes !
Qu'il établisse pour ses pères de grandes offrandes-rituelles ;
qu'il leur fasse humer l'encens, qu'il leur fasse recevoir la nourri-
[ture,
image sur terre de ce qu'il fait dans les cieux.
Que les gens pensent à leur dieu !
Que des offrandes rituelles soient apportées pour leurs dieux et
[leurs déesses !
Qu'ils n'oublient pas ; qu'ils vénèrent leurs dieux ! (76)

Ensuite, on proclame les 50 attributs de dMardouk.

7me tablette. Cette tablette est consacrée à l'explication (77) des noms ou attributs de dMardouk. Ces *noms* sont, en réalité, les prérogatives dont avaient joui jusqu'alors les autres dieux. Il est le dieu de la végétation ; il ressuscite les morts (78) par son incantation ; il a « bâti » l'humanité afin de mettre fin (79) au travail des dieux ; il connaît le cœur des dieux eux-mêmes, mais on ne peut pénétrer son cœur à lui ; il fait triompher la justice ; il est le dieu des astres ; il est le dieu Ea ; il est le dieu Enlil.

Quel est le but de ce poème *Enouma elish* ?

L'auteur, reflétant sans doute l'effort du clergé de la nouvelle capitale de la Mésopotamie qui s'appliquait à légitimer la toute-puissance du dieu de Babylone, se propose comme but fondamental de faire accepter dMardouk comme dieu suprême par l'effacement volontaire des autres dieux (80). Ceux-ci sont impuissants devant Tiâmat ; dMardouk en triomphe ; aussi, à la

(75) L'image de *pasteur,* de *pasteur fidèle* ou de *bon pasteur* était employée depuis plusieurs siècles pour désigner l'homme qui était à la tête du peuple comme lieutenant du dieu.

(76) Dans ce passage, nous avons transcrit presque littéralement la traduction de Labat.

(77) Les 50 *noms,* dit le texte. Sur ce point, rappelons l'étude de Böhl, dans AOF (1932), mentionnée plus haut.

(78) Littér. : il fait (re-)vivre les morts, en ce sens qu'il guérit les malades, même s'ils sont déjà quasi-morts, d'autant que, dans la tablette *Shourpou IV,* contre les maladies, on dit (l. 78), que « son incantation fait (re-)vivre les morts. Zimmern, *Die Beschwörungstafeln Shurpu.*

(79) D'après Meissner, *Beiträge zum assyr. Wörterbuch* I (1931). p. 64 ; et Böhl, l.c., p. 203.

(80) Cfr Labat, l.c., 72-73.

fin, les autres dieux lui abandonnent-ils leurs prérogatives qui deviennent ses attributs, ses cinquante noms, comme on disait.

Mais, au fond de l'*Enouma elish,* il y aurait autre chose. La victoire de dMardouk sur Tiâmat représenterait le triomphe d'une force intelligente sur une force désordonnée. Car dans le chaos primitif où se heurtaient des énergies contradictoires, on voit dMardouk organisant toutes choses et délimitant le pouvoir respectif de chaque dieu.

Par dessus ce dessein, il semble bien que l'on en aperçoive un troisième. Le récit de la création serait « une sorte de transposition de ce qui se produit chaque année dans la nature » (81). C'est-à-dire que dMardouk, dieu solaire, représenterait non pas le soleil d'été, mais le soleil printanier, qui est un soleil doux et bienfaisant ; Tiâmat, l'élément salé primitif d'où sortirent tous les monstres capables de ravager les contrées, symboliserait tout un ensemble de forces destructrices, telles celles qui, l'hiver venu, mettent fin à la fertilité du sol. La réapparition du soleil printanier triomphant de l'hiver renouvellerait l'œuvre du premier jour. Voilà pourquoi le poème était lu à la fête du Nouvel An, célébrée justement au retour du printemps, au mois de Nisan, qui était aussi le mois de la Pâque juive (82).

Enouma elish est le poème de l'exaltation de dMardouk ; mais dMardouk fut honoré aussi comme dieu souffrant, mis à mort et revenu à la vie. Nous venons de rappeler que ce poème était lu à Babylone, pendant les fêtes du Nouvel An. Les Assyriens adoptèrent cet usage (83), après avoir substitué, dans le poème, le nom de leur dieu national, dAshour, à celui de Babylone et fait (84) de Mardouk, appelé Bêl, le dieu souffrant, mourant et revenant à la vie.

Un commentaire de Rituel, intéressant malgré ses lacunes, nous fait connaître quelques détails des conceptions relatives à sa reviviscence. Ce texte fut publié par Ebeling (85) en 1917,

---

(81) Cfr Labat, l.c., p. 65.
(82) Id., *ibid.*, 64-68.
(83) La lutte entre leur dieu national et Tiâmat était représentée sur les portes de leur temple de la fête. Reprod. par Gadd, l.c., fig. 6.
(84) On ne voit pas bien pourquoi c'est dMardouk-Bêl qui meurt. Gadd, l.c., p. 59.
(85) L.c., n° 143 = VAT 9555.

étudié par H. Zimmern en 1918 (86), par Langdon en 1923 (87), par Gadd en 1933 (88) et par Labat en 1935 (89). On y constate d'incontestables (90) analogies matérielles avec le grand drame chrétien. Voici les principales. Nos chiffres renvoient aux lignes de l'original.

3. On le fait sortir.
7. Il est interrogé dans un local, au bord de l'Hadès.
30. On lui a ôté ses vêtements.
11. Il est au tombeau.
10 et 11. Une [...], les mains étendues, prie afin qu'il revive ; [elle le cherche à la porte du tombeau.
12 et 19. Des gardes sont chargés de veiller sur lui.
15. Il est blessé.
16. Une [déesse] vient se rendre compte de l'état dans lequel [il se trouve.
20-21 ; 25. Un pécheur est mis à mort avec lui.
27. Ses gens se lamentent devant lui.

Détachées du contexte et groupées ensemble, ces données sont frappantes, surtout quand on les formule d'une certaine manière. Mais les lecteurs de la *Revue* savent bien que les analogies matérielles que l'on peut constater entre les rites de religions païennes et les rites chrétiens ne constituent pas une réelle difficulté. Ce qui importe vraiment, dans le culte, c'est, *positis ponendis*, non pas l'aspect matériel des rites, ni même le sentiment religieux qu'ils peuvent exprimer, mais leur contenu spécifiquement dogmatique. Or, à ce point de vue, il est bien évident qu'on ne saurait comparer les rites de la Pâque chrétienne à ceux de la fête babylonienne du Nouvel An. D'autre part, il convient de remarquer d'abord que, à la première ligne, on rencontre le dieu dans l'Hadès d'où on le fait sortir ; ensuite, comme l'a noté A. Pallis (91), que le pécheur, le coupable, pourrait bien être le meurtrier de Bêl, car si le meurtrier du dieu mourant Attis fut un sanglier, celui d'Osiris fut son propre

(86) *Zum babylon. Neujahrsfest* II, p. 1-20.
(87) *Ep. of Creat.*, p. 34-59 (Sage réserve).
(88) L.c., p. 58-59.
(89) L.c., p. 42-43.
(90) Exagérées par certains assyriologues.
(91) *The Babylonian* Akitu *Festival*, Kopenhague, (1926), p. 228.

frère, Seth. Enfin, plusieurs lignes du contexte (92) et la suite du texte sont difficiles à utiliser, soit à cause des mutilations, soit à cause de leur obscurité.

On connaît d'autres traditions relatives à la Création ; malheureusement, elles ne sont parvenus jusqu'à nous que par des tablettes très fragmentaires.

Un texte appelle la déesse Ninni (93) « une matrice *bâtisseuse* (94) de l'humanité » (95). D'après un autre, le dieu Enki = Ea ordonne

> qu'on égorge un dieu ;
> qu'à sa chair et à son sang
> la déesse Ninhoursag mêle de l'argile ! (96)

Dans une incantation contre le mal de dents, ce fut Anou qui « créa » les cieux ; et l'on dirait que le cosmos s'organisa ensuite par évolution :

> Lorsque Anou eut bâti (97) les cieux,
> que les cieux eurent bâti la terre,
> que la terre eut bâti les rivières,
> que les rivières eurent bâti les canaux,
> que les canaux eurent bâti le bourbier
> que le bourbier eut bâti le ver... (98).

Au contraire, dans un fragment assyrien, l'origine des êtres est attribuée à l'ensemble des dieux :

> Lorsque les dieux dans leur assemblée bâtirent [le ciel]
> donnèrent l'être au firmament, resserrèrent la terre-ferme,
> produisirent les êtres animés [...]
> le bétail de la campagne, [les animaux] de la campagne et les [foules des villes...

Charles-F. JEAN.

---

(92) L.l. 13-15 ; 17-19, sont les unes obscures, les autres en mauvais état.

(93) Les Sémites l'appelleront *Ishtar* (= Astarté = Vénus).

(94) Même verbe *bny**, dans la *Genèse* II, 22, au sujet de la création de la femme : « Yahweh-Elohim *bâtit* en femme la côte qu'il avait enlevée à l'homme ».

(95) *Milieu biblique*, t. III, 231.

(96) Id., *ibid.*

(97) Ici encore, dans ces six vers, au sens bien vague de *faire*.

(98) Traduction d'après A. David, dans la *Revue d'Assyriologie* XXV (1928), 95-96.

MISSIONS PROTESTANTES AUX UNIVERSITAIRES.

NOTE D'ACTUALITE RELIGIEUSE.

Le but que l'on se propose dans cette note est de faire connaître objectivement une expérience protestante : la prédication de missions universitaires pour les étudiants. Le lecteur pourra se rendre compte de ce qui se fait dans certains groupements plus fervents de nos « frères séparés », et peut-être aussi de leur exemple tirera-t-il quelque profit.

Avant de traiter des missions proprement dites, on ébauchera le vaste organisme qui en est l'instigateur et le plan de conduite qu'il s'est tracé. On laissera parler les documents originaux, tels qu'ils sont ; on espère ainsi ne pas trahir la pensée de leurs auteurs.

Le mouvement dont il est question s'intitule « The World's Student Christian Federation », en français « la Fédération Universelle des Associations Chrétiennes d'Etudiants » (1) (F. U. A. C. E.). Tout dans cette organisation : le fondateur, les chefs et les membres, est protestant ; une petite minorité de schismatiques s'y sont introduits sous l'influence des rapprochements œcuméniques.

Au mois d'août 1895, au château de Wadstena, en Suède, la Fédération fut fondée sur l'initiative de l'américain John R. Mott par des délégués anglais, allemands et scandinaves (2). Cette fondation unissait des mouvements nationaux déjà existants qui ambitionnaient de réaliser à travers le monde une coalition chrétienne des universitaires. En 1914, la Fédération compte 200.000 membres.

L'après-guerre fut pénible non pas tellement à cause des divisions nationales que par suite d'une scission dans la conception chrétienne : les anglo-saxons tournant leur christianisme vers un aspect social, les allemands vers une vision eschatologique du Règne de Dieu. L'union cependant se rétablit en fixant les regards de tous sur le Christ crucifié. Et le développement reprit rapidement : à l'heure actuelle il y a plus de 300.000 membres et de nombreux étudiants non-membres sont influencés par le mouvement.

Plus de vingt groupements autonomes, pour la plupart nationaux, constituent la Fédération : les pays scandinaves, l'Angleterre et les

---

(1) Cfr *La Fédération Universelle des A. C. E. de 1895-1920*, par John R. Mott.

(2) T. Tatlow, *The Story of the Student Christian Movement*, p. 177.

Dominions, la Chine et le Japon, la France et l'Amérique, la Suisse et la Hollande, la Bohême et la Hongrie, l'Inde y sont représentés (3). Les credos luthérien, calviniste, anglican, presbytérien, orthodoxe y fusionnent, non pas réduits au plus petit dénominateur, mais intensément avec comme lien commun l'amour du Christ et pour programme son Règne à l'université.

Un premier moyen de contact est la Revue trimestrielle « *The Student World* » éditée à Genève et rédigée avec grand talent par les dirigeants de la Fédération et par des sommités religieuses protestantes et orthodoxes. Mentionnons aussi un bulletin mensuel d'information « *The Federation News Sheet* ».

Le contact international est en outre maintenu par des Conférences tantôt régionales : Conférences du Pacifique à Java en 1933 et en Californie en 1936 ; Conférences du S. E. de l'Europe ; Conférences quadriennales de l'Association Britannique (4) ; tantôt mondiales : Conférences internationales d'été, réunissant chaque année, fin juillet, douze à quinze cents membres (Amsterdam, 1939) (5). Enfin, contact de prières : le 3e dimanche de février est le jour de prière de la Fédération dans l'hémisphère nord (6).

L'action d'ensemble des groupements fédérés est encore assurée par le Plan (7). Le Plan d'action est triennal, en premier lieu parce que le comité général s'est réuni en 1938 et se réunira en 1941 ; en second lieu parce que les générations d'étudiants passant vite, l'action réelle ne s'exerce guère sur elles efficacement que pendant 3 ans.

Le Plan compte trois parties : la première trace le programme des Associations chrétiennes d'étudiants dans leur cadre local et national ; la seconde contient des suggestions pratiques de réalisations ; la troisième expose les tâches de la Fédération en tant qu'universelle. Indiquons brièvement pour n'en plus parler les points principaux de cette dernière partie : Etude en commun de la Bible. — Conférences internationales portant sur des questions de vocation professionnelle. — Etude des implications sociales de la foi chrétienne. — Etude des missions en tant qu'expression concrète de la communauté chrétienne

(3) Signalons encore le groupe russe de l'émigration. Cfr à ce sujet l'article du Professeur Zander, *Student World*, avril, 1938.

(4) Les discours et rapports de la conférence quadriennale de Birmingham (1937) ont été publiés par la « *Student Christian Movement Press* » sous le titre : « *God speaks to this generation* ».

(5) Pour l'activité des dernières années, voir « *In much Affliction with Joy* », rapport 1935-1938.

(6) Beaucoup de membres s'unissent aux prières pour l'Union soit pendant l'Octave en janvier, soit pendant la neuvaine entre l'Ascension et la Pentecôte.

(7) *Un Plan Triennal pour les Associations Chrétiennes d'Etudiants et la Fédération Universelle des Associations Chrétiennes d'Etudiants, septembre 1938*, 51 pp. F. U. A. C. E., 13, rue Calvin, Genève.

universelle. — De la nécessité de vivre et d'agir en communauté chrétienne en période de conflit.

Et revenons au programme fixé aux associations locales et nationales. Suivant la définition fondamentale, « le Mouvement des Etudiants Chrétiens est, d'une part, une communauté de chercheurs à la recherche d'une connaissance renouvelée de Dieu et de sa volonté pour notre temps et, d'autre part, il est une communauté de foi dont les membres sont mis en présence de Jésus-Christ et apprennent à lui obéir ; leur raison d'être est de permettre à Dieu, par leur moyen, de se révéler aux universités du monde entier » (8). Quelle attitude prendre dès lors vis-à-vis de l'Université, de l'étude, de l'apostolat, de la prière et de la Bible ; comment agir à l'égard de la société, du monde des nations, des Eglises, et de la mission universelle de l'Eglise ? Tels sont les points du programme à étudier et à réaliser (9).

Abordons à présent l'étude des missions universitaires. Et d'abord quelques faits. Des missions de grande envergure ont été organisées à Londres et à Glasgow en 1927, à Manchester et à Oxford en 1931, à une époque où nulle part ailleurs on ne faisait de tentatives de quelque importance pour présenter l'Evangile aux étudiants. C'est en partie l'exemple de ces missions et en partie l'attitude d'attente et de recherche rencontrée chez les étudiants qui amena la Fédération française à tenter une mission dans le Quartier latin en 1933 (10). Le succès de cette mission fut tellement inattendu et si encourageant que l'exemple de Paris fut bientôt suivi à Strasbourg, Lyon et Montpellier. A Genève (11), où l'Association chrétienne était littéralement réduite à un unique membre, la « Semaine de Paris » inspira une mission, à la préparation spirituelle de laquelle on put intéresser plus de cent étudiants. A Riga et à Madras des missions s'organisèrent aussi en 1935. Bâle et Zurich suivirent le mouvement et bientôt des missions eurent lieu dans beaucoup d'Universités d'Allemagne, d'Angleterre, d'Amérique (12) et de Chine. Tels sont les faits !

Plusieurs se demanderont si un petit groupe local peut vraiment assumer la très lourde responsabilité d'organiser une mission uni-

---

(8) *Plan Triennal*, p. 7.

(9) Beaucoup d'articles et même des numéros entiers du « *Student World* » traitent de ces questions d'une façon riche et bien élaborée.

(10) Une 2e mission fut donnée à Paris en 1935 : cfr *Student World*, avril, 1935.

(11) Sur une 2e mission de Genève en 1937 : cfr *Student World*, avril 1937.

(12) En 1938 une campagne de missions dans les Universités américaines a été déclenchée avec succès ; cette année-là 16 Universités ont eu leur mission ; la campagne a continué en 1939 et se terminera à Pâques 1940. Cfr *Student World*, juillet 1939.

versitaire. La réponse semble bien affirmative. Il n'aura peut-être pas des auditoires aussi nombreux que l'Archevêque d'York lors de sa mission d'Oxford (où 1.000 à 1.500 étudiants se pressaient chaque soir) ni que ceux de Sherwood Eddy en Chine ([13]) (où une moyenne de 2.000 étudiants venaient jour après jour). Mais il n'y a pas de raison — après une préparation suffisamment longue et une organisation adéquate — pour qu'il ne puisse pas suivre l'exemple des 25 membres de la jeune Association de Riga qui ont organisé récemment une mission régulièrement suivie par 300 étudiants.

Et maintenant après avoir dit brièvement le pourquoi de ces missions (I) nous en verrons concrètement la préparation intellectuelle (II), spirituelle (III) et matérielle (IV), ensuite l'exécution (V), enfin les résultats et la continuation (VI) ([14]).

I. *Le pourquoi est très simple* : à notre époque règne le dégoût des théories, des problèmes envisagés comme problèmes, de leur complexité, de leur inanité ; dans ce désert intellectuel et poussée cependant par la nécessité de vivre et de construire, recherche des mots d'ordre, des décisions radicales et par delà l'action, des motifs sûrs d'agir : en face de ce monde aux aspirations confuses et pourtant simplifiées, la contrainte intérieure chez le chrétien se fait plus précise. Les trésors de l'Evangile et de l'Eglise, moins que jamais, disent ces jeunes gens, nous nous sentons le droit de les garder pour nous. Nous n'en avons pas le droit parce que Dieu nous donne l'ordre de marcher, parce que le monde ne croit plus qu'aux « pensées engagées », enfin parce que derrière les luttes apparentes de partis, de fois et de doctrines, il y a le désarroi et l'attente des âmes que seule la foi au Dieu Souverain pourra combler.

Notre message inspiré par ces mobiles devra donc être le plus simple et le plus direct possible. Délivré par des hommes, il s'adresse à des hommes avec toute leur puissance de doute et de refus comme aussi de foi et de décision : partant ce message devra être *un témoignage* et non une apologétique, *une attaque* et non une défense, être totalement concret suivant le mot de Pascal : « Il s'agit de vous et de votre tout ». Ce message enfin devra éviter le langage pieux : parler la langue de tous. Le « patois de Chanaan » n'est souvent qu'une infidélité, une manière de refuge, une marque de faiblesse.

---

(13) Une féconde série de missions pour le temps de guerre a été donnée dans les Universités chinoises au printemps de 1939. Cfr *Student World*, octobre 1939.

(14) Les pages qui vont suivre citeront abondamment, résumeront et compléteront le *Cahier des Missions Universitaires*, publié par la F. U. A. C. E. Souvent on gardera au texte sa forme directe à la première personne.

II. *Préparation spirituelle.* Voici comment les initiateurs la conçoivent. L'effort envisagé ne peut pas être laissé au hasard. Il ne suffit pas qu'il soit « commandé », il faut encore qu'il soit pensé sous le regard de Dieu, longuement réfléchi, prié. *Il faut donc que de notre part, notre mission soit tout entière offerte pour que de la part de Dieu, elle soit tout entière donnée.* Pour que la préparation soit suffisamment complète, elle doit être faite sans hâte. Dans bien des cas il a fallu 8, 12 mois, parfois 2 ans.

La mission est au centre de la vie du groupe qui l'organise, elle ne peut pas être un à-côté : vers elle doivent converger les pensées, les prières, les activités. Souvent on a fait appel à toutes les collaborations chrétiennes même hors du mouvement, en déclarant très clairement dès l'abord que la mission n'était pas simplement un effort en vue de gagner de nouveaux membres à une organisation quelconque, mais un service chrétien et désintéressé à l'Université entière.

La préparation se fait encore au moyen de réunions régulières de prière et d'étude biblique. A Genève, par exemple, les réunions hebdomadaires d'étude biblique ont pris pour thème : « Qu'est-ce qu'un témoin ? » Lors de la préparation de la mission de l'archevêque d'York à l'Université d'Oxford en 1931, il y eut pendant un mois une célébration quotidienne de la Sainte-Communion. La prière d'intercession en commun est le centre même de la préparation spirituelle.

Cette activité spirituelle se rattache à l'influence individuelle à chercher des alliés et des prosélytes. Le Dr. Tatlow du Mouvement de Grande-Bretagne écrit : « Toutes les affiches et toutes les annonces parues dans les journaux universitaires ne sauraient faire d'impression si les membres de l'Association gardent le silence. Ce sont les conversations qui éveillent l'intérêt des étudiants. Une Association n'est prête à faire campagne que si elle a la certitude que tous ses membres sont prêts à en parler à leurs amis et à les y intéresser ».

C'est bien ce que répètent incessamment les dirigeants du mouvement : prenons bien garde, disent-ils, à la qualité de notre attitude. Les chrétiens les mieux intentionnés sont souvent les moins aptes à sortir d'eux-mêmes. Nos intentions nous sont comme un voile qui nous ôte toute spontanéité, tout naturel, et nos camarades ont vite fait de démasquer cette hypocrisie inconsciente. Cette « campagne d'amitié » qui doit précéder les semailles suppose elle-même un effort intérieur, une offrande de sa vie. « Je me sanctifie moi-même pour eux » a dit Jésus. C'est là en définitive, le secret de toute préparation véritable.

III. Les valeurs spirituelles bien établies en première place, voyons maintenant rapidement en quoi consiste la *préparation intellectuelle* de la mission universitaire.

D'abord une enquête préliminaire est faite pour permettre de dé-

blayer le terrain autour des questions proposées et de dégager les problèmes essentiels. Il est recommandé de discuter les principaux sujets de la mission dans des réunions préparatoires, de façon à permettre aux initiateurs de la mission de répondre aux questions vitales et aux orateurs de connaître parfaitement leur public. La méthode employée à Lausanne et à Genève est particulièrement intéressante et fut spécialement efficace : le groupe discutait dans chaque séance un sujet du programme, deux étudiants ayant la responsabilité de recueillir les questions et les objections que ces sujets ne manqueraient pas de soulever. Le résultat était ensuite soumis aux orateurs.

A titre d'exemple citons les feuilles remises préalablement aux conférenciers de la mission de Lausanne. N'oublions pas que ces missions ne s'adressent pas uniquement aux membres d'une Eglise, ni même aux seuls chrétiens, mais qu'elles veulent être le Message chrétien à l'inquiétude humaine de tous les étudiants d'une université.

Voici dans cette perspective les questions et objections réunies par des étudiants de Lausanne parmi leurs camarades.

I. *Solitudes humaines.*

A. On dit : l'homme est essentiellement sociable. Est-ce vrai ? *L'Etudiant souffre-t-il de sa solitude* ? Y a-t-il « solitude » ?

B. S'il se complaît dans cette solitude, avons-nous le droit de lui en montrer l'insuffisance ? *Notre rôle est-il de faire naître l'inquiétude chez ceux qui n'en ressentent point ?*

C. Si l'on souffre d'être seul, n'est-ce pas une *lâcheté* que de se « *réfugier* » dans le christianisme ? La solution chrétienne est-elle « commode », est-ce un « embourgeoisement » ?

D. Bien-fondé d'un certain individualisme : crainte justifiée de trop se confondre avec un groupe, ou des camarades.

E. Manière illusoire de se défaire de sa solitude : l'incorporation dans des mouvements de masse à tendances « totalitaires » qui exigent le don total de l'individu à la cause commune (communisme, fronts, Eglise ?). Solitude de la personne au sein de ces groupements.

F. Deux hommes peuvent-ils se rencontrer vraiment, communier, en dehors de la présence de Dieu ? La rupture d'avec Dieu est-elle à l'origine de la rupture avec les hommes ? Pratiquement : les étudiants chrétiens savent-ils ce qu'est « l'amitié humaine » ?

II. *La vie du chrétien.*

A. Le chrétien a choisi la bonne part : il est évidemment plus facile de vivre avec Dieu que sans Dieu.

B. Il faut avoir le courage de s'affirmer indépendamment de Dieu.

C. Les chrétiens sont des gens « intéressés » (vie éternelle, récompense).

D. *Le chrétien est un être diminué, mutilé.*

E. L'objection courante et fondamentale de *l'indignité des chrétiens* (Cf. N. Berdiaeff : Indignité des chrétiens, dignité du christianisme).

F. Autre objection tout aussi fréquente : *l'auto-suggestion* (la prière : un exercice d'auto-suggestion ; la foi : une illusion) : *On n'a rien trouvé soi-même dans la prière.*

G. Les objections intellectuelles à certains dogmes (création, liberté humaine, miracles, etc., etc.).

III. *Jésus-Christ.*

A. *Pourquoi Jésus-Christ ?* Dieu oui ; mais pourquoi un intermédiaire ? On croit en Dieu, mais pas en Jésus-Christ (Idéalisme déiste).

B. Jésus-Christ est accepté comme *modèle,* comme *homme, ami* (Evangiles), mais non comme *Sauveur, Rédempteur* (Epîtres de Paul) ; théologie de la Croix.

C. « *Qu'est-ce que le salut par Jésus-Christ* » ? Que signifie la Croix ? c'est incompréhensible et *scandaleux.*

D. Jésus-Christ a-t-il existé ?

E. Le Christ vivant ; que signifie cette parole de St. Paul : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi ? »

F. Et si elle signifie vraiment quelque chose, comment expliquer l'insuffisance de l'Eglise et l'indignité des chrétiens ? (On en revient toujours à cela) (15).

Le travail de préparation intellectuelle doit aboutir à la formulation d'un programme clair, précis, à la fois le plus actuel et le plus positif possible. Le Message de l'Evangile est éternel, encore est-ce le devoir de chaque génération nouvelle de le situer, de l'insérer dans les préoccupations du moment. Actuel, sans cependant rien céder à l'actualité : car personne n'a le droit de lui rien laisser perdre de son originalité, de son agressivité, de son mordant.

En fait on a souvent trouvé utile de commencer la mission par des sujets d'ordre général pour donner une analyse de la situation spirituelle contemporaine (p. ex. : l'esprit du siècle) et l'état d'incertitude et de confusion qui en résulte pour les individus (p. ex. : la solitude de l'homme moderne). Ces études préliminaires tendent à démontrer que les chrétiens peuvent comprendre les réalités de la vie moderne et qu'ils saisissent dans toute leur acuité les difficultés rencontrées aujourd'hui par les étudiants (16). Cependant, dès ces premières conférences on recommande d'établir clairement que ces analyses tendent à un but précis, à aboutir à la lutte entre la foi et l'incroyance, entre Dieu et les « idoles ».

Les jours suivants sont généralement consacrés à un exposé vivant et coloré des réalités centrales de la foi chrétienne. Les conférences les plus importantes sont celles où l'on parle de Jésus-Christ. Des conférences sur la vie chrétienne donnent l'occasion de parler de fa-

(15) Tout ce questionnaire est donné en appendice dans le *Cahier des Missions Universitaires.*

(16) Sur l'Université moderne et ses nécessités cfr *Student World,* janvier 1938.

çon plus concrète des problèmes particuliers de la vie de l'étudiant ([17]). On charge aussi des laïques, de milieux et de professions divers, de témoigner de leur foi dans une conférence ayant pour titre p. ex. : Pourquoi je suis chrétien. Le dernier soir est consacré à un appel direct (non pas un appel visant à l'émotion, mais pressant dans sa sobriété) qui doit pénétrer les étudiants du sentiment qu'ils sont personnellement appelés par Dieu dans le Christ, que c'est leur vie qui appartient à Dieu. Voilà pourquoi ces conférences prirent souvent comme thème final le mot de Pascal que j'ai cité plus haut : « Il s'agit de nous et de notre tout ».

A titre d'exemple voici schématiquement le programme de quelques missions.

Quelques programmes.

1. *Mission de l'Archevêque d'York à l'Université d'Oxford 1931.*

Conférences : Qui est Dieu ? — Le Christ dans l'histoire. — Y a-t-il un critère moral ? — Péché et Repentance. — La Croix. — Le Saint-Esprit et la Vie. — Prière et Sacrements. — La Communauté chrétienne.

2. *Mission de Paris 1933.*

Conférences : Destin du Siècle. — Destin de l'Homme. — Pourquoi nous sommes Chrétiens. — Dieu. — Jésus-Christ. — La Vie chrétienne — *Entretiens :* La Civilisation moderne et le Christianisme. — Humanisme et Christianisme. — Des difficultés de croire. — Dieu et nous.

3. *Mission de Paris 1934.*

Conférences : Que voulons-nous ? — Un Maître. — Une Loi. — Une Foi. — « Il s'agit de nous et de notre tout » (Pascal). — *Entretiens :* Peut-on connaître Dieu ? — La Bible a-t-elle quelque chose à nous dire ? — Qu'est-ce que prier ? — La Vie chrétienne.

4. *Mission de Genève 1934.*

Conférences : Destin du Siècle. — Solitudes humaines. — Religion ou Dieu ? — Jésus-Christ. — La Vie du Chrétien. — « Il s'agit de nous et de notre tout » (Pascal). — *Entretiens :* La Foi et la Morale. — Christianisme et Culture. — Comment accéder à la Foi ? — Christianisme et Problème social.

5. *Mission de Belfast.*

Conférences : Nécessité de la Foi. — Dieu et l'Homme. — Jésus-Christ. — Que devons-nous donc faire ? — *Entretiens :* Série d'entretiens sur la Prière.

6. *Mission de Riga 1935.*

Conférences : L'Esprit du Siècle. — Inquiétude bénie et Inquiétude stérile. — Religion ou Christianisme. — Jésus-Christ. — « Il s'agit de nous et de notre tout » (Pascal) ([18]).

---

(17) Sur la vie sociale et l'étudiant, cfr *Student World*, janv. 1936.

(18) Ces programmes ont paru en annexe dans le *Cahier des Missions Universitaires.*

Autre point regardé comme important de la préparation intellectuelle : le choix des orateurs. Pour atteindre un public varié on demande de choisir des orateurs variés. Les personnalités connues des étudiants non-croyants attirent un auditoire d'incroyants. La collaboration des laïques est jugée essentielle (19), sans qu'on en fasse un système. Les professeurs d'université, par exemple, ne sont pas nécessairement les plus écoutés par les étudiants. A Toronto, Oxford, Dublin et d'autres universités, la plupart des conférences ont été données par un seul orateur. D'autre part lors de la campagne de Londres en 1927 il n'y eut pas moins de 40 orateurs.

IV. Dans le chapitre des préliminaires de la mission il reste à ébaucher la *préparation matérielle* : choix du local et propagande. On est bien décidé tout d'abord à choisir une salle aussi universitaire ou aussi « païenne » que possible, commode d'accès, ouvrant sur la rue, familière à tous : on fuit les salles ayant une apparence de chapelle, on ne craint même pas d'imaginaires compromissions. Quelquefois on utilise une salle de l'université. Ce qui importe aux organisateurs, c'est de choisir une salle où les étudiants se sentent parfaitement à leur aise et ne redoutent pas de s'exprimer librement.

L'expérience a montré combien il était important de commencer la propagande intense un mois environ avant la mission et de la faire de la façon suivante.

1) Les Tracts. Ils doivent annoncer le programme et donner en même temps une idée de l'esprit qui animera cette mission. A Dublin on a envoyé à chaque étudiant une lettre personnelle d'invitation signée par l'orateur principal de la mission, l'Archevêque d'York, et l'on estime cette procédure très efficace. En tout cas on fait imprimer autant de tracts qu'il y a d'étudiants dans la ville, même si cela doit aller jusqu'à 30.000. On organise systématiquement la distribution : par faculté, par école, par foyer et on la rend autant que possible individuelle : ce qui donne l'occasion d'expliquer, de discuter et chaque membre du groupe d'organisation prend sa part de ce travail modeste en apparence, mais en réalité fort difficile et très important.

2) Des affiches grandes, expressives, bien apposées donneront aux universitaires l'impression qu'un grand événement doit avoir lieu.

3) Des articles dans la presse universitaire et quotidienne présenteront la mission et les orateurs moins connus des étudiants.

4) On ne néglige pas de solliciter l'aide spirituelle et financière des professeurs. A Genève, les étudiants sont allés voir personnelle-

(19) La mission de Lausanne a eu parmi ses orateurs le célèbre romancier suisse Ramuz : cfr *Student World*, avril 1935.

ment chaque professeur pour lui expliquer le but de la mission. A Manchester et ailleurs en Angleterre, on a organisé, au début de la période de préparation, une réunion où tout le personnel de l'Université a été convié sous la présidence du Recteur, où les plans de la campagne furent expliqués et discutés.

5) Enfin on détermine à l'avance que ne sera admis à la mission que le public universitaire : inviter trop de personnalités marquantes, même d'église, nuit à la liberté des échanges et des discussions.

V. *Comment se présente la mission elle-même ?*

La partie importante est constituée par la grande conférence du soir, qui a lieu chacun des 4, 6, 8 jours que dure la mission. Cette conférence est présidée par quelqu'un de capable, mais d'une manière aussi peu officielle et conventionnelle que possible.

Les conférences sont suivies de discussions : ou bien celles-ci ont lieu tout de suite après la conférence ; ou bien, après des exposés ou des témoignages ayant un caractère d'appel, pour laisser les auditeurs sous l'impression du moment, on remet la discussion au lendemain en indiquant clairement l'heure et le lieu de rencontre ; ou bien la discussion a lieu après la conférence, mais dans un autre local : ce qui permet de ne garder que les auditeurs désireux de discuter ou d'interroger ; enfin en Irlande on a adopté une méthode plus difficile à organiser mais que l'on dit plus efficace : chaque soir après la conférence les dispositions étaient prises pour la discussion du sujet traité, en petits groupes de dix à douze personnes.

A côté des conférences du soir, il y a soit les entretiens de l'après-midi : exposés d'un quart d'heure suivi de discussions, soit des cercles spécialisés par faculté, soit, surtout en Angleterre, des « groupes de prières » : courtes causeries sur la prière, suivies d'exercices dirigés analogues à nos « heures saintes ».

Enfin en Angleterre, l'usage est d'annoncer que les orateurs sont à la disposition de ceux qui voudraient leur parler personnellement et qu'ils se trouveront à telle heure en tel lieu : nombreux sont les étudiants qui profitent de ces rendez-vous. Ailleurs il semble qu'on ait plus de répugnance à procéder de la sorte, ou bien par crainte d'adresser une invite trop précise, ou bien parce que les étudiants peut-être n'y répondraient pas.

VI. John Mott a écrit, il y a déjà bien longtemps : « Nous ne sommes pas responsables des résultats, mais de la force et du sérieux de notre effort ». Mais pourtant écoutons Charles Westphal du mouvement chrétien des étudiants français nous dire : « Nous pouvons affirmer, parce que cela est vrai, parce que nous sommes nombreux à l'avoir éprouvé, que presque toujours une mission a été l'occasion d'un émerveillement. Quand nous évoquons les souvenirs des missions

passées, nous tremblons devant la richesse et la beauté de leurs enseignements. Par elles, de nombreuses âmes ont été touchées. Par elles, nos groupes ont compris à nouveau quelle est leur raison d'être : une action missionnaire. Par elles, une communion plus large et plus humaine a été retrouvée » (20).

L'œuvre de la mission universitaire est d'ailleurs prolongée par des entretiens, des cercles, de nouveaux groupes organisés.

Dans certaines universités on a proposé de faire à la suite d'une mission générale, des missions spécialisées, par faculté. A Paris, la mission d'ensemble a été suivie par de plus courtes missions catéchétiques, d'allure strictement religieuse et plus dogmatique. Elles ont eu pour sujets « la signification de J.-C. », « l'humanité de J.-C. », « la divinité de J.-C. » (21). Dans certaines universités de Grande-Bretagne, des missions d'un type uniforme sont organisées dans un même centre tous les trois ans, de façon qu'une de ces missions soit tenue pour chaque génération d'étudiants.

Il ne semble pas pour le moment qu'une méthode unique ait été jugée nécessaire, mais il semble certain que, partout où elles ont eu lieu, les missions universitaires ont ranimé la flamme chrétienne en beaucoup d'âmes.

Tel est dans son ensemble le témoignage de la Fédération Universelle et des missions universitaires.

Dans les thèmes de cette prédication, dans les moyens mis en œuvre pour en assurer le succès, peu d'innovations inconnues du lecteur catholique ; mais leur mise en action et leur efficacité dans les milieux universitaires méritaient d'être connues et signalées. Il est généralement mauvais, dans un climat psychologique différent, de copier une formule qui a réussi ailleurs ; pourtant il peut y avoir ici une indication, une orientation pour l'Action catholique chez les étudiants ; c'est dans cette espérance que la présente note a été rédigée (22).

JOHN W. SAATMAN, S. I.

---

(20) *Cahier des Missions Universitaires*, p. 25.

(21) Cfr *Student World*, avril 1935.

(22) Pour connaître le Mouvement américain, deux livres sont capitaux, tous deux écrits par C. P. Shedd, *Two Centuries of Student Christian Movements* (Association Press, New-York, 1934) et *The Church follows its Students* (Yale University Press). Sur le Mouvement anglais, signalons le livre d'Eric Fenn, *Learning Wisdom. Fifty years of the S. C. M.* Nous avons mentionné au début le volume beaucoup plus considérable du Dr. Tissington Tatlow. Enfin les rapports de la dernière conférence internationale (Amsterdam, 1939) viennent de paraître sous le titre : *Christus Victor*.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

Encyclique « Sertum laetitiae » aux cardinaux, archevêques et évêques des Etats-Unis à l'occasion du 150e anniversaire de l'établissement de la hiérarchie catholique aux Etats-Unis. — (1 novembre 1939. — *A. A. S.*, XXXI, 1939, p. 635 : texte latin et 645 : texte anglais).

Nous donnons un résumé de l'encyclique, sauf à en citer littéralement les passages les plus importants du point de vue général. L'encyclique est écrite à l'occasion du *150e anniversaire de l'établissement de la hiérarchie catholique aux Etats-Unis.* Elle a pour objet *la situation religieuse aux Etats-Unis.* Elle peut, après une brève introduction, se diviser en deux grandes parties : dans la première, le Souverain Pontife met en relief, dans ses principales manifestations, le progrès religieux qui s'est réalisé aux Etats-Unis en ces 50 dernières années et en félicite les catholiques américains ; dans la seconde le Pape marque, à grands traits, les principales directives d'un programme d'avenir pour le bien de l'Eglise et des âmes dans ce pays.

Introduction.

Le Souverain Pontife, prenant occasion du fait que, voici 150 ans, le pape Pie VI constituait, à Baltimore, le premier diocèse des Etats-Unis d'Amérique, en nommant évêque Mgr John Carroll, citoyen américain, est heureux d'exprimer toute son estime affectueuse pour le peuple américain. La nation traversait alors, après la guerre de l'indépendance, une période particulièrement critique d'épuisement et de pauvreté. Le pays fut restitué à sa grandeur par Georges Washington qui, il est bon de le rappeler, était uni par des liens de bienveillance et d'estime avec le premier évêque des Etats-Unis. Des prêtres (1), poussés par les persécutions à se réfugier aux Etats-Unis, donnèrent une précieuse contribution aux progrès de la cause catholique. Certains de ces prêtres devinrent évêques et se couvrirent de mérite par leur activité éclairée et féconde.

Déjà, le Pape Léon XIII, lors du premier centenaire, dans la lettre « Longinqua Oceani », se réjouissait paternellement du consolant accroissement de la foi chrétienne aux Etats-Unis ; en même temps il donnait des directives pour de nouvelles et salutaires conquêtes.

(1) *N. d. l. R.* Sur le rôle joué par des prêtres belges dans cet apostolat, voyez les articles du P. de Moreau : *N. R. Th.*, 1932, p. 411 et 1940, p. 66.

I. *Le progrès religieux aux Etats-Unis en ces 50 dernières années.*

Le Saint-Père, faisant sienne la bienveillance de son prédécesseur, se plaît à souligner les nouveaux développements de l'activité catholique, au cours des cinquante dernières années.

C'est toute une admirable vie de piété chrétienne, dont le souffle, par la grâce de l'Esprit divin, se répand partout, qui se manifeste par des églises remplies, la Sainte Table assidûment fréquentée, les exercices spirituels de S. Ignace multipliés partout, de nombreuses âmes appelées au sacerdoce ou à la vie religieuse. Dix-neuf provinces ecclésiastiques, 115 diocèses, près de 200 séminaires, d'innombrables églises, une grande quantité de monastères, de collèges, d'hospices et d'hôpitaux attestent une fervente vitalité.

Les associations missionnaires — principalement l'œuvre pontificale de la Propagation de la foi — sont à la fois l'indice d'une belle maturité de pensée chrétienne et la garantie de précieux fruits de salut parmi les fidèles. Parmi ces entreprises missionnaires le Pape se plaît à énumérer la « Catholic Church Extension Society », la « Catholic Near East Welfare Association », la « Indian and Negroes Mission », qu'il recommande, en soulignant en particulier l'œuvre providentielle et si nécessaire de l'apostolat parmi les noirs.

Ce n'est pas un moindre motif de joie pour le Saint-Père que tant d'écoles catholiques de toutes les catégories, sagement organisées et soutenues par la générosité des fidèles, ainsi que ces associations diocésaines de charité, qui savent si bien reconnaître le Christ vivant dans la personne des pauvres. A celles-ci, le Pape est heureux d'ajouter les associations d'Action catholique, les Congrégations mariales, la « Confraternité de la doctrine chrétienne » aux moissons déjà si fécondes, ainsi que la « Société du Saint-Nom », guide précieux de la pratique du culte et de la piété. Il réserve une mention particulière à la « National Catholic Welfare Association », qui s'avère de grand secours pour les évêques dans les diverses formes d'activité apostolique.

Beaucoup de ces institutions, le Pape eut l'occasion de les connaître lui-même quand, en octobre 1936, il visita l'Amérique, voyage dont il garde un souvenir reconnaissant et ineffaçable.

Le Saint-Père ne peut pas, devant tant de bien, ne pas rendre, en premier lieu, de justes actions de grâces au Dieu de miséricorde. Mais il reconnaît aussi que ces fruits doivent être attribués à l'intelligente activité des pasteurs et des ouailles, et, particulièrement, au zèle du clergé et des communautés religieuses, masculines et féminines, auxquelles il tient à décerner des éloges mérités.

II. *Directives pour l'avenir.*

Le Pape rappelle le devoir qu'a tout chrétien d'être un fervent apôtre. Multiples sont, aujourd'hui, les obstacles à l'expansion du règne du Christ dans un monde qui est tout entier aux aises et aux commodités de la vie. Mais ces obstacles ne doivent ni affaiblir ni éteindre dans les âmes l'amour de Dieu et le désir des choses éternelles, suivant l'esprit de l'Evangile.

Une source amère et féconde de maux est partout, aujourd'hui : l'ignorance de Dieu, le mépris de ses commandements ou leur imparfaite observance, d'où l'amour excessif de soi, la soif de plaisirs, l'immodestie dans le vêtement, le désir ardent du pouvoir, la faim des richesses, l'indifférence envers les pauvres, l'affaiblissement de la famille, la légèreté des mariages, la limitation des naissances, la négligence des devoirs patriotiques.

Le Saint-Père déplore que, dans tant d'écoles des Etats-Unis, la religion chrétienne soit ignorée et la science humaine enfermée dans le cercle du rationalisme et du naturalisme, état de choses qui ne peut manquer d'avoir de funestes conséquences.

Le Pape exalte, à cet endroit, en des paroles émouvantes, la dignité, la sainteté, la douce et harmonieuse beauté de la famille chrétienne, si féconde en biens, si riche en joyeux fruits, qui établit, entre les parents et les enfants, ce lien précieux d'honneur et d'affection, vrai réconfort de la vie. Que ceux qui ont charge d'âmes s'étudient à inculquer la sainteté du mariage chrétien, un et indissoluble, source de bienfaits incalculables, spécialement en face des dangers des mariages mixtes et des effets délétères de la pratique du divorce. Le Souverain Pontife s'arrête à considérer ces néfastes conséquences des divorces aux Etats-Unis : « Plût au Ciel que votre patrie eût connu par des exemples étrangers plutôt que par sa propre expérience le nombre immense de maux qu'engendre cette licence en matière de divorces ! Que le respect de la religion, que l'amour de la noble race américaine amènent à guérir, à extirper cette maladie qui fait de redoutables progrès ». Le Pape a confiance que les prescriptions du Code de droit canonique sur les mariages mixtes, étant donné leur très grande importance, sont bien observées aux Etats-Unis : « Car semblables mariages — comme vous l'avez constaté vous-mêmes par de nombreux exemples — souvent ne jouissent pas d'un bonheur durable et ont coutume d'apporter de grands dommages à l'Eglise catholique ».

Que les prêtres, eux, continuent à s'enrichir de la science des choses divines et humaines, pour devenir de sages ministres des préceptes de salut. Que les laïques d'Action catholique, eux aussi, se montrent, dans la culture chrétienne, à la hauteur de leur tâche, pour être vraiment les collaborateurs efficaces du clergé.

Le Souverain Pontife se réjouit que la presse et la radio américaines apportent une aide vigoureuse au service de l'idée religieuse. Le Saint-Père loue ce qui s'est fait de bon en ce domaine. Il insiste toutefois « pour que ceux qui remplissent cet office soient fidèles à adhérer aux directives de l'Eglise enseignante même quand ils expliquent et s'efforcent de promouvoir ce qui a rapport aux problèmes sociaux ; qu'oublieux des avantages personnels, méprisant la popularité, impartiaux, ils parlent « comme de Dieu, devant Dieu, dans le Christ » (2 Cor. II, 17).

En ce qui concerne la culture des lettres, des sciences et des arts, le Saint-Père a des expressions de vive sympathie pour les collèges et les universités catholiques, spécialement pour celle de Washington,

déjà féconde en ces heureux résultats que le Pape Léon XIII appelait de ses vœux et que s'est plu à reconnaître Pie XI, de vénérée mémoire. C'est avec une particulière satisfaction que le Pape accueille le projet de construire, à Rome, un nouveau collège, destiné aux élèves qui viennent d'Amérique puiser à la source même, près du siège de Pierre, la formation sacerdotale catholique.

Enfin, le Souverain Pontife expose l'importance que revêt à ses yeux la question sociale, qui est, en Amérique aussi, une cause douloureuse d'agitation et de désordres. « Le point fondamental de la question sociale est que les biens créés par Dieu pour tous les hommes doivent parvenir équitablement à tous, sous la direction de la justice et avec l'aide de la charité ». Le Saint-Père insiste pour que soient généreusement appliqués les principes de la morale chrétienne, de façon à régler judicieusement, et dans la charité, les controverses entre capital et travail, entre riches et pauvres. La pauvreté est sacrée et pleine d'honneur, si elle est chrétiennement acceptée, la richesse pleine de responsabilité par le fait des devoirs qui la lient à l'égard des pauvres. Que, surtout, les salaires soient justes, suffisant réellement à l'entretien décent de la famille. Le Pape cite le passage de l'encyclique « Quadragesimo anno » qui traite du « salaire familial » et qui loue les méthodes récemment adoptées en certains pays pour augmenter ce salaire en proportion avec l'accroissement des charges familiales (2). Il marque sa vive douleur de l'étendue du chômage aux Etats-Unis et souhaite que, par la sagesse des gouvernants, la générosité des patrons, l'amélioration des circonstances, on arrive bientôt à procurer à tous ceux qui en sont capables la possibilité de trouver du travail. Il revendique ensuite le droit pour les ouvriers et agriculteurs de se grouper en sociétés, en syndicats pour la défense de leurs droits ; leur enlever ou leur limiter ce droit serait une injustice. Sans doute ces associations prendront des formes et des règles diverses selon les nations conformément au génie des peuples et aux circonstances : mais il faut qu'elles puisent leur mouvement vital aux principes d'une saine liberté, qu'elles soient dirigées par les normes élevées de la justice et de l'honnêteté et agissent toujours de façon à ne pas léser les droits d'autrui dans la défense de leurs propres intérêts, à sauvegarder la concorde et le bien commun de la société civile. Le Saint-Père se réjouit de ce que les encycliques « Rerum Novarum » et « Quadragesimo Anno » soient aux Etats-Unis l'objet de l'étude attentive de certaines intelligences d'élite qui veulent en faire la base de leurs projets de restauration sociale, et de ce que certains patrons s'efforcent de régler, d'après les principes de ces encycliques, les conflits avec leurs ouvriers. Quelle gloire pour le peuple américain, naturellement incliné à la libéralité et aux vastes entreprises, s'il pouvait résoudre cette difficile question sociale en suivant les chemins éclairés par la lumière de l'Evangile !

Le Pape, généreusement, invite alors les dissidents à faire retour à l'unité du siège de Pierre, rappelant avec complaisance les senti-

(2) *N. R. Th.*, 1931, p. 632.

ments élevés exprimés par beaucoup d'entre eux, lors de la mort de son glorieux prédécesseur, et de son élévation au trône de Saint-Pierre.

En concluant sa paternelle exhortation, le Souverain Pontife encourage les évêques à persévérer dans leur sainte activité, pleins de confiance dans le secours divin, prêts à faire front aux assauts des ennemis du nom chrétien, en travaillant, construisant, renforçant sans cesse, pour conduire les individus, les familles et la nation à l'observation des commandements divins, en vue de hâter l'heureux avènement du règne du Christ.

Exhortation apostolique aux prêtres et clercs appelés sous les armes. — (*A. A. S.*, XXXII, 1940, p. 696. — Nous publions la traduction française officieuse, qui a paru dans « La Croix »).

Parmi les poignantes préoccupations qu'amoncelle dans Notre âme le déchaînement d'une guerre que Nous avions vainement tenté de conjurer par tous les moyens, il en est une que Nous ressentons particulièrement : c'est celle qui Nous vient de votre pénible situation, très aimés prêtres et clercs, qui vous trouvez aujourd'hui éloignés soudainement, par la force des choses, de vos ministères spirituels ou de vos paisibles études et jetés en plein monde militaire et guerrier.

Vous voici, à l'improviste et malgré votre manque d'habitude à ce genre de vie, amenés à servir dans les casernes, dans les hôpitaux, dans les ambulances, et jusque dans les rangs des combattants, les uns en qualité d'aumôniers, les autres — et c'est la majorité — avec des fonctions d'un genre bien différent de celles auxquelles votre vocation vous a destinés.

Partout vos « Vicaires aux armées » ou aumôniers en chef vous accompagnent de leur vigilante sollicitude, et Nous Nous sentons rassuré par la bonne organisation, l'incessante activité et les initiatives éclairées de leur assistance à la fois attentive et paternelle. Leur action, précieuse dans tous les sens et riche de sacrifices, se révèle dans chaque pays souverainement efficace, inspirée, comme elle l'est, par la plus profonde conscience du devoir. En vous la rappelant, et en lui confirmant Notre confiance, Nous entendons en même temps la signaler à votre gratitude et à cet esprit de généreuse docilité qui est un facteur nécessaire de son bon fonctionnement.

De plus, afin que ne vous manquent pas les réconforts spirituels dont vous avez besoin, aussi bien pour vous que dans l'exercice de votre ministère, Nous avons l'intention d'accorder à tous les Vicaires aux armées ou aumôniers en chef des nations ou régions dans lesquelles existe ou existera l'état de guerre ou de mobilisation — sans préjudice des pouvoirs déjà concédés — des facultés nouvelles et extraordinaires, qui soient pour vous le gage du soin affectueux avec lequel Nous vous suivons paternellement dans les angoisses de l'épreuve.

Mais l'action que Nous avons assignée aux Vicaires aux armées

ou aumôniers en chef ne Nous dispense pas de venir Nous-même à vous directement pour vous ouvrir Notre âme et pour vous exhorter, dans des conjonctures si extraordinaires, à regarder de près les devoirs inhérents à vos nouvelles conditions de vie, pour les remplir sans réserve dans l'esprit de votre vocation elle-même.

Quoique vous ayez changé d'habit, l'esprit en vous ne doit pas changer. Il doit vous accompagner sous les armes tout aussi bien que dans l'exercice de votre sacerdoce. Celui qui permet aujourd'hui que vous vous trouviez en dehors de vos habitudes d'étude et de travail, c'est ce même Père céleste qui vous a appelés à l'autel. Il vous a appelés — souvenez-vous-en — non pour faire de vous de purs et simples ministres du culte (le sacerdoce catholique n'est pas que cela), mais aussi pour avoir en vous des ministres de la Parole, des propagateurs de l'Evangile, des représentants vivants de son Christ : afin que vous le fassiez connaître à tous, en suscitiez chez tous le désir, allumiez en tous son amour. Il est vôtre, le programme de saint Paul, qui se glorifiait de ne rien savoir d'autre et de ne rien porter d'autre aux nations que le Christ, et le Christ crucifié. Et il le portait par sa vie non moins que par sa parole, en tout lieu, en toute circonstance, en privé comme en public, sous le libre ciel comme dans les chaînes : et c'est ainsi que de la même prison où il recevait tous ceux qui venaient à lui et prêchaient librement le royaume de Dieu, il pouvait écrire aux Philippiens : « Je veux que vous sachiez, mes frères, comment ce qui m'est arrivé a plutôt tourné au progrès de l'Evangile. » (*Philipp.*, I, 12.)

Aujourd'hui Dieu a permis que vous quittiez vos occupations ordinaires, que vous soyez mis en contact avec des hommes de toute éducation, de toute conduite morale, de toute culture et de toute foi, souvent éloignés de Dieu, ignorants de Jésus-Christ et de son Evangile, vides de sentiments religieux, préoccupés de toute autre chose que de l'âme et de ce qui regarde son salut éternel. Ainsi des hommes auxquels il répugnait souvent de venir à vous pour recevoir la parole du salut et par elle la grâce de notre Sauveur Jésus, voici que Dieu les amène à votre contact en vous envoyant près d'eux, en vous rendant leurs compagnons de fatigues, de peines, de dangers, de sacrifices de toute sorte.

Sachez apprécier à sa juste valeur l'heure qui passe. Ne jugez pas d'un point de vue humain les circonstances auxquelles est due votre condition présente, mais sachez reconnaître en elles la volonté, toujours bonne, du Père céleste, qui sait tirer le bien du mal, et qui de votre appel sous les armes, veut se servir, même au milieu de tant de ruines, pour attirer des âmes au salut en les reconduisant par votre moyen sur le chemin de la foi et de l'honnêteté chrétienne. Tout peut vous être utile dans ce nouvel apostolat ; et plus un prêtre a de zèle sacerdotal, plus il trouvera sous la main, à chaque pas, des voies ouvertes et des occasions propices.

Mais c'est vous-mêmes avant tout — et Nous voulons dire par là vos propres personnes — qui devez être sous les armes le vivant apostolat de Jésus-Christ. Et vous le serez, même sans bruit de paro-

les, si vous faites honneur avant tout à votre vocation, par l'exemplaire fidélité à vos nouveaux devoirs et par la conduite la plus irréprochable. Ce que saint Paul disait aux Philippiens pour les exhorter à faire honneur à leur foi dans le milieu païen dans lequel ils vivaient, Nous vous le répétons donc : « Que votre conduite soit digne de l'Evangile » (*Phil.*, I, 27). Et Nous ajouterons avec lui : « Agissez en toute chose sans murmurer ni discuter, afin que vous soyez sans reproches, sincères, enfants de Dieu sans tâche au milieu d'un peuple pervers et corrompu, au sein duquel vous brillez comme des flambeaux dans le monde. » (*Phil.*, II, 14-15). Que toujours transparaisse en vous le ministre de Dieu. Et ce caractère qui est vôtre, s'il doit faire de vous des hommes de devoir, exemplairement obéissants aux autorités, — sans manquement à la loi de Dieu — et prêts au sacrifice, ne doit pas pour autant, ne peut en aucune façon et pour aucune raison vous inféoder au milieu en ce qu'il a de léger, de corrompu, de blâmable.

Votre conduite morale doit être tout particulièrement austère, sans compromis, ni concessions, ni faiblesses. pour qu'elle soit un rappel et un exemple : austérité qui s'unit très bien d'ailleurs à la mansuétude du cœur, en vertu de laquelle vous devez vous faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ, et qui est en outre en parfait accord avec l'austère discipline du combat, dont le courage est la note caractéristique : et en matière de courage, vous devez être des maîtres, afin d'affirmer en toute conjoncture, avec une sereine liberté et indépendance, votre caractère sacerdotal ou votre initiation au sacerdoce.

Que si l'esprit de l'Evangile est un esprit de liberté, et vous permet de vous faire, comme l'Apôtre, « esclaves de tous, quoique libres à l'égard de tous, afin d'en gagner un plus grand nombre » (*I Cor.*, IX, 19), il vous sera en revanche souvent nécessaire de vous rappeler, pour en faire la règle de votre conduite, les salutaires paroles, pleines de tant de sagesse, du même Apôtre : « Tout m'est permis, mais tout n'est pas expédient. Tout m'est permis, mais tout n'édifie pas. » (*I. Cor.*, X, 22-23).

De cette façon, vous exercerez sur le milieu une action salutaire ; et dans le secret des âmes vous introduirez — consciemment ou non — plus ou moins de cette bonne semence dont Jésus a dit que, jetée en terre, elle germe et croît sans que le semeur y prenne garde (*Mc*, IV, 26 sq.).

Vous aurez ainsi conscience de n'avoir pas trahi votre mission et d'avoir rendu à Jésus-Christ — à votre Divin Maître — le bon témoignage, au milieu du monde le plus varié qu'il soit possible de concevoir. Par vous chaque classe sociale, chaque profession, libérale ou mécanique, chaque culture, chaque forme d'esprit aura entendu, une fois encore, dans le tumulte des armes, le message évangélique de rédemption ; et ce n'est pas sur vous qu'il pèsera, le péché qui consisterait à accréditer auprès de vos compagnons d'armes l'opinion que, chez les disciples du Christ et chez ceux qui les guident, la vie ne répond pas à l'enseignement. Vous aurez gagné à l'Eglise estime

et sympathies ; et les amitiés personnelles qu'il vous est donné de contracter au cours de votre service militaire dignement accompli seront facilement, elles aussi, conquête d'âmes ou voie ouverte vers des conquêtes.

Qu'il soit toujours présent à votre esprit, l'avertissement donné aux fidèles par l'apôtre dans les temps glorieux où, à travers les souffrances, se préparait le triomphe de l'Eglise : « Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais triomphe du mal par le bien.» (*Rom.*, XII, 21).

Vous voyez, très chers fils, quel champ ouvre à votre zèle pour le bien la divine Providence, dans l'acte même qui semble vous éloigner de votre saint ministère ou de l'immédiate préparation à celui-ci. C'est là une mission qui doit exalter tout cœur sincère de prêtre ou de lévite, et doit, pour lui, atténuer, sinon annuler tout à fait, les sacrifices que les conditions exceptionnelles du moment lui imposent.

Du reste, ne sont-ce pas les sacrifices qui fécondent l'action, comme ils fécondent l'enseignement ? Et n'est-ce pas en souffrant, plus qu'en travaillant, que l'on rend à la vérité le bon témoignage ?

Ajoutez à cela votre gain personnel : Nous entendons celui de l'âme. Quelle expérience des hommes et des choses ne vous est-il pas donné de réaliser, pour l'amélioration de votre vie, à travers les vicissitudes variées et épineuses de ce service qui est le vôtre ! C'est cette expérience même qui fera de vous des hommes mûrs dans la vertu, et par elle, prêts pour l'apostolat. Votre sacerdoce ne perdra rien de son temps par le fait de ce qui ne semble être qu'une funeste parenthèse dans votre vie : rien, si vous avez le sens droit et marchez sous le regard de Dieu, sans quitter sa main bénie, qui, tout en vous conduisant par d'âpres sentiers — dans une terre aride, desséchée et sans eau — veut vous mener au bien et vous élever.

Mais marcher sous le regard de Dieu et ne pas quitter sa main veut dire — vous le savez — cultiver avec ferveur la piété chrétienne, par laquelle seulement il vous est donné de garder haut l'esprit et le cœur chaud dans le désir du bien. Comment est-ce possible, même au milieu des armes ? C'est ce que vous comprendrez — en dehors de toute autre preuve — si vous avez présents à l'esprit les exemples d'évangélique piété que le monde des armes lui-même a donnés par tant de nobles figures de chrétiens et de saints. Dans un milieu tout semblable au vôtre, ils réussirent à vivre en Dieu et de Dieu, dominés comme ils l'étaient par cette idée centrale, enracinée dans leur cœur : l'accomplissement de la volonté divine dans tous leurs devoirs. Voir la volonté de Dieu toujours, en tout et partout, et y consentir malgré les répugnances de la nature : voilà l'effort qui, quotidiennement, s'impose à vous, la voie courte, facile, sûre, de cette piété qui est, au milieu des dangers présents, le rempart de votre vocation sacerdotale, comme dans le cours de la vie elle doit être la source qui alimente et féconde toutes vos entreprises.

Mais pour que soit habituel et vif en vous le souvenir de cette divine volonté, il est nécessaire — qui pourrait en douter ? — que l'esprit de prière, loin de languir chez vous, entravé par les nouveaux devoirs, brûle plus que jamais dans votre cœur et y soit assidûment

alimenté, en plus du saint sacrifice de votre messe ou de la fervente participation à la Table des forts, par tout ce que la constante expérience des fidèles, sous l'impulsion de l'esprit de Dieu, a démontré comme éminemment efficace pour protéger du mal et stimuler l'âme à la vertu et à la perfection. Il n'y a guère dans la vie du chrétien — et surtout du prêtre — de situation si difficile qu'elle puisse ôter à l'âme qui le veut la possibilité du recueillement quotidien, grâce auquel elle rentre en elle-même par de pieuses méditations, par de sincères examens de conscience, par de ferventes adorations aux pieds du Maître que nous servons, et qui, de ses tabernacles, si souvent déserts, est toujours prêt à illuminer par sa parole, à réconforter par sa grâce.

Nourissez-vous, fils très aimés, le plus intensément que vous pourrez, de cette piété. Si elle vous accompagne dans la dure épreuve où le Seigneur vous veut, vous traverserez celle-ci pour votre avantage spirituel et non sans d'abondants fruits de salut pour les âmes de vos frères, auxquelles il n'est rien que le ministre de l'Evangile ne doive être prêt à donner, en travaillant et en souffrant.

Vous aurez, aux yeux du monde, qui aujourd'hui vous regarde avec un particulier intérêt, fait honneur au sacerdoce catholique et à l'Eglise, dont vous portez un si grand poids de responsabilités. Vous aurez bien mérité de votre patrie elle-même, car votre exemple aura réconforté ses enfants dans une heure si grave pour son destin, et aura, en coopérant efficacement à la tranquillité de leur âme, stimulé leur courage et augmenté leur rendement. Elles vous béniront à l'envi, les épouses et les mères, que votre charité aura consolées de mille manières dans la personne de ceux qui leur sont chers. Vous aurez pour récompense l'approbation de votre conscience, qui vous fera sentir, même dans les circonstances présentes, que votre sacerdoce, loin de s'être amoindri, s'est élevé dans l'esprit, dans l'action, dans le sacrifice. Et surtout — prix qui dépasse toute récompense humaine, — vous entendrez dans votre cœur, palpitant d'humble joie, résonner avec l'accent de la vérité infaillible, comme un éloge anticipé de votre Chef suprême, Jésus, la promesse évangélique : « Quiconque me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai devant mon Père, qui est dans les cieux. » (*Matth.*, X, 32.)

Dans la ferme espérance que tout cela se réalisera pour vous, Nous vous accompagnons, très chers fils, de Nos souhaits paternels pour votre conservation matérielle, votre sauvegarde dans les dangers, votre prospérité spirituelle. Et en demandant à Dieu qu'il abrège pour vous et pour tous les autres les jours de l'épreuve, et, rendant la paix au monde, vous rende vous-mêmes aux paisibles postes où vous attend soit le labeur pastoral, soit la culture qui vous y prépare, Nous vous envoyons de tout cœur, comme gage de Notre paternelle bienveillance, le réconfort de la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, l'an 1939, de Notre pontificat le premier.

PIUS PP. XII.

S. CONGREGATION DE LA PROPAGANDE

Cérémonies en l'honneur de Confucius et des ancêtres et suppression du serment sur les Rites chinois. — (Instruction du 8 décembre 1939. — *A. A. S.*).

Plane compertum est in Orientalium Regionibus nonnullas caeremonias, licet antiquitus cum ethnicis ritibus connexae essent, in praesentiarum, mutatis saeculorum fluxu moribus et animis, civilem tantum servare significationem pietatis in antenatos vel amoris in patriam vel urbanitatis in proximos.

Quapropter hoc S. Consilium Christiano Nomini Propagando, Summo Pontifice Pio XI f. r. approbante, novas super hac re annis 1935 et 1936 impertiit Ordinariis Manciuriae et Imperii Iaponici, iuxta can. 22, normas hodiernis rerum adiunctis magis congruentes.

Nuper vero E.mi Patres eidem S. Consilio Christiano Nomini Propagando praepositi, in generali consessu, die 4 vertentis mensis Decembris celebrato, consideraverunt an aliis quoque in locis, ubi similes rerum adiunctorum mutationes decursu temporum advenisse constaret, similis agendi ratio admittenda esset.

Argumentis itaque hinc inde attente perpensis, prudentium atque experientium virorum sententia exquisita, iidem E.mi Patres, quae sequuntur censuerunt esse declaranda :

1. Cum Sinense Gubernium pluries aperteque enuntiaverit omnibus esse liberum quam malint religionem profiteri et alienum esse a sua mente de rebus religiosis leges aut iussa edere ; ideoque caeremonias, quae in honorem Confucii a publicis Auctoritatibus sive peraguntur sive iubentur, non fieri animo tribuendi religiosum cultum, sed hunc solum in finem ut foveatur et expromatur in virum clarissimum dignus honor et in traditiones patrum debitus cultus : licitum est catholicis adesse actibus honoris, qui ante Confucii imaginem vel tabellam, in monumentis confucianis vel in scholis perficiuntur.

2. Ideoque non habendum est illicitum imaginem Confucii, vel etiam tabellam eius nomine inscriptam, in scholis catholicis collocari, praesertim si Auctoritates id iusserint, aut eam capitis inclinatione salutare. Si quando timeatur scandalum, declaretur recta catholicorum intentio.

3. Tolerandum ut catholici magistratus et alumni, si publicis caeremoniis adsistere iubeantur quae speciem praeseferant superstitionis, intersint quidem, dummodo, ad mentem can. 1258, passive se habeant signaque illius tantum obsequii faciant, quod ut mere civile iure haberi possit ; declarata, ut supra, sua intentione, si quando hoc necessarium apparuerit ad falsas interpretationes sui actus removendas.

4. Inclinationes capitis atque aliae civilis observantiae manifestationes ante defunctos vel defunctorum imagines, et etiam ante tabellam defuncti, simplici nomine inscriptam, uti licitae et honestae habendae sunt.

Considerantes praeterea iidem E.mi Patres iuramentum super ritibus sinensibus a Summo Pontifice Benedicto XIV per Constitutionem

Ex quo singulari diei 11 Iulii 1742 omnibus sacerdotibus « in Sinarum Imperio aliisque ei conterminis sive adiacentibus Regnis ac Provinciis » imperatum, non plene congruere cum recentibus normis ab hac S. Congregatione datis, atque insuper idem iuramentum nunc temporis uti disciplinare instrumentum omnino esse superfluum, cum notum sit antiquas de ritibus sinensibus controversias esse pacatas, et, ceterum, missionarios et alios sacerdotes nulla indigere iuramenti coactione ut promptam filialemque praestent S. Sedi obedientiam : censuerunt dispensandum esse ab obligatione illius iuramenti, ubicumque, sive in Sinis, sive alibi illud in usu esset ; firmis manentibus ceteris praescriptis Summi Pontificis Benedicti XIV, quatenus recentioribus Instructionibus non sint immutata, prae primis prohibitione super ritibus sinensibus disputandi.

Quam Emorum Patrum sententiam, Ss.mo Domino Nostro Pio Prov. Div. Papae XII, ab infrascripto Cardinali huius S. Congregationis de Propaganda Fide Praefecto, in audientia diei 7 mensis Decembris relatam, Sanctitas Sua in omnibus dignata est approbare et ratam habere.

Datum Romae, ex Aedibus Sacrae Congregationis de Propaganda Fide, die 8 mensis Decembris A. D. 1939, in festo Conceptionis Immaculatae B. M. V.

1. Cette Instruction achève le travail inauguré en 1935 et 1936 par la même Congrégation et qui a été commenté ici (1937, p. 195).

Il s'agissait en 1935 des honneurs rendus à Confucius dans le Manchukuo (ancienne Mandchourie) et en 1936 de ce qu'on appelle au Japon les cérémonies ou rites du Shinto. L'Instruction actuelle étend les mêmes principes à tout le territoire chinois.

Pour le Manchukuo, qui est administré en fait par les Japonais, et pour les cérémonies shintoïstes, on avait sollicité et obtenu au préalable une déclaration des autorités, assurant que les cérémonies visées n'avaient pas de caractère religieux et n'étaient que des manifestations civiles et profanes.

Cette fois, on s'en réfère aux déclarations répétées des autorités chinoises, suffisamment explicites pour qu'on n'ait pas cru devoir les interroger spécialement.

2. Les principes sont les mêmes dans les trois cas. Si on se risquait à les mettre en syllogisme, on dirait que la majeure a été formulée avec une netteté complète dans l'Encyclique inaugurale de S.S. Pie XII (*Summi Pontificatus, N. R. Th.*, 1940, p. 94) « Tout ce qui dans les us et coutumes des peuples n'est pas indissolublement lié à des erreurs religieuses sera toujours examiné avec bienveillance, et, chaque fois que la chose sera possible, sera protégé et favorisé... ». Il est remarquable que dans le contexte immédiat de ces paroles, le Saint-Père fasse une allusion directe aux initiatives de son prédécesseur. Il semble évident qu'il s'agit là des décisions de 1935 et 1936 rappelées ci-dessus.

La mineure du syllogisme est établie sous le 1° de l'Instruction. Le gouvernement chinois a déclaré officiellement et à maintes reprises que les honneurs traditionnels rendus à Confucius ou aux ancêtres n'avaient pas de caractère religieux et ne relevaient que de la civilité.

La conclusion suit tout naturellement. Les applications pratiques sont détaillées sous les n°s 2, 3 et 4 de l'Instruction.

3. On peut se demander si l'Instruction s'étend aux régions du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine, qui, tout en étant de culture et de tradition chinoises, ne dépendent plus, politiquement, de la Chine mais de la France. Les honneurs rendus à Confucius et aux ancêtres y sont du même genre que dans la Chine proprement dite, et les lettrés, malgré l'influence européenne croissante, y restent encore attachés. La même situation se retrouve à Hong-Kong, qui est à l'Angleterre, et dans les vastes groupements chinois des Philippines, ou même de New-York, de San Francisco, de Singapore.

L'Instruction fondant ses conclusions pratiques sur les déclarations du gouvernement chinois, ne peut viser directement que le territoire politique de la Chine : c'est-à-dire les régions où ce gouvernement est reconnu par la population.

Toutefois, comme il paraît clair que le gouvernement chinois n'a rien innové en la matière, mais s'est borné à constater officiellement une situation de fait, et comme la signification des cérémonies confucianistes et leur rituel même sont partout fort uniformes, il semble que les Ordinaires ou Vicaires apostoliques des régions de culture chinoise, d'accord avec les Délégués apostoliques, puissent étendre à leur territoire les normes établies par l'Instruction de la Propagande, sans qu'il faille de nouvelle législation. En effet, la Constitution de Benoît XIV est certainement abrogée pour ce qui concerne ces rites confucianistes dans la Chine proprement dite. Elle s'étendait aux « royaumes voisins » parce que la situation y était la même. Il ne paraît donc pas téméraire d'estimer que pour ceux-ci, qui sont de culture chinoise, l'appréciation de la situation de fait soit remise aux Ordinaires, tout comme avant les décisions pontificales qui ont condamné les rites. C'est peut-être le cas d'appliquer l'axiome : *accessorium sequitur principale.*

4. Si l'Instruction n'innove rien dans ce qu'elle concède, se bornant à étendre à la Chine ce qui avait déjà été décidé pour le Japon et le Manchukuo, elle prend une initiative toute nouvelle en supprimant le serment, imposé aux missionnaires d'Extrême-Orient depuis deux siècles, au sujet des rites chinois. Clément XI (*Ex illa die.* 19 mars 1715) en avait donné une première formule (*Collectanea S. Congr. de Prop. Fide,* Roma, 1907, n. 339, p. 136). Benoît XIV (*Ex quo singulari.* 5 juillet 1742) en avait aggravé les termes et élargi l'objet (*ibid.,* p. 141). La Constitution apostolique de Pie IX, *Apostolicae se-*

dis, avait, en fait, supprimé l'excommunication *latae sententiae* pour les contrevenants et la Propagande (3 mars 1873) avait en conséquence légèrement modifié la finale du serment (*Coll. S. C. de Prop. Fide*, n. 1395) (1). L'Instruction actuelle abroge l'obligation du serment et toute la Constitution de Benoît XIV en tant qu'elle est contraire aux nouvelles dispositions, et cela par application du canon 22.

5. La déplorable « querelle des rites chinois » ayant, pendant plus d'un siècle, empoisonné les missions d'Extrême-Orient et en face du danger de la voir renaître quelque jour, l'Instruction maintient la défense d'en discuter, déjà portée par Benoît XIV. Visiblement le but est de « laisser les morts enterrer leurs morts » et de consacrer toutes les énergies missionnaires à la tâche d'aujourd'hui et de demain.

6. On pourrait se demander si le serment imposé aux missionnaires des Indes par Benoît XIV au sujet des rites malalares n'est pas lui aussi supprimé. Les raisons données dans l'Instruction : apaisement des anciennes querelles, promptitude filiale à obéir aux ordres du Saint-Siège, valent pour l'Inde comme pour la Chine. De plus dans la Constitution *Ex quo singulari* Benoît XIV impose le serment aux prêtres « qui sont en Chine, ou dans les royaumes adjacents ».

Il semble clair cependant que ce serment n'est pas touché par l'Instruction. Celle-ci ne déroge qu'à la Constitution *Ex quo singulari*. Elle ne fait aucune mention de la bulle *Omnium sollicitudinum* du même Benoît XIV (12 Sept. 1744) qui reprend et impose à nouveau le serment prescrit par Clément XII (*Collectanea S. Congr. de Prop. Fide*, n. 347). L'objet et la formule du serment sont différents de ceux qui concernent les rites chinois ; et il ne pourrait être question d'étendre l'Instruction de la Propagande à un cas aussi dissemblable.

7. Enfin — et ce dernier point est de portée générale — il serait téméraire de considérer l'Instruction présente comme un désaveu des prohibitions antérieures. Rapporter une mesure ce n'est pas condamner ceux qui l'ont prise. La situation a changé depuis deux siècles, et l'Instruction le rappelle dans son préambule. Des cérémonies ont pu paraître superstitieuses jadis, qui, depuis, ont certainement cessé de l'être. Les principes restent toujours les mêmes, mais les réalités auxquelles ils s'appliquent participent à tous les changements des sociétés humaines. Si l'Instruction présente a une portée « historique », parce qu'elle inaugure une ère nouvelle, elle n'a aucune signification « historique » pour éclairer les actes du passé.

P. CHARLES, S. I.

---

(1) Le 21 juin 1895, la S. Congrégation de la Propagande déclarait le serment obligatoire non seulement pour les missionnaires étrangers mais pour les prêtres indigènes (*O. C.*, n. 1900). Une réponse particulière de la S. Congr. de la Propagande du 18 juillet 1931 au Vicaire Apostolique de Yunanfu avait permis de supprimer de la formule toute allusion à des peines canoniques (C. Ybañez, *Directorium Missionariorum*, 3e édit., p. 105).

A PROPOS DE LIVRES RÉCENTS.

UN PROJET D'ÉDITION CRITIQUE DES « OPERA OMNIA » DE DUNS SCOT (1).

Quand il s'agit des écrits d'un auteur beaucoup lu et recopié au cours des siècles médiévaux, la mise en chantier d'une édition est une opération délicate, qui requiert une série de larges travaux d'approche, menés avec clairvoyance, minutie et vaillance. Quelques-unes de ces éditions sont destinées à rester célèbres. Il suffira de rappeler ici le gigantesque effort opéré à travers les manuscrits, à la lumière des principes de dom Quentin, par la Commission de l'édition critique de la Vulgate, instituée par Pie X en 1912, et qui est vaillamment parvenue à nous donner déjà quatre beaux volumes à partir de 1926. Le lecteur se rappelle aussi la grande édition, en dix volumes in-folio, des œuvres de saint Augustin courageusement entreprise par les Mauristes il y a bientôt trois siècles (en 1669-1700) et qui, malgré la valeur critique et philologique de plusieurs volumes du *Corpus* de Vienne, n'a pas encore été remplacée dans son ensemble : vrai modèle d'un travail scientifique en collaboration (2). On sait aussi quelle équipe de travailleurs mettait sur pied le collège franciscain de Quaracchi, pour donner la belle édition des *Opera omnia* de saint Bonaventure (3), préparée par les immenses recherches du P. Fidèle de Fanna († 1881) et du P. Ignace Jeiler dans plus de quatre cents bibliothèques, tandis que, depuis l'apparition de ses premiers volumes un peu rapidement publiés en 1882, l'édition de saint Thomas (4), provoquée par Léon XIII dès 1879, a renforcé son état-major pour éditer la *Summa Theologica* et donner entre 1918 et 1930 ses trois

(1) *Relatio a Commissione Scotistica exhibita Capitulo Generali Fratrum Minorum Assisii A. D. 1939 celebrando*, dans la série *Ratio criticae editionis operum omnium I. D. Scoti*, t. I, Rome, 1939, in-4°, XX-182 p., XVIII planches. Depuis lors, au début de l'année académique 1939-40, a paru comme extrait des *Acta Ordinis Fratrum Minorum*, t. LVIII, 1939, p. 301-304, la *Solemnis Inauguratio anni 1939-40 Commissionis omnibus operibus Ioannis Duns Scoti edendis*, Quaracchi, in-16°, 1939, qui fournit d'intéressantes communications sur la marche des travaux durant l'année écoulée.

(2) *L'édition de saint Augustin par les Mauristes*, voir *Revue*, t. LVII, 1930, p. 746-774.

(3) *S. Bonaventurae opera omnia*, 10 volumes in-folio, Quaracchi, 1882-1902 ; voir Praefatio generalis, t. I, p. I-XXXVIII, fournie en partie par la *Ratio novae collectionis operum... S. Bonaventurae,... proxime in lucem edendae*, Turin, 1874 (Fidelis a Fanna).

(4) *S. Thomae Aquinatis opera omnia*, Rome, 1882, 15 volumes parus jusqu'ici.

derniers volumes parus, la *Summa contra Gentiles,* qu'on peut dire remarquables. Mais de pareils travaux sur des textes toujours transcrits à neuf, corrigés, remaniés, sinon défigurés par des retouches et des corrections malencontreuses, supposent une multiplicité de collaborateurs et de ressources qu'il n'est pas aisé de réunir. Même pour des textes moins développés, comme la *Concordia (Decretum)* de Gratien (5), la multiplication incessante des copies de valeur médiocre dès le XIII[e] siècle, dont il faut dégager le texte original, rend la tâche pratiquement impossible au travailleur isolé : ainsi, malgré l'énorme progrès apporté par l'édition Friedberg en 1879 à l'état du texte et à l'identification de ses emprunts, l'éditeur lui-même voulait voir dans ce travail, non pas une édition critique définitive, mais une étape provisoire, le mieux étant l'ennemi du bien, vers une reconstitution du texte original.

Les débats récents sur la pensée de Duns Scot ont montré aux théologiens et aux historiens la nécessité d'un travail du même genre pour les œuvres du grand docteur franciscain : travail qui lui aussi requérait un fort effort de collaboration. Car dans ce cas-ci, outre les nombreux problèmes d'authenticité, comme celui du *De rerum principio* si longtemps attribué à Scot, la difficulté se complique du mode même de transmission qui nous a livré l'enseignement du Maître : il ne s'agit plus seulement de fautes de transcription ou d'erreurs de copistes, mais de rédactions qui accusent parfois des divergences considérables et à travers lesquelles il faut retrouver la vraie rédaction ou tout au moins la vraie pensée de l'auteur.

Il y a douze ans environ (1927), le P. Balic (6), bien connu depuis lors par ses travaux sur la mariologie scotiste ; publiait les premiers résultats de ses recherches sur la tradition manuscrite de l'œuvre de Scot. L'ouvrage fut remarqué ; il donna lieu aussi à des échanges de vues, parfois à des oppositions. Depuis lors, la question de l'édition critique de Jean Scot et des modalités à lui donner a fait du chemin. L'Ordre franciscain a pris officiellement la chose en main et a institué une Commission destinée à préparer un travail de grand style sous la savante et énergique direction du P. Balic. Le volume que nous avons aujourd'hui est le rapport de la Commission scotiste présenté au chapitre général tenu à Assise en 1939 ; il forme le premier volume d'une série intitulée *Ratio criticae editionis operum omnium Scoti.* On y trouve ce qu'on pourrait appeler l'exposé des motifs qui requièrent une nouvelle édition (p. 83), les principales ressources manuscrites et autres dont on dispose (p. 141), un spécimen des variantes et des notes marginales, source de déboires pour

(5) *Corpus iuris canonici,* editio Lipsiensis secunda, instruxit Aemilius Friedberg, Pars prior, *Decretum magistri Gratiani,* Leipzig, 1879.

(6) *Les Commentaires de Jean Duns Scot sur les quatre livres des Sentences.* Etude historique et critique, dans la *Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique,* t. I, Louvain, 1927, avec une table schématique des manuscrits en annexe.

toutes les éditions antérieures (p. 3-81), enfin les directives générales ou spéciales qui présideront à l'édition (p. 116-140 et 156-158). Le chapitre documentaire, placé en tête du mémoire (p. 3-81) doit évidemment sa place privilégiée au désir de fournir aux lecteurs, c'est-à-dire aux membres du chapitre général, les bases d'appréciation voulues pour l'urgente nécessité d'une édition critique. A la fin du mémoire (p. 159), viennent quelques autres documents sur l'activité littéraire de Scot et sur ses sermons. A en juger par ce premier fascicule, qui comprend près de deux cents pages et qu'enrichissent une vingtaine de planches avec reproductions de manuscrits, on peut dire que l'Ordre franciscain a fait grandement les choses. Ce rapport est d'ailleurs beaucoup plus qu'une simple pièce officielle : tous ceux qu'attire l'histoire doctrinale du XIII[e] et du XIV[e] siècle y trouveront bon nombre de renseignements d'ordre scientifique et technique, notamment sur la transmission des ouvrages de Scot et sur le travail critique du XVII[e] siècle, sur les exigences actuelles, sur les systèmes qui ont eu ou qui ont la vogue en critique, comme ceux de Griesbach, de Lachmann, de dom Quentin, etc.

Les initiateurs de l'entreprise ont vu tout de suite que le travail dépassait les forces d'un seul homme ; ce dont on doit les féliciter. L'œuvre ne peut être qu'une œuvre en collaboration. Cette collaboration est très largement conçue : elle montre par son ampleur même l'écho qu'a rencontré dans tout l'Ordre franciscain l'initiative du Directeur. La collaboration est assurée par vingt membres, qui recherchent et analysent les manuscrits en tous pays, et par douze membres établis à Rome, chargés de la collation et qui chaque jour dans une salle réservée, à aménagement spécial décrit *con amore* dans le rapport, ont travaillé toute une année déjà de cinq à six heures par jour. L'auteur du rapport souhaite que ces vingt membres aient à Rome aussi leur quartier général pour hâter le travail (p. 167) en union avec les douze collaborateurs de Rome. Le recrutement se fait dans toutes les provinces ; chaque province aussi prête largement son appui financier à cette énorme entreprise scientifique. Les provinces de l'Amérique septentrionale se sont particulièrement distinguées. La seconde partie du mémoire expose non seulement les directives ou les règles à suivre, mais fournit aussi des aperçus très intéressants sur les vicissitudes des livres de Duns Scot, sur la filière des éditions fautives durant quatre siècles, sur la marche de l'édition future, etc. Traversées par endroits d'un souffle légèrement enthousiaste, ces pages se font lire avec le plus vif intérêt.

Il faut remarquer en effet, sans parler ici de la question d'authenticité des œuvres douteuses, que les textes de Scot se présentent dans des conditions très spéciales. Bien souvent le grand docteur n'a pas donné la dernière main à ses écrits ; beaucoup nous ont été transmis dans des *Reportata* ou des *Reportationes*, dont la nature échappait encore en 1639 à la sagacité du grand travailleur qu'était Wadding et qui ne sont pas beaucoup plus que des copies d'élèves prenant à la volée la leçon du maître et puisant dans leur propre initiative de quoi suppléer aux lacunes.

Ordonnée elle aussi par un chapitre général, celui de Tolède en 1633, l'édition de Luc Wadding (Lyon, 1639) n'a pas tenu suffisamment compte de cette difficulté. Pour l'époque, le travail mérite éloges assurément ; aidé par quelques collaborateurs chargés du travail de correction à Lyon, et de deux scotistes renommés, Jean Pontius et Antoine Hiquaeus, chargés d'écrire le commentaire, Luc Wadding avait travaillé avec une telle ardeur qu'en l'espace de quatre années il avait publié, en douze volumes in-folio, la seule édition complète de Jean Scot, dont nous vivons encore aujourd'hui. L'édition, ou mieux la réimpression de Louis Vivès, commencée en 1892 à Paris et devenue elle aussi très rare, s'est contentée de la reproduire en l'altérant et n'avait rien fait, loin de là, pour corriger ses graves défauts. Evidemment, les questions d'authenticité pour beaucoup des œuvres, et celles de critique textuelle pour chacune d'elles, n'avaient pu être traitées en 1633 avec l'attention exigée aujourd'hui. Parmi ce qu'on appelle les *Opera minora* et qui remplissent quatre des volumes de Wadding, la moitié au moins est apocryphe. Mais si Wadding avait réalisé dans la première moitié du XVII[e] siècle ce qu'il était permis de regarder comme suffisant avec les moyens dont on disposait alors, le renouveau des études historico-doctrinales sur le moyen âge a fait voir depuis longtemps que l'édition de 1639 était trop défectueuse pour donner une base sérieuse à l'étude du scotisme.

Effectivement, les premières recherches ont montré non seulement dans les manuscrits, mais même dans les éditions imprimées du *Commentaire sur les Sentences,* car c'est celui-là surtout qui a attiré l'attention et auquel seront consacrés les premiers volumes de l'édition, combien le texte de ce commentaire se présente différemment. La plupart des éditeurs, et le XV[e] siècle seul en a connu jusqu'à treize éditions entre l'année 1472 et l'année 1500, se plaignent tous de ces divergences qui apparaissent dès le début. Sans entrer dans les détails assez complexes de cette transmission, un des torts de Wadding avait été d'interpréter le titre d'*Ordinatio,* qui désignait habituellement le commentaire fait à Oxford, comme un arrangement effectué par les disciples de Scot entre les divers remaniements présentés par les copies, et les *Reportata* ou les *Reportationes* désignaient d'après le même Wadding les reports ou les remaniements prélevés sur le commentaire d'Oxford et transportés ou « reportés » par l'auteur lui-même dans son commentaire de Paris. Or, d'après les conclusions du P. Balic, l'*Ordinatio* désigne le commentaire d'Oxford que Scot avait lui-même dicté ou écrit et qu'il destinait à la publication, et c'est sous ce titre qu'est annoncé dans la nouvelle édition le commentaire d'Oxford sur les *Sentences.* D'autre part, les *Reportata* ou les *Reportationes,* qui désignaient habituellement le commentaire de Paris, *Opus Parisiense* ou *Reportata Parisiensia,* postérieur de quelques années à celui d'Oxford, ne sont pas strictement des arrangements d'élèves, mais le commentaire des Sentences donné par Scot à l'université de Paris et pris à la volée par les élèves, ses auditeurs. Mais, comme, d'après les dernières recherches, l'enseignement de Scot à Oxford et l'enseignement à Paris ne se sont pas contentés de commenter une

fois les *Sentences*, mais l'ont fait plusieurs fois, au moins pour tel ou tel livre ou partie de livres, les divergences notables entre les manuscrits ne peuvent plus être attribuées indistinctement à des additions ou modifications plus ou moins arbitraires des disciples, mais proviennent du maître lui-même. De là, un problème critique extraordinairement compliqué pour la reconstitution de ces diverses éditions dues à l'auteur lui-même. Ces quelques considérations suffisent pour donner une idée de l'étendue et de la complexité du travail qui attend les collaborateurs et le Directeur.

Ceux-ci d'ailleurs se sont vaillamment mis à la besogne. Ils ont parcouru plus de quarante-cinq bibliothèques dans la seule Allemagne, photographié des milliers de pages dans des manuscrits de Londres, de Cambridge, d'Edimbourg, de Paris, de Cracovie, de Varsovie, etc. ; quelques manuscrits de toute première importance ont été trouvés à Lambach, à Dantzig, à Berlin, ou dans des bibliothèques de petites localités peu visitées jusqu'ici. Quaracchi à lui tout seul a photographié treize manuscrits d'un bout à l'autre, et le programme du travail des dernières vacances comportait des voyages en Pologne, en Scandinavie, en Russie et ailleurs, que les derniers événements auront sans doute arrêtés. Au mois d'octobre 1939, le rapport du Directeur signalait que durant les vacances d'été un des collaborateurs avait photographié plus de 5000 feuillets dans les bibliothèques d'Allemagne. On apprenait aussi que tel manuscrit, vraisemblablement perdu dans les derniers événements, avait pu être photographié avant la guerre. Pendant l'année écoulée, on a copié jusque 20.000 pages, dont 11.000 ont été collationnées sur quinze manuscrits, et 4.000 sur douze manuscrits de la meilleure note. On espérait finir pour cette année la grande partie du travail de collation sur le premier livre de l'*Ordinatio*, avec la perspective de terminer la collation au cours de l'année prochaine.

C'est par le commentaire d'Oxford en effet que la Commission a décidé de faire débuter l'édition. Ce choix se justifie, ou s'explique au moins, par d'excellentes raisons pratiques. On pourra bien poser en règle que l'ordre chronologique est le meilleur principe de classement des œuvres destinées à entrer dans une édition complète. Mais quand les œuvres sont de genres très différents et d'importance très inégale, cela ne va pas sans inconvénient. D'autre part, cet ordre suppose des données chronologiques sûres et fermes, pour sérier la succession des écrits. Parmi les œuvres de saint Bonaventure, beaucoup manquent de précision chronologique : l'édition de Quaracchi devait donc les classer en fonction d'un autre principe. Dans leur grande édition de saint Augustin, malgré les dates nettes de beaucoup d'écrits, les Mauristes n'ont pu appliquer le principe chronologique qu'après avoir introduit quelques grandes divisions basées sur le genre des matières : exégèse, morale, donatisme, pélagianisme, sermons correspondance. Même pour la correspondance, classée d'abord comme on l'avait fait jusque-là d'après la nature du contenu, ce fut grâce à l'ascendant de Lenain de Tillemont qu'ils se décidèrent à abandonner, pour le classement chronologique, les anciens cadres

qu'ils avaient adoptés. Permis ou conseillé par la grande proportion des écrits suffisamment datés, l'édition léonine du Docteur Angélique avait d'abord pris pour base l'ordre chronologique. Mais on sait que l'intervention personnelle de Léon XIII fit abandonner ce programme (7), pour donner satisfaction à ceux qui désiraient avoir sans plus tarder un bon texte des principaux ouvrages, la *Somme théologique* et la *Somme contre les Gentils*. C'est d'une pareille idée que se sont inspirés les éditeurs de Scot, en plaçant en premier lieu l'édition du *Commentaire sur les Sentences*, l'œuvre principale du maître. Ce choix d'ailleurs n'était pas tout à fait libre ; car plus encore que pour le moins favorisé des docteurs médiévaux, on manque presque totalement de données précises sur les dates des œuvres de Scot. Après l'*Ordinatio Oxoniensis*, l'ordre successif des autres œuvres n'a pas encore été pleinement déterminé. Il y a encore plus d'un problème à résoudre avant d'en arriver là, même si l'on se décide pour le classement par genres et matières, qui suppose préalablement des conclusions critiques. C'est d'ailleurs un des grands résultats souhaités de ce gigantesque travail : avec un texte enfin critiquement établi, une solide introduction critique qui fixe définitivement, au milieu des pièces apocryphes ou suspectes, l'héritage littéraire du Docteur *Subtilis*. La forte collaboration organisée dans tout l'Ordre des Frères Mineurs permet de compter sur cette réalisation.

Outre la vaillante équipe chargée de la recherche et de la description des manuscrits, et celle, non moins forte, chargée de leur collation, la Direction centrale de l'édition a prévu encore d'autres genres de collaboration. Pour ne pas allonger ces pages, contentons-nous d'indiquer un seul de ces champs d'opération, celui de l'identification des citations. Tous ceux qui ont manié les écrits théologiques ou philosophiques du moyen âge et des débuts des temps modernes se sont heurtés nécessairement à la difficulté de trouver chez leurs auteurs respectifs le texte exact des citations. Habituellement fort vagues ou nulles, qu'elles soient anonymes, pseudépigraphiques, ou accompagnées du nom de leur véritable auteur, les références ne permettent l'identification qu'après de longues recherches, et la moitié du temps ne mènent à aucun résultat. Les éditions récentes, faites selon des règles rigoureuses, ajoutent ordinairement à leur table des citations toute une liste de *loci non inventi*, ou les signalent par un signe typographique spécial (8), ce qui peut provoquer une collaboration éventuelle entre chercheurs. Souvent du reste, les dictionnaires ou répertoires de citations, publiés en grand nombre dès les origines de l'imprimerie, sous le titre de *Auctoritates, Pharetra auctoritatum* (9),

(7) Voir *S. Thomae opera omnia*, t. IV, Rome, 1888, p. VII-VIII, lettre de Léon XIII datée du 2 octobre 1886.

(8) Voir par exemple dans les M. G. H., *Lites Imperatorum et Pintificum*, t. III, 1897, p. 765-775, ou le *Spicilegium sacrum Lovaniense*, t. XII, p. 329, 1932.

(9) Voir dans *Geisteswelt des Mittelalters, Studien und Texte Martin Grabmann gewidmet*, l'étude intitulée *Patristique et argument de tradition au bas moyen-âge*, Munster, 1935, p. 424-425. A partir

etc., prises aux écrivains ecclésiastiques ou profanes, n'apportent pas de remède efficace ; car, en ces cas aussi, l'imprécision de la référence est notoire. Ceux qui ont été interrogés par les éditeurs des écrits de saint François de Sales, ou de Simon de Tournai, pour ne citer que deux exemples récents, savent combien ces axiomes, ou ces formules devenues consacrées dans l'Ecole, sont difficiles à repérer : plus d'une fois du reste, il semble bien qu'elles résument toute une doctrine plutôt qu'elles ne reproduisent la teneur même de leur énoncé. Pour assurer à cette fastidieuse recherche toute la fécondité possible, la Direction centrale a fait rédiger les listes de ces citations, rangées d'après leur origine indiquée ou présumée, et les a envoyées à des compétences spécialisées dans les auteurs respectifs : ainsi l'on a groupé pour la recherche les textes attribués à Averroès, ou à Avicenne, ou à saint Augustin, à saint Jérôme, à Bède le Vénérable, etc. Chacun de ces spécialistes renvoie à la Direction centrale les identifications effectuées : initiative assez originale, mais digne d'attention et riche de promesse. Le rapport du Directeur présenté à la Commission, lors de la reprise solennelle du travail à Rome le 10 octobre 1939, donnait les noms de six collaborateurs étrangers attachés à cette recherche et dont l'un, à lui tout seul, avait déjà réussi à identifier 215 citations.

Vaillamment commencée et étayée par l'Ordre franciscain tout entier, aidée par les facilités obtenues du gouvernement italien et de diverses bibliothèques étrangères pour la transmission et la reproduction des volumes manuscrits, secondée par les vœux de tous les amis des Frères Mineurs, il y a bon espoir que l'œuvre de l'édition, au moins pour ce qui regarde les *Sentences*, soit menée à bonne fin sans trop de délai. Les événements contemporains peuvent retarder le travail et, au cours des recherches, comme le constatait le dernier rapport d'octobre, des questions peuvent toujours surgir qui requièrent de longs travaux préalables et d'inévitables interruptions. Mais l'ardeur éclairée qui a présidé aux débuts de l'entreprise et la fermeté de direction pour unifier la collaboration en un travail homogène, donnent pleine confiance. En attendant son heureuse continuation, félicitons les initiateurs de ce vaste projet et de cette première phase d'exécution. C'est notre souhait et le souhait de tous ceux qu'intéresse l'étude doctrinale du moyen âge de lui voir remporter plein succès.

J. de GHELLINCK, S. I.

---

du XIV[e] siècle, mais surtout au XV[e], les manuscrits contenant de pareils recueils d'« autorités » prises a Aristote, Boèce, Averroès, Sénèque. etc., deviennent très nombreux ; voir une liste, pour l'Italie, dans E. Franceschini, *Studi e Note di Filologia latina medievale*, Milan, 1938, p. 149 et suiv.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

* K. MUELLER. — *Kirchengeschichte. I, 1, Lieferung. I.* 3e édit. Tubingue, Mohr, 1938, 23 × 15 cm., VIII-360 p. Prix : 10,35 Mk.

La première édition du premier volume de cette « Histoire de l'Eglise » date de 1892. Elle faisait partie du « Grundriss der theologischen Wissenschaften » et M. K. Müller était alors professeur de théologie évangélique à Breslau. Pour la troisième édition, le savant auteur a lui-même retravaillé son texte en maintes parties (par exemple sur Jésus ; l'organisation ecclésiastique primitive ; le montanisme ; la gnose). Pour le reste, il a recouru à la collaboration de M. Hans von Campenhausen, privatdozent d'Histoire de l'Eglise à Göttingen. Celui-ci a rajeuni la littérature citée par les éditions précédentes et modifié d'après des ouvrages récents un bon nombre de passages et de dates. Parmi les histoires de l'Eglise composées par des protestants celle de K. Müller est une des plus connues et des plus appréciées. On la consulte toujours avec profit parce qu'on y trouve un exposé reposant sur une étude très personnelle des sources et qui traite les questions d'une manière approfondie. Ces 360 pages ne nous conduisent que jusque Constantin, en 324. Nous espérons recevoir bientôt et faire connaître aux lecteurs de la N.R.Th. la seconde moitié de ce premier volume avec laquelle s'achèvera l'histoire ancienne de l'Eglise.

E. de Moreau, S. I.

* H. LIETZMANN. — *Geschichte der Alten Kirche. Bd. 3 : Die Reichskirche bis zum Tode Julians.* Berlin, de Gruyter, 1938, VIII-346 p. Prix : 4,80 Mk.

Blessé à mort vers 260 par les attaques des Perses et des Germains, l'empire se releva vers 274 grâce à l'énergie d'Aurélien. L'œuvre de cet empereur fut continuée et développée par Dioclétien, le fondateur de la tétrarchie. On lui doit des réformes administratives, financières, militaires. Son époque se distingue aussi par de grandes constructions (Spalato, Thermes de Rome, Basilique achevée par Constantin et portant son nom, dans la même ville) et par la philosophie de Plotin. Ce fut sous les empereurs de la tétrarchie que le christianisme subit les dernières grandes persécutions. Galère, le premier, lui accorda un édit de tolérance. L'auteur se rallie à la conjecture de Schwartz d'après laquelle cet acte aurait été imposé à l'empereur mourant par Constantin. Celui-ci, après la victoire du Pont-Milvius, se mit d'accord avec Licinius, dans des conférences qui eurent lieu à Milan, sur la pleine liberté à accorder aux chrétiens. Constantin dut intervenir dans deux controverses religieuses : le donatisme et l'arianisme. Sur l'histoire de l'arianisme, M. Lietzmann défend plusieurs idées qui nous paraissent

* Les ouvrages de sujet religieux écrits par des auteurs non catholiques sont marqués d'un astérisque.

inexactes. Il taxe notamment de monarchianisme la doctrine de S. Athanase, de Marcel d'Ancyre, du pape Jules, telle qu'elle fut exprimée à Sardique. Il considère la lutte entre le grand évêque d'Alexandrie et Eusèbe de Nicomédie avant tout comme une lutte d'influences, une rivalité de sièges épiscopaux. Il voit dans la victoire de l'homoousios à Nicée le triomphe des évêques ignorants sur les évêques cultivés. Il accuse Athanase, en se donnant pour le défenseur de la vraie foi et ses adversaires pour des hérétiques, d'avoir faussé la vérité historique et égaré les historiens jusqu'à ces derniers temps. Mais à côté de ces pages contestables et même fausses, à notre avis, que d'autres contre lesquelles nous n'avons absolument rien à redire. Bien au contraire. Ainsi l'étude des documents relatifs à la conversion de Constantin ne semble pas du tout à M. Lietzmann autoriser les explications de MM. Piganiol et H. Grégoire. Il se rallie à la thèse traditionnelle, sans admettre naturellement la version de la « Vita Constantini ». Il en expose les arguments d'une façon magistrale. Il reconnaît aussi l'authenticité des lettres et discours attribués à Constantin dans la biographie de l'empereur, même pour la fameuse « Oratio ad sanctorum coetum ». Ajoutons que, dans la question du pape Libère, M. Lietzmann utilise également les quatre lettres fameuses qui semblent provenir de ce souverain pontife.

Le volume s'arrête en 363, à la mort de Julien l'Apostat. Il ne s'étend donc qu'à un siècle. Signalons le dernier chapitre qui traite du culte. On sait que M. Lietzmann est un spécialiste de l'histoire ancienne de la liturgie.

Comme les tomes précédents, celui-ci sera bien accueilli, à cause des qualités critiques et de l'érudition très étendue de son auteur.

E. de Moreau, S. I.

I. DANIELE. — *I documenti costantiniani della « Vita Constantini » di Eusebio di Cesarea.* Coll. *Analecta Gregoriana* vol. XIII. Rome, Université grégorienne, 1938, XIV-228 p. Prix : 15 lires.

Eusèbe de Césarée composa peu de temps après la mort de Constantin (337) une biographie du grand empereur pour laquelle il choisit, comme il le déclare lui-même, un certain nombre de faits de nature religieuse et à la louange de son héros. On peut y lire quinze édits ou lettres du souverain (par exemple édit aux habitants de la Palestine ; lettre à Alexandre d'Alexandrie et à Arius ; édit contre les hérétiques, lettre au roi Sapor) dont l'authenticité est âprement discutée, surtout depuis qu'en 1888 Crivellucci l'a niée. M. l'abbé Daniele s'applique au contraire à la défendre. Avec plein succès, nous semble-t-il.

Quel témoignage peut nous rendre sur cette question la tradition manuscrite ? D'un de ces documents, de celui qui est adressé aux Palestiniens, nous possédons un texte dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, qui doit y avoir été placé par Eusèbe lui-même, à une époque où Constantin vivait encore et où il était impossible de forger un faux sous son nom ; d'autre part, plusieurs documents reproduits dans la « Vita Constantini » se rencontrent aussi chez Socrate et Théodoret qui paraissent les avoir empruntés à une collection où se lisait un texte différent de celui d'Eusèbe. Ce premier chapitre, malgré son importance, ne suffit naturellement pas à prouver la thèse de l'auteur. Le deuxième et le troisième au contraire, par l'examen de la langue, du style, du contenu, etc., des documents nous amènent à con-

clure, avec la plus grande vraisemblance, d'abord qu'ils n'ont pas été composés par Eusèbe, ensuite qu'ils appartiennent à la littérature constantinienne. Enfin, le chapitre IV réfute longuement les arguments des principaux adversaires de l'authenticité de tous ces documents ou de certains d'entre eux: Crivellucci, Schultze, Mancini et Mgr Batiffol.

D'accord avec l'auteur sur sa thèse fondamentale, nous n'avons à lui adresser que de légères critiques. Il ne nous paraît pas avoir apporté assez de soin à dresser sa liste bibliographique, où par exemple figure rarement le lieu d'édition des ouvrages. Il introduit un bon nombre de fautes dans les textes français qu'il transcrit. Il n'est pas au courant des dernières controverses relatives au prétendu édit de Milan. Enfin, un auteur belge qui s'occupe beaucoup de Constantin et de la « Vita Constantini », M. H. Grégoire, ne souscrira certainement pas à ce jugement de M. Daniele, p. 58: « L'autenticità eusebiana della „Vita Constantini", messa in dubbio secoli addietro..., è talmente fuori di ogni sospetto, che sarebbe non solo inutile, ma anche ridicolo, tornarvi sopra ».

E. de Moreau, S. I.

L. BREHIER et R. AIGRAIN. — *Grégoire le Grand, les Etats barbares et la conquête arabe (590-757)*. Coll. Histoire de l'Eglise depuis les origines jusqu'à nos jours, vol. V. Paris, Bloud et Gay, 1938, 26 × 16 cm., 576 p. Prix : 75 frs.

En 754, année du concile iconoclaste, la rupture spirituelle et politique entre l'Orient byzantin et l'Occident est consommée. Les papes, ne pouvant plus compter sur les empereurs, se placent sous la protection de la dynastie franque des Pippinides. Une ère nouvelle commence. Ainsi, la dislocation définitive de l'« Imperium romanum », c'est-à-dire de l'unité politique de la chrétienté, tel est le sujet principal étudié dans ce volume.

Il s'ouvre par le pontificat de Grégoire le Grand. Cet illustre pape et ses successeurs se sont appliqués à établir l'unité spirituelle et à sauver même l'unité politique par la conversion des peuples ariens : Wisigoths et Lombards, et par la propagande du christianisme dans les tribus germaniques restées païennes. Ils ont défendu en Italie les intérêts temporels de l'Empire contre les Lombards. Mais ils ont aussi repoussé avec une fermeté qui alla parfois jusqu'au martyre les altérations du dogme imposées par des lois impériales. Le concile œcuménique de 680 fut le triomphe de cette politique d'union. Tout laissait prévoir qu'elle pouvait être définitive. Mais le mouvement iconoclaste vint la compromettre irrémédiablement.

Dans ce volume, M. l'abbé Aigrain a composé les chapitres traitant principalement de la papauté : chapitre I, Saint Grégoire le Grand, sa politique italienne ; chapitre XII, Les papes et l'Italie de 604 à 757 ; ceux qui retracent l'histoire de l'Eglise chez les peuples occidentaux : chapitre VIII, La fin de l'Afrique chrétienne ; chapitre IX, L'Espagne chrétienne ; chapitre X, l'Angleterre chrétienne ; chapitre XI, L'Eglise franque sous les Mérovingiens ; et enfin ceux qui décrivent les institutions de l'Eglise occidentale : chapitre XV, Le monachisme occidental ; chapitre XVI, Le temporel des Eglises occidentales. Tous les autres, qui se rapportent surtout à Byzance et à l'Orient, sont l'œuvre de M. Louis Bréhier. En voici les titres : chapitre II, Les rapports entre Rome et Constantinople de l'avènement de Grégoire le Grand à la chute de Phocas ; chapitre III, La crise de l'Empire et le

redressement d'Héraclius ; chapitre IV, La nouvelle crise religieuse. Juifs, monoénergisme, Islam ; chapitre V, L'Ekthèsis, la fin du règne et la succession d'Héraclius ; chapitre VI, Le démembrement des chrétientés orientales et le schisme monothélite ; chapitre VII, Les derniers Héraclides, rétablissement de la paix religieuse ; guerres civiles et invasions ; chapitre XIII, La querelle des Images jusqu'au concile iconoclaste de 754 ; chapitre XIV, La vie de l'Eglise byzantine de Maurice à Constantin V.

Comme les précédents, ce volume se recommande surtout par le caractère objectif des exposés, par l'étendue et la sûreté de l'information, par la netteté des synthèses. Nous avons remarqué tout spécialement : l'utilisation très complète de la correspondance de Grégoire le Grand pour retracer ses relations avec les différents pays ; l'étude des causes qui détachèrent peu à peu l'Egypte, l'Arménie et d'autres pays encore, de l'Empire ; celle de l'attitude des Arabes vis-à-vis des Eglises chrétiennes, hérétiques ou orthodoxes, dans les régions conquises par eux ; enfin, la critique des sources et des théories relatives aux origines de la lutte iconoclaste.

Les quelques remarques qui suivent permettront de compléter certains points de l'exposé ou des notes. PP. 301 et suiv. : pour expliquer la formation des circonscriptions diocésaines en Irlande, il eût fallu rappeler que ce pays n'avait pas été soumis aux Romains. On s'étonne de ne pas voir figurer les ouvrages sur l'Irlande et le monachisme irlandais composés par le P. Ryan parmi la bibliographie des Eglises celtiques. Dom Gougaud est un peu trop mis à contribution au dépens d'autres auteurs aussi remarquables. P. 511 : au VII^e^ s., les moines n'émettaient pas encore « les vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ». P. 514 : on se demande sur quoi repose l'affirmation que S. Amand fit venir de Luxeuil S. Omer et S. Bertin. P. 518 : l'auteur ignore la bibliographie sur les monastères doubles, notamment l'ouvrage fondamental de Hilpisch, « Die Doppelklöster », Münster i. W., 1928. P. 522 : il est fort probable que S. Benoît prit pour base de l'Office bénédictin l'Office romain de son temps. Voir Mgr Callewaert, « Liturgicae institutiones, tractatus secundus, De Breviarii romani liturgia », 2^e^ édition, Bruges, 1939, et déjà 1^re^ édition, Bruges, 1931. P. 526 : les Huns n'ont jamais passé par Arras ; ce terme, sous la plume d'auteurs de la fin de l'époque mérovingienne ou de l'époque carolingienne, est synonyme de Barbares. P. 529 : contrairement à ce qu'affirme M. Aigrain, S. Remacle ne fut jamais évêque de Maastricht. Il eût dû consulter l'étude de l'abbé F. Baix, « L'abbaye et principauté de Stavelot-Malmédy », Paris, 1924. P. 530, n. 2 : la raison de Mgr Lesne, qui soupçonne le « Testament de S. Amand » d'être falsifié ou interpolé, la préoccupation de défendre son corps (considéré par conséquent comme une relique) contre un vol éventuel lui paraissant peu conciliable avec les humbles protestations du « Testament » : cette raison ne vaut pas ; S. Amand exprime simplement sa volonté que sa dépouille mortelle soit ramenée à Elnone, s'il lui arrive de ne pas mourir dans ce monastère ; un souci du même genre se retrouve dans un bon nombre d'actes privés de l'époque, par exemple, dans le « Testament » de sainte Radegonde et dans le privilège de S. Omer pour Sithiu. P. 534 : l'auteur, qui retrace la vie de saint Amand trop exclusivement d'après l'ancienne biographie de ce saint, ne marque pas assez l'importance d'Anvers dans son apostolat et dans celui de saint Willibrord.

E. de Moreau, S. I.

Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti Domni Joannis a Mabillon nunc tandem tertio post Parisinam Venetiamque editionem Solesmensium Monachorum curis impressa nec non variis documentis ac notis ornata. Tome II, fasc. 7-8. Macon, Protat, 1938, 41 × 25 cm., p. 833-1108. — Tome III, fasc. 1-2, 1939, CXIII-169 p.

Nous avons analysé les fascicules précédents de ces Acta en 1935, p. 1091 ; 1936, p. 774 ; 1938, p. 1268. Les fascicules 7 et 8 sont une belle conclusion du tome II des Acta Sanctorum O. S. B. ; leur perfection technique, leur clarté typographique constituent un grand succès pour la maison Protat Frères ; ces qualités demandent beaucoup de courage des éditeurs dans les circonstances actuelles. Mentionnons spécialement la publication de la « Vita S. Cuthberti episcopi Lindisfarnensis », écrite par saint Bède le Vénérable, avec appendices (p. 877-937), et la « Vita S. Benedicti Biscopi Abbatis Vuiremuthensis primi », du même auteur (p. 1001-1012). Ce volume est dignement couronné par deux tables des matières, historique et morale, qui facilitent l'usage de cette mine précieuse que sont ces « Acta » pour les historiens et les prédicateurs.

En juillet 1939, nous recevons les deux premiers fascicules du tome III (p. CXIII-169). Une magistrale préface de Mabillon ouvre ce troisième siècle de l'histoire bénédictine, VIII^e^ siècle de l'ère chrétienne : tableau historique, sûr, riche d'éléments synthétiques, plein de renseignements précieux sur plusieurs institutions très importantes en histoire ou en théologie : tonsure des laïques, éducation des enfants chez les moines, pain azyme de l'Eucharistie, confession des péchés véniels, etc. Plusieurs tables de matières complètent cette introduction et préparent le texte hagiographique qui vient ensuite. N.

WATTENBACH-HOLTZMANN. — *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter. Deutsche Kaiserzeit.* Hrsg. v. R. Holtzmann. Band I. Heft 1 et 2. Berlin, Ebering, 1938-1939, 23 × 16 cm., XVI-358 p.

Il n'y a pas que les historiens qui se réjouiront d'avoir enfin un Wattenbach mis au point ; les théologiens en tireront parti continuellement, car il place dans un cadre lumineux tout le développement de la littérature théologique et de la culture ecclésiastique au moyen âge. Malgré ses six éditions totales, parues encore du vivant de l'auteur, et une septième partielle parue en 1907, l'ouvrage de l'ancien directeur des « Monumenta historica Germaniae » avait besoin d'un remaniement complet, tellement les nouvelles études et les inédits avaient renouvelé ou précisé la connaissance de cette période. La statistique basée sur la seule pagination donne déjà une idée de l'extension de ces progrès : jadis contenue en 110 pages dans la cinquième édition et en 160 environ dans la septième, la matière a été traitée ici en 350 pages, et d'une manière toujours condensée. Laissant de côté tout ce qui précède l'empire carolingien, le volume que nous présentons ici comprend toute la période de l'empire germanique des Othons. Contrairement aux éditions précédentes, il émane de plusieurs collaborateurs à la fois, dont le professeur Robert Holtzmann a centré la collaboration. Un autre progrès se manifeste aussi dans les vues synthétiques. On peut y suivre tout le mouvement de la culture pendant le X^e^ siècle et une bonne partie du XI^e^. Identique dans ses gran-

des lignes aux éditions précédentes, le plan suivi, d'ordre géographique ou régional, est très avantageusement conçu pour garantir ce résultat. Au lendemain de la dislocation de l'empire carolingien et à l'époque du renouveau germanique sous les Othons, c'est en fonction de cette situation intellectuelle qu'il faut juger des productions théologiques écloses alors ou à la veille de se produire ; on y voit poindre les origines de la polémique des Investitures ; on y constate la situation des sciences sacrées dans les centres lettrés, qui sont constitués en grande partie par les abbayes bénédictines ; on y prend contact avec la mentalité médiévale, notamment dans le domaine très ample de l'hagiographie, dans les conséquences de la réforme clunisienne, dans les conceptions qu'on se fait du rôle de l'empire et de ses relations avec Byzance et la Papauté. Consacrés à des personnalités littéraires ou scientifiques, certains chapitres, comme ceux sur Gerbert (Silvestre II), Herman le Contrefait, Liutprand de Crémone, Rathier de Vérone, etc., sur l'activité littéraire de centres monastiques, comme Reichenau, Saint-Gall, Tegernsee, Cluny, le Mont-Cassin, etc., sont des plus instructifs et d'intérêt vivant, car ils sont le produit d'un long contact avec les écrits analysés. Souhaitons le rapide achèvement de cette belle œuvre avec la partie mérovingienne et carolingienne d'une part et la période franconienne et souabe d'autre part.

J. de Ghellinck, S. I.

H.-X. ARQUILLIERE. — *L'Eglise au moyen âge.* Coll. Bibliothèque catholique des sciences religieuses, 84. Paris, Bloud et Gay, 1939, 19 × 12 cm., 192 p. Prix : 15 frs.

Etait-il possible d'enclore dans un volume de moins de 200 pages l'Histoire de l'Eglise au moyen âge ? Non, sans aucun doute. Aussi M. Arquillière a-t-il plutôt voulu montrer à ses lecteurs quelques lignes directrices, quelques composantes, ainsi que les causes du déclin de cette civilisation homogène que fut la chrétienté.

Ce dessein a été magnifiquement réalisé. Cet exposé devrait être lu et relu par tous les professeurs chargés d'enseigner l'histoire du moyen âge. Après avoir rappelé ce que la culture de cette époque dut à la culture classique et ce que les institutions barbares, à commencer par la royauté elle-même, chez les Francs, etc., durent aux institutions romaines, l'auteur marque le rôle respectif de l'épiscopat, du clergé rural et des moines dans la conquête chrétienne. Mais quelle fut alors l'action de la papauté ? A répondre à cette question est consacré un chapitre très neuf. Les faits y sont groupés autour des noms de saint Avit, de saint Césaire d'Arles et de saint Grégoire le Grand. Ils prouvent une fois de plus la fausseté de la théorie de Fustel de Coulanges, d'après laquelle le christianisme aurait été à cette époque en Gaule une fédération d'Eglises dont chacune devrait être considérée comme une petite monarchie.

Presque tout le reste du volume gravite autour de l'idée impériale et de l'idée papale. A l'époque mérovingienne il existe un seul empire, l'empire byzantin, auquel la papauté resta fidèle pendant des siècles. Mais les circonstances l'amenèrent, comme elles amenèrent les peuples de l'Occident, à s'en détacher peu à peu. Or, en même temps se développait l'« Augustinisme politique », système dans lequel l'idée chrétienne tend à tout envahir et à faire reposer les institutions politiques elles-mêmes sur l'Eglise comme sur leur base unique. Aussi quand

la politique papale change de front par l'alliance avec la dynastie franque, quand elle fait son entrée dans le monde politique par la formation des Etats pontificaux et le rétablissement de l'empire en Occident, les deux pouvoirs vont se confondre. C'est d'abord au profit de Charlemagne que se fera cette confusion, que se créera l'unité du monde occidental. Puis, par une conséquence imprévue, la papauté retournera la situation en sa faveur et commencera à présider à la chrétienté du moyen âge.

Dans l'action de Grégoire VII et dans celle de ses grands successeurs du XII[e] et du XIII[e] siècle, dans les formules qu'ils emploient, se retrouve toujours cette revendication par l'Eglise des deux pouvoirs, spirituel et temporel. Mais c'est là une doctrine essentiellement spirituelle. Grégoire VII n'a jamais été inspiré que par des motifs religieux pour excommunier et déposer Henri IV. Et, d'autre part, le premier devoir du pouvoir séculier fut, dans la pensée médiévale, de collaborer au salut du monde.

Le chapitre XIII est intitulé : « Le fond de la civilisation médiévale ». La lutte du Sacerdoce et de l'Empire a pour enjeu le salut même du christianisme. L'Eglise d'Occident va-t-elle se byzantiniser sous un nouveau césaropapisme ? La primauté du spirituel va-t-elle céder à la primauté de la force ? La base de la société médiévale est donc la foi chrétienne et ainsi s'expliquent notamment l'inquisition, les croisades, l'unité dans l'enseignement, dans l'art, etc.

C'est sous le règne de Philippe-Auguste et par sa faute que se produisent les premières lézardes dans cet édifice imposant. Mais le conflit entre Philippe le Bel et Boniface VIII nous met en présence d'une nouvelle conception du monde. Le Grand Schisme amènera, lui, de nouvelles conceptions de l'Eglise. Ce sera la fin du moyen âge.

« La chrétienté, fondée non sur la politique, ni sur l'union de la politique et de l'Eglise, ni sur la papauté elle-même, mais sur la pureté de la foi, est un édifice grandiose et unique. » Nous admettrons aisément cette conclusion de ce beau livre. Mais après avoir lu celui-ci nous la comprendrons sans doute beaucoup mieux que nous ne la comprenions auparavant.

E. de Moreau, S. I.

H.-X. ARQUILLIERE. — *Histoire du moyen âge.* Coll. Manuels d'histoire de l'enseignement secondaire, sous la direction de H.-X. Arquillière. Paris, Edit. Ecole et Collège, 1939, 22 × 14 cm., 374 p. Illustr.

Ce manuel poursuit d'abord comme but l'exactitude. Mais sa valeur pédagogique frappe encore davantage. Il ne comporte pas moins de 26 cartes, chiffre fort élevé pour un ouvrage de ce genre. Plus nombreuses sont encore les illustrations. Elles reproduisent en général des monuments ou des documents. Quelques-unes, des tableaux consacrés à de grands faits historiques, comme la bataille de Poitiers de 732. Dans chaque chapitre, au début, une vue d'ensemble qui donne le « climat » et marque la liaison des grands événements. A la fin, un résumé ; parfois des appendices qui fournissent des explications plus savantes ; et de courtes lectures empruntées à des documents de l'époque et qui nous introduisent plus directement dans la vie du passé. Bref tout a été fait pour rendre aisée et agréable l'étude si compliquée de l'histoire du moyen âge. Dans le même ordre d'idées signalons encore le tableau chronologique et synoptique de quelques pages où

sont rangés sous les années les principaux faits de l'histoire de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, de la Papauté, de l'Orient et de l'Espagne, classés par colonnes.

E. de Moreau, S. I.

P. BROWE, S. I. — *Die häufige Kommunion im Mittelalter.* Munster, Regenbergsche Verlagsbuchhandlung, 1938, 24 × 16 cm., X-184 p. Prix : 6 Mk.

Les conclusions de ce livre étonneront peut-être bien des lecteurs. Dans cette minutieuse enquête sur la communion fréquente au moyen âge, le P. Browe s'occupe successivement des laïques ; des servants et des ministres (diacres et sous-diacres) ; des religieux ; des religieuses ; des membres des confréries, bégards, béguines, recluses ; des bienheureux et des saints. Nous n'allons pas reprendre ici chacune de ces catégories.

Aux premiers siècles on ne peut douter de la pratique de la communion quotidienne dans certains pays. Mais dès le haut moyen âge, elle cessa d'être en usage. Les plus fervents se contentent dès lors de s'approcher tous les dimanches de la Table Sainte. Après un certain retour à la communion fréquente aux temps carolingiens, le déclin reprit et s'accentua vite. Vers le XII^e^, XIII^e^ siècle on ne trouve pas d'exemple de communion quotidienne de laïque ; la réception hebdomadaire, voire même mensuelle, du sacrement des autels paraît fort rare ; ce ne semble même pas avoir été l'habitude générale des plus fervents de communier aux trois grandes fêtes de l'année ; les papes, même ceux qui établissent ou favorisent la Fête-Dieu, n'encouragent pour ainsi dire jamais dans des documents officiels la pratique de la communion fréquente ; les grands prédicateurs, comme saint Bernard, Jacques de Vitry, Antoine de Padoue, ne poussent pas les fidèles à employer ce grand moyen de sanctification. Si un revirement se produit vers la fin du XIV^e^ et au XV^e^ siècle, il est surtout dû, au moins à ses origines, à des réformateurs hussites. Et nous arrivons ainsi au XVI^e^ siècle. Alors des saints et des conciles prônent de plus en plus la communion fréquente, mais pas encore la communion quotidienne.

Dans les monastères et couvents, la communion fut naturellement toujours plus pratiquée que parmi les laïques. Cependant — pour commencer par les religieux du sexe masculin — si certaines règles, comme celle de Cluny, permettent la réception quotidienne, celle-ci a dû en fait être assez rare. Chez les bénédictins, vers le XIII^e^ siècle, la coutume paraît avoir été de s'approcher de la Sainte Table une fois par mois. Chez les franciscains et les dominicains, tous les quinze jours. Les législateurs monastiques du moyen âge, saint François pas plus que les autres, n'ont attribué à la communion fréquente une grande importance dans la vie spirituelle. Il n'en fut plus de même de ceux du XVI^e^ siècle. Ils imposent généralement comme minimum la communion des dimanches et jours de fête.

On a peu de renseignements sur le sujet qui nous occupe pour les abbayes et couvents de femmes du moyen âge. Dans l'ensemble, les nonnes communient plus rarement que les moines. Mais dans les Pays-Bas, les cisterciennes et les béguines se signalent par leur dévotion eucharistique et par leur aspiration à la communion fréquente, voire quotidienne. Enfin, c'est dans les communautés laïques, chez les Frères, que le nombre de communions obligatoires est le plus bas : trois, cinq, dix fois par an.

De même que les grands prédicateurs et législateurs monastiques parlent peu de la communion, les auteurs de biographies de saints, qui énumèrent avec tant de complaisance les vertus de leur héros, mentionnent très rarement parmi celles-ci la réception eucharistique fréquente.

Comment expliquer les constatations rapportées ci-dessus ? D'où vient ce rôle vraiment secondaire de la communion dans la vie chrétienne pendant presque tout le moyen âge ? Le P. Browe répond à ces questions dans le dernier chapitre de son remarquable ouvrage. Les explications qu'il donne se rattachent surtout au soin des âmes et aux conceptions dogmatiques et ascétiques de l'époque envisagée dans son livre. Dans beaucoup de villes des XII^e^ et XIII^e^ siècles les paroisses sont encore beaucoup trop peu nombreuses ; une bonne partie du clergé se soucie peu de ministère ; les curés gardent jalousement le droit d'administrer les sacrements, mais ne se préoccupent nullement, comme aujourd'hui, de faciliter la réception eucharistique ; le clergé favorise plutôt d'autres dévotions, pèlerinages, culte des saints ; les fidèles, fort désireux de voir l'hostie, sont moins préoccupés de se nourrir du corps et du sang du Christ. Les idées dogmatiques et ascétiques du moyen âge n'encouragent nullement la communion fréquente. On exige une pureté spéciale du communiant. On lui recommande des préparations compliquées, de prières, de jeûnes, d'aumônes. On insiste sur le respect dû au « tremendum mysterium ». On exclut de la communion fréquente des catégories de personnes comme les marchands. On n'admet pas les rapports conjugaux avant la communion. Les confesseurs, auxquels il est réservé de juger dans chaque cas de l'opportunité de la communion fréquente, se montrent en général très réservés. Ces conceptions ne commenceront à se modifier qu'à la fin du moyen âge. Mais il faudra l'intervention énergique de Pie X pour créer dans le clergé et les fidèles un état d'esprit nouveau par rapport à la communion. Ce n'est donc pas au XVI^e^, mais au début du XX^e^ siècle que triompha enfin la communion fréquente.

E. de Moreau, S. I.

Heilige Ueberlieferung. Ausschnitte aus der Geschichte des Mönchtums und des heiligen Kultes. Dem hochwürdigsten Herrn Abte von Maria-Laach Ildefons Herwegen zum silbernen Abtsjubiläum dargeboten von Freunden, Verehrern, Schülern, und gesammelt von Odo Casel, O. S. B. Munster, Aschendorff, 1938, 24 × 16 cm., 285 p. Prix : 12,50 Mk.

Ce volume de « Mélanges », offerts à dom Ild. Herwegen, abbé de Maria-Laach, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée en charge, contient treize études. Certaines soulignent par l'histoire comparée des religions, des doctrines, des coutumes populaires, les antécédents ou parallèles, psychologiques et autres, des concepts et rites chrétiens. Ainsi M. Dürr étudie le concept de « paternité spirituelle », dans le monde oriental antique, et dom H. Emonds le topos de la militia spiritualis chez les philosophes latins et grecs. M. Quasten signale l'application faite au Logos, tant dans l'hellénisme (Philon d'Alexandrie) que chez des auteurs chrétiens anciens (Clément d'Alexandrie) de l'allégorie du Bon Pasteur. M. Jos. M. Nielen étudie les concepts de la suite et de l'imitation de Dieu, dans l'antiquité, et les compare à ceux qui se révèlent dans les écrits néo-testamentaires. M. A. L. Mayer souligne la place faite, dans le culte chrétien

de l'Occident et au moyen âge, à la contemplation visuelle, entendue au sens physique du mot, thème qu'il illustre davantage par les parallélismes ou rapprochements puisés aux cultes primitifs, antiques, aux croyances et aux coutumes populaires, même chrétiennes, se manifestant, par exemple, dans les pèlerinages, le culte des reliques, des images, etc. D'autres contributions s'occupent davantage de questions ascétiques ; telles celle de dom Rothenhäusler sur l'enseignement ascétique de Diadoque de Photice, celle de dom Casel, dans laquelle l'auteur, après avoir montré le caractère pneumatique de la tradition authentique dans l'Eglise, fait ressortir ce caractère dans la « Regula » du saint, malgré l'impression contraire première que pourrait suggérer le mot, et dans la « Vita » ou plus exactement les « miracula S. Benedicti », écrits par le pape S. Grégoire le Grand. Les dernières études se rapportent à divers aspects de la liturgie. Les noms de leurs auteurs, Ans. Mauser, H. Frank, O. Heiming, Ad. Rucker, Th. Klauser, St. Hilpisch, reflètent bien la valeur et la tendance de ces articles. Nous joignons bien volontiers nos vœux à ceux qui ont été présentés au jubilaire. Le magnifique développement des études liturgiques, qui a caractérisé depuis vingt-cinq ans l'activité des bénédictins de Maria-Laach et se concrète dans des publications comme le « Jahrbuch für Liturgiewissenschaft » et les « Liturgische Quellen » doit incontestablement beaucoup à sa direction aussi sage qu'éclairée.

Ch. Martin, S. I.

WATKIN WILLIAMS. — *Monastic Studies.* Coll. Publications of the University of Manchester, 262 : Historical series, 76. Manchester, University Press, 1938, 23 × 14 cm., VIII-200 p. Prix : 10/6 sh.

On a dit de M. W. Williams qu'« il n'écrivait pas pour les lecteurs pressés ». C'est peut-être ce qui fait lire avec une sympathique attention les pages écrites de sa plume ; peut-être aussi, la captivante figure de S. Bernard, qui l'a fasciné et qui donne l'unité à son œuvre, étend-elle aux livres de M. Williams quelque chose de l'attrait suscité jadis par le grand « abbas Claravallensis ». En tout cas, le lecteur sous les yeux duquel tomberont quelques-unes de ces pages se sentira porté à ne pas fausser compagnie à l'auteur avant d'être arrivé à la fin de la série de ces quatorze études. Malgré leur apparence, si l'on ne s'en tient qu'au titre, et leur dispersion primitive dans une quinzaine d'articles de revues, ce ne sont nullement des « disiecta membra ». Elles sont dominées par une idée unique : l'estime et l'affection pour l'œuvre monastique et religieuse de saint Bernard. C'est ainsi que nous trouvons des études sur les fondations monastiques, antérieures (p. 1), sur l'œuvre de Benoît d'Aniane (p. 84), sur les origines de l'ordre cistercien (p. 75, 132, 52, 44), sur le mysticisme de saint Bernard sous son aspect éthique, sur les relations entre Citeaux et Cluny (p. 20, 61), sur l'œuvre et les hauts mérites de Pierre le Vénérable, homme de gouvernement et économiste de mérite (p. 37 et 132), sur quelques manuscrits de ses œuvres (p. 146 et 166), surtout celui d'Anchin en 3 volumes (Douai, 372), premier « corpus bernardinum », omis par Mabillon, vanté par Martène, et indispensable pour une nouvelle édition. Sur les pas de devanciers illustres et d'érudits contemporains, qui sont habituellement ses garants et auxquels il se reconnaît grandement redevable, l'auteur trouve toujours à glaner, car il a parcouru « con

amore », avec une minutieuse attention émanant d'un religieux respect, tout ce qui, de près ou de loin, intéressait son culte pour son héros, un site qu'il avait illustré, une charte, un copiste, un manuscrit qui avait conservé son œuvre, un savant qui avait étudié ses écrits. Il a été bien inspiré en réunissant tout cela en un seul volume. Mais pourquoi avoir gêné le lecteur, même « le lecteur peu pressé », en reléguant les notes à la fin de chaque chapitre ? La belle typographie de la Manchester University Press parvient heureusement à atténuer quelque peu cet inconvénient. A la page 154, on aurait pu mentionner d'autres Siger dans les Pays-Bas, et l'indice tiré de la date de la canonisation pour dater après 1174 le manuscrit d'Anchin ne nous paraît pas concluant.

J. de Ghellinck, S. I.

J. GUIRAUD. — *Histoire de l'Inquisition au moyen-âge. Tome II : L'Inquisition au XIII^e siècle en France, en Espagne et en Italie.* Paris, Picard, 1938, 23 × 15 cm., 626 p., 15 planches hors texte Prix : 95 frs.

Le premier volume de cette vaste enquête si riche en documents avait étudié la naissance et le développement des doctrines hérétiques, cathares et vaudoises dans le midi de la France, l'action de saint Bernard, de saint Dominique et des frères mineurs, la croisade contre les Albigeois. Avec ce second volume, l'enquête prend des proportions plus vastes et nous conduit principalement dans la France du midi, l'Espagne et l'Italie durant tout le XIII^e siècle. L'auteur nous décrit tout d'abord les débuts de l'inquisition toulousaine (1229-1233), son organisation et son développement jusqu'au massacre des inquisiteurs d'Avignonnet en 1242. Particulièrement intéressantes sont les études consacrées au rôle joué par Montségur et à la transformation des sectes hérétiques en sociétés secrètes. Si nous assistons pendant la seconde moitié du siècle au ralliement de la noblesse méridionale à l'Eglise et à la France, l'hérésie n'a cependant pas pour autant déposé les armes. Le parti hérétique de Carcassonne complote contre les archives de l'Inquisition (1280-1291) ; il poursuit son activité à Linoux, Albi de Cordes et Castres ; en maint endroit la bourgeoisie se soulève contre l'inquisition et le pouvoir royal outrepasse fréquemment ses droits et se substitue au Saint Office. Le chapitre VI nous livre une vue générale sur l'inquisition en Espagne au XIII^e siècle. L'intimité des relations entre l'Italie et le Languedoc favorise l'expansion italienne de l'hérésie ; dès le début du siècle, Innocent III se voit contraint d'organiser la répression. Honorius III et Grégoire IX poursuivent son œuvre avec l'aide des grands inquisiteurs, Roland de Crémone, Jean de Vicence, Pierre de Milan. Les chapitres XIX à XXI retracent l'activité de l'inquisition en Italie jusqu'à la fin du XIII^e siècle.

La critique a déjà dit les qualités magistrales de cette étude, richement documentée, où l'auteur traite avec un esprit consciencieux et impartial un sujet si délicat. Qu'il nous permette de formuler un vœu : celui de trouver, à la fin de son étude, quelques pages de synthèse, que lui seul peut écrire, et qui permettent de juger désormais avec un peu plus de vérité et de justice une question trop souvent déformée par ignorance ou par passion.

J. Sonet, S. I.

K. SCHOTTENLOHER. — *Bibliographie zur deutschen Geschichte im Zeitalter der Glaubensspaltung, 1517-1585. Lieferung 23/24 :*

Verfasser- und Titelverzeichnis, p. 1-320. Leipzig, Hiersemann, 1939, 29 × 20 cm.

En l'espace de quelques semaines nous arrivent deux nouveaux fascicules de la monumentale bibliographie, dont la revue (1939, p. 847) annonçait récemment, avec la fin du cinquième volume, la publication des tables rejetées dans un volume à part. Aujourd'hui nous en avons déjà les 320 premières pages. Imprimées avec la même netteté typographique que nous avons déjà louée ailleurs, il est inutile d'insister sur les services qu'elles rendront pour la manipulation aisée des cinq catégories de renseignements répartis dans ces imposants volumes. L'éditeur a eu raison de les mettre à part. Souhaitons que les autres fascicules de la publication se suivent à un rythme aussi accéléré.

J. de Ghellinck, S. I.

G. HEER, O. S. B. — *Johannes Mabillon und die Schweizer Benediktiner*. St. Gall, Leobuchhandlung, 1938, 23 × 16 cm., XVI-470 p. Prix : 7,50 frs suisses.

Très étudié, amplement documenté, très dense même dans sa typographie, mais clairement divisé et très lisible, l'ouvrage de dom Gall Heer est une riche contribution à l'histoire des études historiques chez les bénédictins suisses et à l'historiographie en général au cours du XVII[e] et du XVIII[e] siècle ; sous ce rapport, se légitime le sous-titre plutôt que le titre choisi pour son livre. La puissante personnalité de Mabillon, autour de laquelle l'auteur a voulu ranger l'histoire scientifique des neuf abbayes suisses, domine tellement l'essor des sciences historiques chez les Bénédictins vers la fin du XVII[e] siècle, qu'on comprend le souci qu'il a eu de centrer le tableau comme il l'a fait. Mais en fait, l'exposé déborde souvent le cadre, et le livre contient plus encore que ne promet son titre. Après une introduction (p. 1-26) sur la Congrégation de Saint-Maur et Mabillon, viennent trois grandes sections, chacune pleine de choses intéressantes et souvent neuves : d'abord la vie conventuelle et intellectuelle des neuf abbayes bénédictines suisses du XVII[e] siècle (p. 27-97). Une seconde section est consacrée aux relations de Mabillon, personnelles et épistolaires, avec les diverses abbayes suisses (p. 98-296). Saint-Gall a surtout laissé une forte impression sur Mabillon ; avec l'abbaye de Rheinau il n'a que peu de rapports. Une troisième section expose les vicissitudes de l'historiographie pendant la période qui suit Mabillon, c'est-à-dire pendant presque tout le XVIII[e] siècle (p. 297-404). De côté et d'autre, on voit les travailleurs suisses suivre l'exemple ou se mettre à l'école de Mabillon, par exemple dom Steinegger à Einsiedeln, Straumeyer à Engelberg. D'autres, comme Maurice Müller de Saint-Gall, se rattachent davantage à Massuet, ainsi que l'abbé Zurlauben et Van der Meer à Rheinau. Ensuite, à Rheinau, à Engelberg et ailleurs, se fait sentir, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, la forte impulsion de Martin Gerbert, abbé de Saint-Blaise en Forêt-Noire. Parfois, c'est Saint-Germain-des-Prés qui sert de modèle, pour l'aménagement de la bibliothèque par exemple ; d'autres fois, c'est Saint-Blaise. Une conclusion assez développée (p. 405-438) commence par un aperçu sur ce que Mabillon a donné à la Suisse et en a reçu ; elle se continue par des pages originales, intéressantes et pondérées, mais qui soulèvent plus d'une question, sur le développement de l'éducation reli-

gieuse, humaniste, scolastique et historique, en Suisse et dans l'Allemagne du Sud ; la Suisse recourt à l'étranger, les Bénédictins vont surtout à Lucerne et dans l'Allemagne du Sud, à Dillingen et ailleurs ; car la vogue passe aux collèges et aux universités des Jésuites ; l'auteur, sans le connaître, confirme ici les chapitres de St. d'Irsay sur les universités du XVI^e^-XVII^e^ siècle (voir RHE, 1935, t. XXXI, p. 132-135). Il aurait pu ajouter que, partout alors, c'est plutôt en dehors de l'enseignement scolaire ou universitaire que prennent naissance les grands travaux d'histoire et de sciences.

J. de Ghellinck, S. I.

M. V. HAY. — *The Enigma of James II.* Londres, Sands & C^e^, 1938, 22 × 15 cm., XVI-244 p. Prix : 8,6 sh.

Erudit et chercheur, le major Malcolm V. Hay s'est attaché, dans plus d'un de ses ouvrages, à rétablir la vérité historique déformée par la passion anticatholique, et à redresser des jugements, que le préjugé protestant en était venu de bonne foi à considérer comme des vérités bien établies, à force de les voir répétés. Jacques II, qui dans sa jeunesse s'était signalé par sa bravoure, dont l'initiative avait eu grande influence dans le développement du commerce colonial anglais, à qui la marine et l'armée durent leur réorganisation, qui triompha des Hollandais sur mer, vit oublier tous ces titres à la suite de sa conversion au catholicisme. Obligé de renoncer à son commandement et de s'exiler, puis échappant avec peine à l'exclusion de la succession au trône, il vit pendant son court règne sa pensée généreuse de tolérance se heurter à une opposition intéressée et insidieuse, qui travestissait toutes ses intentions. La trahison de son entourage, de son gendre Guillaume d'Orange et de ses deux filles amena sa chute. Pour ameuter l'opinion, il avait fallu le rendre odieux et l'accuser de vouloir soumettre violemment l'Angleterre à Rome. La révolution faite, il fallait la justifier en noircissant la victime. Les écrivains Whigs n'y manquèrent pas et la légende s'établit, reprise par tous les historiens, qui, soit dans les ouvrages scientifiques soit dans les manuels scolaires ou les histoires populaires, représentèrent Jacques II sous les traits d'un prodige de fourberie, d'un fanatique aveugle et d'un incapable odieux. Le major Hay confronte cette caricature avec la physionomie morale de Jacques II, telle qu'elle se dégage des sources contemporaines exemptes de passion politique, et découvre que telle des légendes, celle par exemple de la cruauté sadique qu'il aurait montrée durant sa mission en Ecosse, ne repose que sur une autorité aussi peu sûre que l'unique affirmation de l'évêque Burnet et se trouve contredite par toute l'attitude de Jacques en Ecosse. La sincérité du roi dans ses efforts pour introduire la tolérance, après les preuves fournies par l'auteur, ne peut faire de doute. L'auteur rencontre à plusieurs reprises sur sa route l'histoire du duc de Marlborough publiée par M. Winston Churchill. De ces rencontres se dégage l'impression que le mérite littéraire de l'œuvre l'emporte sur sa valeur critique. En particulier, M. Winston Churchill semble bien avoir travesti la vérité historique en donnant une portée générale à une citation de Barillon qui ne vise manifestement que l'Ecosse où l'extension de la tolérance aux non-conformistes essentiellement rebelles offrait des difficultés. L'histoire vraie devra tenir compte du livre courageux du major Hay.

A. De Bil, S. I.

M. DE MEULEMEESTER, C. SS. R. — *Bibliographie générale des écrivains Rédemptoristes. III : Anonymes, Périodiques, Suppléments, Tables.* Louvain, Imprimerie S. Alphonse, 1939, 30 × 21 cm., 500 p. Prix : 140 frs.

Le P. Maurice De Meulemeester, archiviste de la Province Belge de la Congrégation du T. S. Rédempteur, publie aujourd'hui le troisième et dernier volume de sa « Bibliographie générale des écrivains Rédemptoristes ». Les lecteurs de cette Revue se rappelleront sans doute que nous leur présentâmes naguère, ici même, en termes fort laudatifs, les deux volumes précédents. Ce troisième tome d'une publication dont l'importance n'échappera à personne ne nous contraint certes pas à rabattre de nos éloges antérieurs. Il est d'une richesse et d'une variété de contenu telles que je dois renoncer à en exposer tout le détail.

Outre les inévitables « Suppléments » à la bibliographie des auteurs mentionnés dans les deux premiers tomes, il contient la liste complète des nombreux périodiques publiés par les PP. Rédemptoristes dans le monde entier : y sont représentées à peu près toutes les langues de l'Europe ; l'Asie y figure par un bulletin Annamite et un autre en langue chinoise au joli titre de « Kwai-Fa » (Le Tournesol), lequel fut hélas ! éphémère ; l'Afrique s'y présente avec un Almanach et une revue mensuelle : « Kukielle » (L'Aurore), publiés tous deux en langue Kikongo. Cette liste est complétée par un tableau de ces mêmes périodiques, classés d'après les pays de publication — nous en avons compté 26 différents — et un deuxième qui les groupe d'après les Provinces régulières rédemptoristes qui les éditent. A ces deux tables est joint un index alphabétique de leurs directeurs ou rédacteurs principaux. A coup sûr, rien n'est mieux fait pour donner une haute idée de l'universalité de zèle de la Congrégation du T. S. Rédempteur.

Signalons encore, outre une « Classification et identification des auteurs rédemptoristes anonymes et pseudonymes » (avec Supplément et Index alphabétique de ces auteurs), une liste chronologique des documents du Saint-Siège rendant témoignage au sujet de la doctrine et des ouvrages de saint Alphonse M. de Liguori ; elle va de 1753 à 1938. Je ne poursuis pas davantage cette sèche nomenclature ; je mentionne en passant les trois tables précieuses de la fin du volume : méthodique, onomastique, toponymique ; nous avons affaire à une publication qu'il faut parcourir page par page pour s'en faire une idée adéquate. J'aime mieux, pour finir, mettre en évidence certaines conclusions que souligne l'auteur lui-même dans un « Avant-propos » plein d'intérêt. Mes compatriotes apprendront, non sans fierté, que, dans un classement des nationalités au point de vue numérique des écrivains rédemptoristes, la Belgique se place au deuxième rang, immédiatement après la France ; du point de vue du nombre des publications, elle prend même la première, battant la Hollande, la France, l'Italie et l'Allemagne. Ce n'est pas sans un réel plaisir que je vois cet « Avant-propos » confirmer un avis que j'avais cru pouvoir exprimer après inspection des deux premiers volumes : la vulgarisation ascétique est — et le R. P. De Meulemeester ajoute : doit être — le champ d'action principal des écrivains rédemptoristes. Mais cette vulgarisation « n'a pas absorbé, tant s'en faut, toute l'activité de l'Institut ». Fait trop ignoré : tant dans les sciences profanes que dans les sciences religieuses, les PP. Rédemptoristes ont à produire des noms d'élite, tels que ceux de Vladimir Petcherine, Emmanuel Veith, Jean Madlener, Pierre Gave, les cardinaux Deschamps et Van Rossum et le regretté P. Kre-

mer, dont l'« Osservatore Romano » annonçait naguère le décès sous le titre suggestif : Un deuil pour la philosophie catholique.

Transcrivons pour l'édification du public le mot final du savant bibliographe : « Il reste, écrit-il, que, à côté de ces écrivains qui se sont signalés à l'attention du monde savant, de plus nombreux confrères se sont résignés à la tâche modeste, mais souvent méritoire et laborieuse, des publications destinées au peuple. Ces activités, distinctes par leur objet, mais conjuguées par la communauté d'idéal apostolique, ont entretenu dans l'Institut la survivance littéraire de saint Alphonse, à la fois écrivain populaire par ses livres de spiritualité et théologien éminent par des ouvrages remplis d'érudition. La bibliographie de la Congrégation du T. S. Rédempteur porte vraiment l'empreinte de celle de son fondateur ».

Un sentiment de délicate réserve nous interdit de rien ajouter à une conclusion aussi honorable pour l'Institut issu du zèle d'un saint illustre dans l'Eglise. Cet Institut, dans son zèle apostolique, s'est montré filialement fidèle à l'esprit de son glorieux fondateur. De cette thèse d'histoire religieuse, la preuve scientifique fut fournie par la longue et patiente enquête bibliographique qui a permis à l'archiviste de la Congrégation du T. S. Rédempteur en Belgique de donner au public les trois grands in-quarto qui forment la « Bibliothèque générale des écrivains rédemptoristes ».

Fr. Jansen, S. I.

Analecta Sacra Tarraconensia. Anuari de la Biblioteca Balmes. Vol. XII, 1936. Barcelone, Biblioteca Balmes, 1936, 25 × 17 cm., 566 p.

Ce volume, publié en 1936, n'a pu, à cause de la guerre civile en Espagne, être envoyé aux souscripteurs qu'en 1939. Il contient comme d'habitude un certain nombre de travaux historiques et théologiques intéressant la vie religieuse en Espagne, et surtout en pays Catalan. Signalons, parmi les travaux en langue française : Baudouin de Gaiffier et Guy de Tervarent, « Le diable voleur d'enfants ». — Jeanne Vielliard « Pèlerins d'Espagne à la fin du moyen âge ».

N.

E. CHARDAVOINE. — *Annuaire pontifical catholique. 1937-1938-1939.* Paris, Bonne Presse, 1939, 20 × 13 cm., 800 p. Prix : 90 frs.

L'Annuaire pontifical catholique n'a plus besoin d'être présenté et recommandé (Cfr N.R.Th., 1933, p. 274 ; 1934, p. 1107). On avait vivement regretté que la crise économique eût empêché sa publication en 1937 et 1938 et le Souverain Pontife lui-même a souhaité et encouragé l'édition présente. Le volume de 1939 donne en principe la situation ecclésiastique du 31 décembre 1938 : toutefois on a tenu compte des changements les plus importants de 1939 qui ont pu être connus jusqu'au moment de l'impression, en tout premier lieu, évidemment, de l'élection et du couronnement de S. S. Pie XII. Le plan est resté, pour l'essentiel, identique à celui des volumes précédents : Actes du Souverain Pontife de l'année (ici des trois années). Listes complètes, avec nombreux renseignements précis, des cardinaux, des patriarches, archevêques et évêques résidentiels, archevêques et évêques titulaires, vicaires apostoliques, préfets apostoliques, Ordres et Congrégations religieuses, prélats, camériers de cape et d'épée, Congrégations et Commissions romaines, avec, à la fin, le nécrologe ecclésiastique. Pour raisons d'économie, les gravures ont été supprimées ; les articles d'érudi-

tion historique ont été réduits au minimum ; les caractères d'impression sont souvent plus petits afin de gagner de la place. Tout ce qui concerne la papauté, les évêchés, les Ordres religieux et les Congrégations romaines est riche de renseignements très utiles et sera sans cesse consulté. Peut-être serait-ce modifier le caractère prévu et l'intention de l'Annuaire pontifical, mais il rendrait encore plus de services si, pour chaque diocèse, on trouvait en outre certains renseignements concrets, par exemple : le grand-séminaire, le ou les vicaires généraux, peut-être nombre des paroisses (on donne le nombre des prêtres), nombre des collèges ecclésiastiques ; ces indications seraient plus utiles que les 175 pages donnant la liste alphabétique de tous les prélats et des camériers de cape et d'épée du monde catholique. On appréciera également dans le volume les nombreuses références à des articles des années précédentes, qui permettent, par comparaison, des recherches plus approfondies et assurent la continuité entre les divers volumes. Car la collection complète des anciens volumes de l'Annuaire Pontifical Catholique reste un instrument de travail précieux pour les historiens.

J. L.

SCIENCES SOCIALES.

A. BRUCCULERI, S. I. — *L'involuzione della civiltà, 2a Ediz.* Coll. Le Dottrine sociali del cattolicismo, quaderno VIII. Rome, « Civiltà Cattolica », 1939, 24 × 16 cm., 72 p.

Le R. P. Brucculeri consacre au déclin de la civilisation ce fascicule d'une série où parurent déjà d'excellentes études dues à sa plume. L'auteur nous fait remarquer les divers symptômes de cette baisse de la civilisation ; retenons, parmi d'autres, le primat accordé à l'action sur la pensée, la prévalence du politique, la dénatalité. L'origine de ce déclin coïncide avec l'éclosion du laïcisme à la Renaissance ; depuis lors celui-ci s'est traduit tantôt dans un rationalisme scientiste tantôt dans un pragmatisme éhonté. Ses fidèles ont remarqué le péril où se trouve notre culture ; ils ont proposé des moyens de l'écarter, mais en vain car il n'y a de salut possible que dans le Christ.

Pour notre part, nous trouvons trop sombre le tableau evoqué par le P. Brucculeri. Nous aurions préféré y voir figurer ce que notre époque apporte de positif. N'est-ce pas là que se trouve l'amorce d'une nouvelle poussée du catholicisme dans un monde qui, nous le reconnaissons volontiers, en a terriblement besoin ?

C. Mertens, S. I.

E. DELAYE. — *Eléments de morale sociale, inspirée des principes chrétiens à l'usage des syndicalistes.* « Les manuels syndicaux ». Paris, Edit. Spes, 1939, 19 × 12 cm., 200 p. Prix : 12 frs.

« Il faut appeler social, nous dit une des premières définitions de l'ouvrage ici recensé, tout ce qui se rapporte aux diverses sociétés (société internationale, nationale, professionnelle, familiale, etc.), mais en l'envisageant du point de vue des hommes qui y sont engagés. » Le domaine étudié par ces « Eléments » est donc plus étendu que celui de la vie professionnelle, que l'on identifie souvent avec la

vie sociale. Ecrit pour des ouvriers, ce livre est rédigé dans un style simple et concret ; il procède par questions et réponses ; il contient, à la fin de chaque chapitre, une bibliographie sommaire, laquelle ne renseigne malheureusement pas sur l'année d'édition, ni sur le nombre de pages des ouvrages cités. Malgré leur but modeste, ces « Eléments » jettent une vive clarté sur des questions où le clair-obscur est, hélas, très fréquent.

C. Mertens, S. I.

F. VAN GOETHEM. — *Précis de législation sociale belge.* Edition mise à jour avec la collaboration de W. Leën. Traduction française de D. Vranckx. Coll. Etudes morales, sociales et juridiques. Louvain. Editions de la société d'études morales, sociales et juridiques, 1939, 23 × 15 cm., 422 p. Prix : 40 frs.

Pour M. Van Goethem, la législation sociale est l'ensemble des règles juridiques édictées dans le but spécial ou principal de protéger les classes économiquement faibles et de promouvoir leurs intérêts. Son exposé est divisé en sept livres se rapportant respectivement aux contrats sociaux, à la réglementation du travail, aux assurances sociales, aux institutions de prévoyance sociale, aux associations, aux institutions juridictionnelles et administratives et enfin à la législation sociale internationale. L'exposé des dispositions légales est souvent précédé d'une brève note historique ; puis vient une étude sommaire, dépouillée de l'appareil juridique, groupant ou subdivisant en vue d'une compréhension plus facile. Des indications bibliographiques nombreuses orientent le lecteur désireux d'un complément d'information sur la matière étudiée. Tel qu'il se présente à nous, le Précis de M. Van Goethem constitue un bon instrument de travail ; il est maniable et bien documenté sur les questions d'ordre courant ; son cadre est assez large pour comprendre les différents domaines de la législation sociale ; son exposé est systématique, clair et souvent suggestif.

C. Mertens, S. I.

S. REGLADE. — *Les enfants de parents divorcés. Etude juridique.* Paris, Recueil Sirey, 1939, 25 × 16 cm., 168 p.

Le présent ouvrage s'ouvre par une esquisse de l'évolution du droit relatif au mariage depuis les Romains jusqu'à Napoléon. L'auteur y souligne le fait que le Code civil est une transaction entre l'ancien droit et les principes relâchés de la Révolution française. Puis viennent des statistiques navrantes dans leur brièveté : les années 1936-1937 enregistraient en France un divorce sur 11 mariages, et dans la moitié des cas il y avait des enfants. Comment le droit français précise-t-il le sort de ces derniers ? Tel est l'objet principal de cette étude. Deux points de repère orientent nos recherches à travers les nombreux textes de loi et recueils de jurisprudence et de procès : à savoir les dispositions prises pour sauvegarder l'intérêt de l'enfant et pour satisfaire le besoin d'affection et la puissance d'éducation des parents. Une brève comparaison du droit français avec les législations anglaise et allemande prélude à une conclusion où l'auteur souhaite que, dans certains cas, le pouvoir du juge se développe et s'affermisse en proportion de la responsabilité morale qu'il assume. Description un peu sèche peut-être et rédaction difficile.

A. Taymans, S. I.

F. GOSSERIES. — *L'habitation à bon marché. Les taudis, les familles nombreuses en Belgique.* Coll. Etudes morales, sociales et juridiques. Louvain, Edit. de la Société, 1939, 19 × 12 cm., 426 p. Prix : 35 frs.

Prenant pour base les cinq arrêtés royaux relatifs aux sociétés de crédit et de construction pour logements à prix réduit — en ville et à la campagne — l'auteur consacre la majeure partie de son ouvrage à l'exposé de la fondation, l'évolution, les résultats et les espérances de la Société Nationale des H. B. M. Grâce à son expérience compétente, M. F. Gosseries a vu les questions dans leur ensemble (p. 216-267) ; il a compris le réalisme d'un idéal humanitaire impérieux, et le décrit avec la précision d'un technicien et la rigueur d'un juriste. Il étudie avec soin l'objet de la Soc. Nat. des H. B. M. puis précise dans le plus grand détail les notions de « personne peu aisée », « revenu cadastral », « primes à l'achat », etc. De nombreux tableaux (population, mensualités, etc.) ainsi que des listes de délégués régionaux complètent cet ouvrage. On pourrait peut-être regretter que les statistiques ne soient pas plus détaillées et donc plus parlantes et plus complètes à certains endroits. Puisse un livre d'une telle inspiration susciter de nouvelles interventions efficaces pour supprimer les habitations insalubres et favoriser les familles nombreuses.

A. Taymans, S. I.

P. GOSSERIES. — *Les allocations familiales aux non-salariés en Belgique.* Coll. Etudes morales, sociales et juridiques. Louvain, Editions de la Société d'études morales, sociales et juridiques, 1939, 20 × 12 cm., 554 p. Prix : 45 frs.

Faisons un accueil reconnaissant à ce commentaire large, logique et nuancé de la dernière de nos grandes lois sociales (Loi de cadre du 10 juin 1937, suivie de l'arrêté royal organique du 22 décembre 1938). L'auteur, ayant participé à tous les travaux de préparation, en a saisi l'esprit mieux que personne. On lui saura gré de souligner le fait que « l'allocation familiale est une obligation d'ordre „ social " qui incombe à la collectivité des non-salariés en échange des „ services " rendus à la société par les familles de ceux-ci » (p. 200). C'est une préoccupation sociale analogue qui a déterminé les termes « caisse mutuelle » et « section mutuelle », là où la loi du 4 août 1930 (allocations aux salariés) parlait de « caisse de compensation ». On lira avec intérêt les pages consacrées aux rouages consultatifs et de coordination (titre VIII) et au jugement des contestations (titre XI). Une riche documentation et de nombreux plans et barèmes terminent ce beau monument consacré à une belle loi.

A. Taymans, S. I.

La solution ordonnée des conflits du travail. Mémoires de la 9e session des journées sociales patronales, Anvers, Institut St. Ignace, 10 et 11 décembre 1938. Bruxelles, Edit. de l'A. P. I. C., 1939, 25 × 16 cm., 440 p. Prix : 20 frs.

Le volume édité par l'Association des patrons et ingénieurs catholiques de Belgique à la suite des journées patronales de 1938 est du plus haut intérêt. Il se rapporte à un point particulièrement brûlant de la vie sociale. La qualité des rapporteurs, la méthode qu'ils ont suivie dans leurs travaux en font à la fois une documentation de premier ordre et un éloquent témoignage en faveur de l'A. P. I. C. Nous

trouvons dans ce volume, non seulement les rapports présentés aux « journées » d'Anvers, mais encore plusieurs monographies consacrées à la solution des conflits de travail à l'étranger et suscitées par la Commission des Etudes de l'Association. Une très large part a été faite aux données positives dans ces études : l'histoire des conflits de travail en Belgique y a été retracée avec tous les renseignements utiles sur leur importance, leurs causes, leur issue. La législation des principaux pays d'Europe sur la matière a été étudiée avec la plus bienveillante compréhension.

Personne qui s'intéresse aux questions sociales ne peut ignorer ce livre remarquablement dense où se reflètent une belle ardeur au travail, une étonnante information et un sens chrétien très élevé.

C. Mertens, S. I.

PÉDAGOGIE.

VERHEYEN en CASIMIR. — *Paedagogische Encyclopaedie. Afl. 9-10-11.* Anvers, De Sikkel, 1938, 27 × 18 cm., pp. 385-528. Prix : 12 frs le fascicule.

Les deux fascicules 9 et 10 contiennent une série de 31 articles, depuis le mot « Durkheim » jusqu'à « Geschiedenis der opvoeding en der opvoedkunde » (Histoire de l'éducation et de la pédagogie). Parmi les plus intéressants citons : l'école unique (signé : R. Nauwelaerts), Foerster (J. H. Gunning), la mémoire (D. Wiersma), l'histoire comme branche d'enseignement (plusieurs auteurs). Nous regrettons que l'aspect religieux ait été négligé dans l'article sur l'histoire. On pourrait s'étonner de ne pas voir citer Dupanloup, Erasme, Eymieu, Fénelon, comme pédagogues. Mais une note, au début du fascicule 11, nous avertit que les exigences pratiques de l'édition ont commandé de rassembler les notices dans un seul article sur l'histoire de la pédagogie, article qui occupe tout le fascicule 11 : esquisse historique très substantielle quant au fond et très concise pour la forme. L'appréciation que porte sur Foerster M. J. H. Gunning nous paraît trop personnelle et trop sévère pour satisfaire tous les connaisseurs de ce grand pédagogue. Ainsi, nous croyons que les reproches de symbolisme religieux, de contradictions dans la doctrine et de manque de système ont été éloquemment réfutés par Foerster lui-même et par plusieurs de ses admirateurs.

W. Smet, S. I.

VINCENT OF BEAUVAIS. — *De Eruditione filiorum nobilium.* Edited by Arpad Steiner. Cambridge, Mediaeval Academy of America, 1938, 26 × 17 cm., XXII-236 p. Prix : 3,50 doll.

Si nombre d'histoires de la pédagogie ou de la civilisation mentionnent le « de eruditione filiorum nobilium ou regalium », on n'en peut conclure que leurs auteurs soient entrés en contact direct avec l'œuvre, dont il n'existait avant celle-ci qu'une édition de 1481, de Bâle, une autre de Rostock de 1477. En fait de traductions, outre les deux anciennes traductions françaises datant du XIV^e^ siècle, celles de Jean Daudin et de Jean Golein, on ne connaît que deux traductions allemandes du XIX^e^ siècle assez inaccessibles elles-mêmes. Il se fait en

outre que l'ouvrage de R. Friedrich, « Vincentius von Beauvais, als Paedagog nach seiner Schrift "De eruditione filiorum regalium" », 1883, source commune des auteurs qui ont traité de l'éducation au moyen âge, semble basé non pas sur l'étude du texte original, mais d'une traduction inexacte et infidèle. C'est ce qui poussa M. Steiner à donner cette nouvelle édition.

L'œuvre en valait-elle la peine ? Le verdict un peu rapide d'Hauréau qui n'y voit qu'un amas de citations, de Bientinesi qui n'y trouve qu'un écho des deux Victorins et d'Alfarabi, est contredit par nombre d'historiens de la pédagogie, qui lui attribuent une grande signification et signalent son influence. Sans doute, Vincent n'a point prétendu donner autre chose qu'un florilège de passages des auteurs sacrés et profanes, pour l'édification des enfants royaux et de leurs précepteurs, mais le groupement et le choix peuvent avoir leur importance. De plus, le traité de Vincent fut l'objet de très larges emprunts, de la part de Guillaume Perrault, et fut utilisé par Egidio Romano (à tort, semble-t-il, appelé Colonna) dans son fameux « de regimine principum ». Ses chapitres sur l'éducation des jeunes filles paraissent bien avoir été connus de Christine de Pisan. Il trouva en outre un écho dans la plupart des pédagogues du XIV^e^ siècle et ne manque point d'intérêt comme point de comparaison avec les théoriciens de l'humanisme naissant. A la lecture du traité, on ne peut que donner raison à M. Steiner.

Daunou ne connaît que sept manuscrits du « de eruditione ». A l'examen, M. Steiner constata que l'un d'eux n'est que le « de eruditione principum » de Guillaume Perrault. Des six autres, trois anglais ne doivent pas entrer en ligne de compte pour l'édition. Deux autres appartiennent à la bibliothèque nationale de Paris, le troisième à celle de Munich. Le plus ancien, datant du XIII^e^ siècle, reçoit le sigle P. ; le 2^e^ manuscrit de Paris, plus récent, R. ; celui de Munich, M. L'éditeur donne le texte de P., dont M. est une copie, tandis que R. remonte à un exemplaire incorrect de P. Destinée aux fils de saint Louis, l'œuvre doit dater de 1246 ou 1247. Dans l'édition critique, M. Steiner donne dans l'appareil les variantes de R. et de M. ainsi que celles de l'édition de 1481. On peut lire aussi au bas des pages les références des textes cités, et leurs variantes avec le texte de Vincent. L'édition est faite avec beaucoup de science et avec grand soin. M. Steiner a poussé à fond l'identification des sources de Vincent. N'y a-t-il pas une fausse transcription p. 23 : « prohibitur » et « cum relicto domo », p. 42 ?

Notons que, dans l'introduction, l'éditeur fournit une preuve péremptoire contre la conjecture du P. Mandonnet qui attribuait le ps. Thomas op. XXXVII tout entier à Vincent. L'étude des sources en particulier est remarquable. A la fin du volume on trouve un index détaillé des auteurs cités. L'impression est fort soignée. Au titre de l'édition d'Amerbach, Bâle 1481, « de eruditione puerorum regalium », l'éditeur a préféré le présent titre qu'on trouve dans R., et au catalogue de Gilles Mallet dans la description de la traduction de Jean Dadin.

A. De Bil, S. I.

E. DE GREEFF. — *Nos enfants et nous.* Bruxelles, Edit. de la Cité Chrétienne, 1939, 20 × 13 cm., 212 p. Prix : 16,50 frs.

Des nombreux ouvrages que suscite ce sujet d'une perpétuelle ac-

tualité, le présent livre est incontestablement un des tout meilleurs. Il semble s'adresser davantage aux pères de famille qu'aux mères. L'éducation y est traitée d'un point de vue élevé et dans une large perspective : l'auteur en effet s'efforce d'édifier une ascèse familiale, réelle et profonde. Par cet aspect, l'ouvrage intéressera tous ceux qui ont charge d'âmes et qui souvent, dans une direction spirituelle par trop individualiste, négligent l'influence profonde du cadre familial. L'ouvrage insiste sur la responsabilité des parents, tout spécialement dans l'éducation affective. L'idéal de l'auteur est élevé et ses exigences le sont également : c'est ce qui explique peut-être une note de pessimisme dans ses conclusions. Il nous semble aussi juger d'une façon un peu trop déterministe certains défauts volontaires ou involontaires dans l'éducation : une longue période de maladie, par exemple, peut certes avoir des conséquences défavorables, mais ne les entraînera pas nécessairement ; le résultat peut fort bien être un approfondissement de la vie intérieure.

Comme catholique néerlandais, nous avons été péniblement impressionné par le jugement quelque peu simpliste porté sur les statistiques tant discutées de la criminalité aux Pays-Bas. Sans doute l'interprétation de l'auteur cadre-t-elle bien avec les idées qu'elle doit illustrer, mais elle semble bien ne pas être exacte, ainsi qu'il ressort de l'ouvrage de G. Kempe (un non-catholique) : « Criminaliteit en Kerkgenootschap », Utrecht-Nijmegen, 1938. Les considérations sur la religion de l'enfant, pour exactes qu'elles soient, nous paraissent aborder le problème d'une façon trop fragmentaire et ne pas s'attacher suffisamment à mettre en relief ce qui fait l'essence du sentiment religieux. Toutes ces remarques n'enlèvent rien à la puissante originalité et à la force de pensée de ce livre. Elles ne font qu'illustrer l'intérêt avec lequel nous l'avons lu.

P. Ellerbeck, S. I.

J. A. JUNGMANN, S. I. — *Christus als Mittelpunkt religiöser Erziehung.* Fribourg e. Br., Herder, 1939, 23 × 15 cm., VI-38 p. Prix : 0,80 Mk.

Reproduction d'un article paru en juillet 1938 dans les « Stimmen der Zeit » et qui se rattache aux travaux qui ont été publiés en Allemagne sur la « Theologie der Verkündigung ». Dans ces pages, l'auteur montre comment l'enseignement religieux pourrait être centré sur le Christ, tant pour ce qui concerne l'histoire sainte et le dogme que pour ce qui a trait à la morale.

E. Mersch, S. I.

Comptes rendus des sessions de dirigeants de la Croisade eucharistique, XIII^e session, Bordeaux, 1934 ; XV^e Nevers, 1936 ; XVII^e Strasbourg, 1938. 3 vol., Toulouse, Apostolat de la prière, 1935, 1937, 1939, 24 × 15 cm., 142, 182 et 238 p. Prix : 6,50, 10 et 15 frs.

Ce sont, dans la collection, les trois seuls volumes parus. Nous tenons à les signaler aux théologiens. Non seulement à cause de quelques rapports de valeur qui s'y trouvent : des choses de ce genre, après tout, on peut en trouver ailleurs aussi, mais surtout à cause des résultats d'enquêtes qui y sont consignés : on ne rencontre pas partout des documents de cette nature et de cet intérêt. Le témoignage de la vie

chrétienne, de la piété chrétienne est un lieu théologique important : les enquêtes dont nous parlons donnent ce témoignage en ce qu'il a de plus candide, de plus direct, de plus prenant : le témoignage des petits baptisés tout proches de leur baptême, ce que disent du Christ, de la foi, de l'espérance, de la charité, les petits de 5 ou 7 ans, de 4, de 3 ans même. Sans doute, ces tout petits ont pu être influencés ; mais plus certainement encore sont-ils témoins privilégiés. Dans les rapports de théologiens, les théologiens enseignent ; ici, ils ont à apprendre. « Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem », a dit Jésus, et il a dit aussi que ce sont les cœurs purs qui voient Dieu.

E. Mersch, S. I.

E. MONTIER. — *La crise de la puberté. « Petite bibliothèque d'éducation »*. Paris, Editions familiales de France, 19 × 12 cm., 138 p. Prix : 7 frs.

C'est une question délicate que celle de l'amour naissant, mais on ne peut la laisser sans réponse. Le silence n'est pas une solution. L'expérience le prouve assez. M. Montier, s'adressant aux éducateurs, s'est appliqué à fournir une réponse à la fois prudente et sincère. Il faut, non pas terroriser l'adolescent, mais l'aider à démêler ce qui, dans les phénomènes variés nouvellement apparus à sa conscience, est beau ou vil, bon ou mal. Il faut lui donner de l'amour — et par conséquent de la chasteté et de la pureté —, non pas une notion négative, source de scrupules et de vains remords, grosse aussi des défections et des révoltes futures, mais une notion positive. Il doit faire de la chasteté, non une fuite de quelque chose de honteux, mais la sauvegarde de quelque chose de noble et de grand dont il est dépositaire et dans son âme et dans sa chair.

L. Tromont, S. I.

P. ELLERBECK, S. I. — *Een geval van schijndoofheid.* Nimègue, Dekker en Van de Vegt N. V., 1939, 24 × 16 cm., XI-158 p. Prix : 2,25 flor.

Ce livre est une étude expérimentale d'un cas de surdité apparente. Il s'agit d'un garçon d'une dizaine d'années, que l'auteur appelle Piet. Jusqu'à l'âge de quatre ans, ce garçon donnait l'impression d'être sourd-muet. Peu à peu il y eut amélioration, mais jusqu'à l'âge de sept ans il demeura atteint de surdité verbale. Vers la dixième année, cette surdité verbale diminua, mais l'agnosie de relation des symboles, surtout des mots, ne disparut point. C'est pendant cette dernière période que le P. Ellerbeck a étudié son sujet.

Il fit tout d'abord examiner par des spécialistes tous les organes servant aux fonctions de relation. Physiologiquement, tout fut trouvé parfait. On ne put non plus rien découvrir d'anormal du côté de l'intelligence ou de la sensibilité. Il devait donc y avoir un obstacle profond à l'exercice de ces fonctions. C'est cet obstacle qu'il s'agissait de découvrir, et, si possible, de surmonter.

Il nous est impossible de donner ici en détail toute la minutieuse méthode à laquelle l'auteur s'est astreint. Il a eu l'heureuse idée d'étudier son sujet comme une totalité, comme une personnalité individuelle. Il en a successivement scruté toutes les manifestations.

Peu à peu il remarqua que Piet ne prêtait que peu d'attention aux « objets » excitateurs de réactions, sensations et tendances, mais qu'au contraire il savourait sa propre réaction organique. Il vivait ces im-

pressions comme des contenus achevés, sans se soucier de leurs relations aux objets. Piet se plongeait dans ces « affections vitales » (le mot est de l'auteur). C'était là manifestement l'obstacle.

Comme nous touchons ici au point central du livre, on nous permettra d'insister quelque peu. Le mouvement d'une cloche produit dans l'ouïe un certain ébranlement que nous appelons son. Ce son est quelque chose sans doute, mais un quelque chose chargé de relations. Pour un homme normal, le son d'une cloche est le signe d'un acte à accomplir. Le son d'une cloche est représentatif, excentrique, comme le dit Buytendijk. Chez un animal, il déclanche une réaction, mais une réaction nécessairement liée au son lui-même. L'animal ne fait et ne saurait faire de ce son aucun usage intentionnel. Il ne peut pas s'en servir en s'adaptant aux circonstances. Nous dirions volontiers que pour l'animal le son d'une cloche est univalent, tandis que pour l'homme normal il est plurivalent. Le son peut donc avoir une triple signification : il est d'abord un état de mon organe, il est ensuite un facteur de réaction, il est enfin formellement signe. Il semble que pour notre Piet le son traverse successivement, mais d'une façon très lente, les deux premiers sens, pour s'arrêter devant le troisième. Pour lui, le temps semble s'arrêter dans la gustation de la modification sensible. On reconnaît là l'exagération d'un phénomène normal : une grande joie arrête l'écoulement du temps psychologique. La perception du temps n'est pas absente chez Piet, mais ce temps semble être coupé d'arrêts par la jouissance des perceptions sensibles. De là, chez lui, l'immense difficulté de fonctionnement du sens intime, qui est précisément le sens des liaisons. De là l'impossibilité qu'éprouve Piet de comprendre une phrase. Pour cela, en effet, l'affection vitale que produit le mot doit presque disparaître et l'élément significatif prendre le pas. Mais comme dans les mots l'élément significatif se rattache intimement au temps, il faut en outre que la jouissance de la perception interne n'arrête pas l'écoulement de ce dernier. Tout cela, l'auteur le marque avec netteté. Et, à ce propos, il attire l'attention sur la différence entre la vision et l'audition. La vue en effet, du moins entre certaines limites, maintient l'objet tout entier présent en même temps, l'ouïe, au contraire, est dans tous ses éléments astreinte au temps. Il n'est donc pas étonnant que, chez Piet, l'anomalie constatée dans les phénomènes auditifs soit beaucoup moins prononcée dans les phénomènes visuels.

Mais il m'est impossible de mentionner dans un bref compte rendu tous les résultats intéressants auxquels ses recherches approfondies ont conduit l'auteur. Qu'on lise son livre : psychologues, philosophes et éducateurs peuvent en faire leur profit. H. Thielemans, S. I.

ASCÉTISME.

Doctrine et maîtres de la vie spirituelle

Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire. Fasc. VIII. Cassien-Chappuis. Paris, Beauchesne, 1938, 30 × 23 cm., col. 241 à 496.

Ce huitième fascicule est particulièrement riche et apporte aux his-

toriens comme aux théoriciens de l'ascèse et de la mystique une ample collection de matériaux des plus importants. En tête, l'article sur Cassien, déjà amorcé dans la livraison précédente. On montre très nettement ce qu'il fut : non pas un chef de file, mais un maître d'une rare psychologie pratique, bien équilibré, que l'observation a doté d'une singulière expérience non seulement monacale mais humaine. D'où son universelle influence : sa valeur est dans son empirisme plus que dans les spéculations personnelles. Deux rubriques fort intéressantes pour l'étude des voies mystiques sont celles qui traitent de Catherine de Gênes (l'auteur y reprend et y réfute la critique négative de Fr. von Hügel) et de Catherine de Sienne. Il faut citer encore l'article sur le P. de Caussade et l'étude de sa doctrine, notamment sa célèbre méthode d'abandon à la Providence. Tout en marquant nettement l'antiquiétisme du P. de Caussade, on reconnaît le caractère fénelonien de sa doctrine, ce qui a pu éveiller des suspicions, injustifiées d'ailleurs si l'on en croit la glose du P. Ramière : celle-ci, en effet, n'est pas restrictive, mais explicative et conforme à la pensée du maître. On trouvera encore beaucoup à glaner pour l'étude et la prédication ascétique sous les mots suivants : Célestins, chanoines réguliers, cénobitisme (formes et valeur) ; célibat ecclésiastique ; chair (son sens et ses dangers suivant l'Ecriture et les divers écrits spirituels) ; cendres, chapelets, et d'autres que nous ne pouvons énumérer ici.

N. Polet, S. I.

AURELIUS AUGUSTINUS. — *Selbstgespräche. Die echten Soliloquien ins Deutsche übertragen* von Ludwig Schopp und Adolf Dyroff. Munich, Kösel und Pustet, 1938, 19 × 11 cm., 124 p. Prix : 2,80 Mk.

Les vrais soliloques de saint Augustin furent éclipsés par l'œuvre ascétique du XIII[e] siècle, popularisée sous le même titre. Tandis que celle-ci était rééditée et traduite en compagnie d'œuvres authentiques du grand docteur, le traité original ne connut que fort peu de traductions. On en cite deux françaises et celle-ci est la première traduction allemande. L'apocryphe aura toujours pour le grand public plus d'attrait que l'original à cause de sa portée ascétique. L'intérêt de ce dernier est plutôt scientifique, et cette traduction s'adresse aux milieux soucieux de suivre le développement de la pensée philosophique de saint Augustin, et d'en marquer une des étapes initiales. Les soliloques forment la quatrième des œuvres composées à Cassiciacum, près de Milan, à la maison de campagne de Verecundus, en 386. On y goûte la maîtrise du style de saint Augustin et si, avouons-le, par endroits le lecteur s'impatiente des méandres et des détours de la pensée, à d'autres moments, il se sent soulevé par sa profondeur et le mouvement lyrique de son expression, par exemple, dans la longue et sublime prière du début et en nombre d'autres endroits. La traduction se signale par son exactitude et dut demander, outre la connaissance de l'auteur, un grand effort pour rendre les nuances de la pensée originale. M. Dyroff accompagne la traduction d'une introduction et de notes scientifiques. Il est peut-être à regretter, pour un public plus étendu, qu'il n'ait pas suivi l'exemple de la traduction de Labriolle et n'ait pas exposé en détail le plan et la marche du raisonnement. Sans vouloir ouvrer la pensée de M. Dyroff, nous ne pouvons nous empêcher de trouver oiseuse la recherche, qui, de son aveu d'ailleurs, n'aboutit pas, sur

la probabilité ou la possibilité d'origine nordique de saint Augustin, et sur l'absence probable de sang sémitique chez ses parents. Pour être recevables, les grands auteurs devront-ils être présentés munis d'un extrait de l'état-civil de leurs ancêtres ? A. De Bil, S. I.

P. PHILIPPE, O. P. — *Le rôle de l'amitié dans la vie chrétienne selon saint Thomas d'Aquin.* Rome, « Angelicum », 1938, 24 × 17 cm., XIV-208 p. Prix : 20 lires.

L'ouvrage du P. Philippe se présente comme une synthèse, ou plutôt comme le commentaire doctrinal et spéculatif d'une synthèse : celle de saint Thomas d'Aquin. Donc, ni éloquence ni littérature autres que celles des analyses pénétrantes, conduisant avec une tranquille aisance aux principes nets, d'où le regard embrasse tous les domaines de l'activité de l'homme. L'auteur se borne presque exclusivement à saint Thomas ; à peine effleure-t-il les travaux historico-philosophiques comme ceux du P. Rousselot, par exemple, mais en saint Thomas il nous fait retrouver Aristote, le Pseudo-Denys, Cassien, saint Pierre Damien, etc... Et c'est dans le commerce intellectuel de tous ces anciens que nous trouvons les principes directeurs tout naturels pour les problèmes les plus modernes.

L'amitié est l'amour désintéressé de bienveillance et de bienfaisance entre les êtres spirituels qui communient en une même vie ou un même élan de vie et qui peuvent user de réciprocité. Mais si tout être tend vers sa fin, sa perfection propre, en toute son activité, comment l'amour désintéressé est-il possible ? Car enfin, il perfectionne le sujet aimant. Et s'il est vrai que ce sujet se retrouve en l'objet aimé, à cause de la communion de vie, de la similitude d'être, qu'il aime donc un autre lui-même, est-il encore désintéressé en son amour ? S'il l'est, parce que ce qu'il désire et recherche en son acte, c'est le bien « de l'autre », peut-il en même temps rechercher et recevoir le bénéfice qu'il en retire sans diminuer par là l'aloi de son amitié ? Pourquoi et jusqu'où la société humaine est-elle école de perfection, source et en même temps fruit de l'amitié ?

Communication sociale ne dit pas encore amitié, mais y dispose. La communication sociale est engendrée par l'imperfection humaine : essentiellement fait pour se posséder et se donner, véritable personne, l'homme est néanmoins fort imparfait en son propre type d'être, il n'est qu'individu au sein de son espèce ; pour réaliser mieux sa propre perfection d'homme, il a besoin de ses semblables, du « tout » dont il fait « partie ». De là les différentes sortes de communication sociale, les ensembles dont il fait partie, les « tout » qu'il peut et doit préférer sous certains rapports à sa propre existence. De là tous les problèmes, parfois subtils, des relations, devoirs et droits, de l'individu humain vis-à-vis de la société, de là tous les bienfaits qu'il reçoit de la communication sociale. Mais au sein de celle-ci, seule la communication mutuelle des amours de bienveillance, c'est-à-dire l'amitié, pourra parfaire l'homme au fond de lui-même.

Une fois devenus grands, parfaits en leur esprit et leur cœur, les hommes ont-ils encore besoin de la société de leurs semblables ? Ils sont en marche vers l'union à Dieu ; pour la mieux atteindre, n'ont-ils pas avantage à rechercher la solitude, comme le firent les ermites et tant de saints ? Les amis de cette terre ne doivent-ils pas céder toute la place à la seule amitié de Dieu ? Non. Les parfaits eux-mê-

mes ont besoin d'amis, afin de pouvoir leur faire du bien. Ils se souviennent, au sein de leur solitude, que, si « nous allons à Dieu seul, nous y allons tous ensemble » (p. 184), et Dieu même les fait souvenir de la « société de charité ». Il les envoie vers leurs frères, en esprit et en vérité, prière et acte, vie active en même temps que contemplative. Et, par là même, ils seront plus à l'image de Dieu, plus unis à Lui, qui nous embrasse tous en son amitié souveraine et unique.

On se rend compte du charme pénétrant de l'exposé, lumineux et austère, de la synthèse aisée, profonde et vaste, qui nous vient de saint Thomas, mais qui rencontre tous nos problèmes contemporains. Ces problèmes sont au cœur de notre destinée ; la philosophie des saints sait aller au fond de l'homme, en recherchant les fins dernières aussi bien que les origines premières, en tenant compte de la plénitude de vie qui nous fut révélée en l'amitié du Christ.

M. Claeys Boûûaert, S. I.

J. KUCKHOFF. — *Johannes von Ruysbroeck. Einführung in sein Leben. Auswahl aus seinen Werken.* Coll. Gestalten des christlichen Abendlandes, Band 3. Munich, Kösel und Pustet, 1938, 20 × 13 cm., 311 p. Prix : 6,80 Mk.

Le choix de larges extraits de l'œuvre de Ruysbroeck, que nous présente M. Kuckhoff dans ce troisième volume des « Gestalten des christlichen Abendlandes », est heureux et nous donne une vue complète de l'œuvre du grand mystique. Basée sur l'édition de David (Gand, 1858-1868) la traduction s'est inspirée aussi d'autres versions déjà parues, du texte de la nouvelle édition du « Ruusbroec-genootschap » et de la traduction latine de Surius. N'eût-il pas été plus scientifique de se baser sur l'édition nouvelle ? M. Kuckhoff fait précéder son texte d'une longue introduction. Si l'exposé qui concerne directement Ruysbroeck, sa vie où l'on n'omet pas les parties légendaires, ses écrits, sa doctrine, se recommande par la méthode, l'érudition et la pénétration, il n'en est pas de même du cadre historique plus large. L'auteur s'efforce d'attirer Ruysbroeck et nos principautés du XIV^e^ siècle dans le cercle de l'empire germanique. Or toute l'histoire de cette époque nous donne une image bien différente : sentiment d'une cohésion tout au moins culturelle entre nos diverses provinces, tendances vers l'union économique, à preuve les traités entre la Flandre, le Brabant, le Hainaut, la Hollande. Il est donc assez inexact d'écrire « Die Bewohner... hatten das Bewusstsein der Zugehörigkeit zum Reich » (p. 9). « Das deutsche Flandern : Brügge, Gent, Kortrijk. » Cette partie n'a jamais connu la vassalité de l'empire. L'Angleterre et la France se disputaient l'influence aussi bien dans les états de Lothier qu'en Flandre. Nos ancêtres se sentaient, à cette époque déjà, trop eux-mêmes pour se considérer comme une avant-garde de l'empire, dont ils avaient depuis longtemps secoué toute vassalité effective. Qu'on nous laisse notre passé. Ce pangermanisme idéologique n'aurait pas moins déplu à nos ancêtres du XIV^e^ siècle qu'il ne nous agrée actuellement.

A. De Bil, S. I.

RUYSBROECK. — *Oeuvres de Ruysbroeck l'admirable.* Trad. du flamand par les bénédictins de S. Paul d'Oosterhout. T. VI. Bruxelles, Vromant, 1938, 19 × 12 cm., 324 p.

Avec ce volume est menée à terme l'œuvre entreprise par les Pères

d'Oosterhout. Il s'agissait d'offrir au public de langue française la possibilité de connaître Ruysbroeck en s'appuyant sur une traduction de ses écrits fidèlement élaborée sur des textes scientifiquement établis. En outre, ce dernier tome nous livre une version nouvelle de la vie et des miracles du grand mystique, version faite d'après le texte latin de Pomérius, publié par les Bollandistes dans leurs Analecta. On sera d'accord pour reconnaître le succès entier dont se voit aujourd'hui couronné le long et fraternel effort des moines de Saint-Paul. Et tous les spécialistes des études mystiques qui ignorent le flamand se réjouiront de tenir enfin une traduction véridique et intégrale des œuvres de Ruysbroeck. Nous disons : enfin ! car ce que nous possédions en ce genre jusqu'ici était souvent incomplet, ou méritait le nom d'adaptation plutôt que celui de traduction.

N. Polet, S. I.

SAINTE THERESE. *Lettres. Tome I.* Traduction nouvelle épurée des lettres apocryphes par la Mère Marie du Saint-Sacrement, Carmélite. Paris, Bloud et Gay, 1938, 20 × 13 cm., 344 p. Prix : 40 frs.

Les derniers travaux critiques sur l'œuvre de sainte Thérèse, en particulier l'édition qu'en donna, de 1914 à 1924, le P. Silverio de Santa Teresa (œuvres 1914-1919 ; 3 vol. de lettres, 1922, 1923, 1924), ont permis d'établir sur une base plus solide cette traduction nouvelle, d'autant plus souhaitable que les traductions antérieures s'avéraient insuffisantes. On a reproché à juste titre à celle du P. Bouix de manquer parfois de critique, de gâter la saveur et même le sens de l'original, par son emploi de la paraphrase et son souci d'embellir et d'atténuer ce qu'il considérait comme des ombres à la figure de la sainte. Plus exact, le P. Grégoire avait poussé la fidélité littérale jusqu'à l'obscurcissement du sens et n'avait pas écarté tous les apocryphes. La nouvelle traductrice a certainement fait de son sujet une étude approfondie qui lui permet de prendre une position personnelle et d'une critique avisée dans les problèmes d'authenticité. En une longue introduction, elle traite avec compétence des caractères généraux de la correspondance de sainte Thérèse ; des collections de lettres, des éditions antérieures et des diverses traductions. Ce premier volume comprend, outre quelques billets, 77 lettres qui s'échelonnent entre 1560 et 1575. Un avant-propos éclaire les problèmes d'authenticité et dessine le cadre historique de chaque lettre, qu'accompagnent de brèves notes. La lecture de ces lettres est indispensable pour qui veut connaître toute la sainte, qui s'y révèle non moins grande mais plus vivante et plus rapprochée de nous, partant plus sympathique.

A. De Bil, S. I.

Spiritualité Carmélitaine, 4. Thomas de Jésus, 1564-1627. Bruxelles, Edit. des chroniques du carmel, 1939, 21 × 15 cm., 88 p.

Ce numéro de « Spiritualité Carmélitaine » est consacré au Vénérable Père Thomas de Jésus, que l'on a nommé le père des Carmes belges. Après un avant-propos et des notes biographiques, trois articles étudient sa personnalité et son œuvre. — 1. P. Etienne de S. Marie, Le fondateur de nos saints déserts. — 2. P. Eugène de S. Thérèse de l'E. J., L'écrivain ascétique et mystique. — 3. P. Jean-Marie du S. Cœur, Doctrine et action missionnaires.

N.

MARIE DE L'INCARNATION. — *Ecrits spirituels et historiques publiés par Dom Claude Martin, réédités par Dom Albert Jamet. T. IV.* Paris, Desclée De Brouwer, 1939, 25 × 16 cm., 424 p. Prix : 70 frs.

Ce tome IV[e] des écrits spirituels de Marie de l'Incarnation, II[e] de sa correspondance, contient des lettres historiques ou ascétiques. Ces dernières toutefois sont la majorité. Toutes appartiennent à la période qui s'étend de 1642 à 1652. Elles sont d'un intérêt qu'il serait difficile d'exagérer. La lettre CXLI, qui raconte la mort ou mieux le martyre du P. Jogues et de ses compagnons, est un récit d'allure vraiment dramatique. Il faut en dire autant de la lettre CLXV, où la Bienheureuse raconte à son fils, Dom Claude Martin, l'incendie du monastère des Ursulines de Québec. On assiste à l'événement. Dans les lettres spirituelles, ce qui frappe, c'est le ferme bon sens dont s'inspirent les conseils ainsi que la connaissance profonde des voies de Dieu avec les âmes. La langue que parle Marie de l'Incarnation est le français de la première partie du XVII[e] siècle, faite exprès, dirait-on, pour laisser parler la raison, mais dont la gravité, austère par endroits, s'émaille pour nous d'archaïsmes savoureux. Pour la Bienheureuse, le substantif « dot » est encore du masculin et elle parle quelque part d'une âme noyée dans un « golfe », nous dirions dans un gouffre, de maux. Même pour le grammairien et le philologue il y aura plaisir et profit à parcourir cette correspondance. Les notes savantes, érudites et « perpétuelles » du P. Jamet contribuent à rendre aisée et totale l'intelligence de chaque pièce de ce recueil. Pas une allusion qui ne soit tirée au clair. Ces notes sont souvent précieuses. Un exemple : la Bienheureuse, comme tous les Missionnaires de la Nouvelle-France, avait été frappée par la beauté virile des sauvages. Là-dessus, le P. Jamet de faire remarquer : « L'observation ne devait pas rester étrangère à l'élaboration de l'idée du „bon sauvage" qui allait alimenter la littérature anti-sociale du XVIII[e] siècle, celle de Jean-Jacques Rousseau en particulier ».

La présentation typographique du volume est superbe. Nous n'insistons pas, car nous aurions à répéter tous nos précédents éloges.

F. J.

G. GAMBONI, S. I. — *L'Enciclica Ad Catholici Sacerdotii commentata al Clero e agli alunni dei Seminari Teologici. Parte I. Sublimità e Ministero del sacerdozio cattolico.* Turin, Marietti, 1938, 22 × 15 cm., 246 p. Prix : 8 lires.

L'auteur, directeur spirituel dans un grand séminaire, a réuni en ce volume une première série d'exhortations adressées à ses jeunes gens, commentaire de la célèbre encyclique de Pie XI sur le Sacerdoce. Le présent volume n'envisage que l'aspect objectif, pourrait-on dire : l'état du sacerdoce catholique, sa création, son essence, ses « formidables » pouvoirs, ses divers offices. Texte facile, suffisamment aéré, où les paroles pontificales se détachent vigoureusement. Parfois, entre deux chapitres (ou plutôt causeries) dogmatiques, un peu de pastorale, sur la confession, par exemple, et la récitation du bréviaire. Signalons enfin les quelques pages consacrées à l'Union missionnaire du Clergé, chère au Pape défunt.

R. Brasseur, S. I.

H. BRAET, C. SS. R. — *Priesteropleiding naar den geest van Pius XI.* Anvers, Standaard-Boekhandel, 1938, 20 × 15 cm., XIV-178 p. Prix : 15 frs.

Cinq chapitres, intitulés : Vocation — Recrutement — Ministère — Dangers — Célibat — un appendice sur les « scrutins » avant les Ordinations : tel est le cadre extérieur de ce beau livre. L'auteur y a réuni, en les classant, les directives si nettes et si utiles de S. S. Pie XI pour la formation du clergé. Il ne les cite pas au long, mais s'en inspire constamment de façon à nous donner en quelque 140 pp. le programme détaillé et très au point de ce que doit être actuellement la formation du clergé, tant séculier que régulier. Les exigences de cette formation sont sévères : l'auteur, qui s'adresse à de futurs prêtres et à leurs directeurs, ne le cache pas, mais on sent toujours dans ses pages quelque chose de la sympathie enveloppante d'un frère aîné.

G. Geniets, S. I.

R. GARRIGOU-LAGRANGE. O. P. — *Traité de Théologie ascétique et mystique. Tome I. Les trois âges de la vie intérieure, prélude de celle du ciel.* Paris, Editions du Cerf, 1938, 20 × 15 cm., XXXIV-642 p. Prix : 25 frs.

Un avant-propos nous avertit que ce livre reprend « d'une manière à la fois plus simple et plus haute » l'étude des mêmes sujets traités en deux ouvrages précédents : « Perfection chrétienne » (1923) et « L'amour de Dieu et la Croix de Jésus » (1929). On nous dit aussi qu'on a voulu réunir ici les recherches précédentes en une synthèse où les parties s'équilibrent et s'éclairent l'une l'autre, tout en évitant les discussions devenues inutiles. Tout cela dans le but de se rendre plus facilement accessible à tous. Ce préambule nous dispense d'un long commentaire. Le Père G.-L. n'est plus à présenter, non plus que les deux ouvrages sus-mentionnés. Il suffit de dire ici que l'originalité de ce 3e ouvrage sur le même sujet est surtout en ce que l'auteur le traite ici plus systématiquement, plus entièrement, de manière à présenter à son public une petite somme de théologie ascétique et mystique.

Notons encore quelques points saillants bien connus des lecteurs du P. Garrigou-Lagrange : la vie de la grâce qui est la vie éternelle commencée ; la théorie des dons du Saint-Esprit ; enfin la frontière — délicate à tracer — qui sépare la vie ascétique de la vie mystique.

N. Polet, S. I.

E. ELLER. — *Das Gebet.* Paderborn, Schöningh, 1937, 22 × 14 cm., 232 p. Prix : 4,50 Mk.

M. Eller étudie en psychologue et en philosophe le phénomène de la prière. Bien au courant des tendances actuelles de la philosophie allemande, il s'efforce de faire comprendre aux hommes d'aujourd'hui la valeur de la prière en même temps que les conditions de son exercice. On cherchera moins dans ce livre des preuves savamment élaborées que des descriptions phénoménologiques pénétrantes. Celles-ci peuvent à leur manière faire concevoir une haute idée du phénomène de la prière et aiguiller l'esprit vers la persuasion qu'une vie humaine privée de la prière est une vie essentiellement appauvrie et mutilée.

Ed. Dhanis, S. I.

Prédication et direction spirituelle

G. CHEVROT. — *L'éternelle actualité de l'Evangile. La vie de l'homme nouveau.* Conférences et retraite pascale du Carême 1939. Paris, Desclée De Brouwer, 1939, 19 × 12 cm., 332 p. Prix : 16 frs.

La vie de l'homme nouveau apporte la preuve que l'Evangile vient, aujourd'hui, sauver le monde, si le monde accepte. Au regard de notre besoin d'expansion et de vie, la discipline chrétienne apparaît vieillie, paralysante, déclare volontiers l'esprit moderne. Elle ouvre la route qui conduit à la vie ; elle condense les énergies que la folie du siècle jette au vent. L'humilité déprime ! Elle invite au contraire à monter plus haut, à quitter les bas-fonds, et donc à les reconnaître d'abord pour ce qu'ils sont : elle rend la vie plus vraie. On parle de travail et de progrès, mais on ne travaille que pour jouir. « Repense donc les pensées du Créateur, répond l'Evangile, et subordonne toutes choses à l'œuvre de vie humaine. C'est la richesse que le monde poursuit, et la richesse le ligote, l'étouffe, le consume, le corrompt. Détache-toi donc, proclame l'Evangile, et tu deviendras riche, vaillant, généreux en toi-même, possesseur au nom de Dieu ! » C'est la chair qui est délectable, et le monde asservit l'esprit. « Je connais tes œuvres : tu passes pour vivant, mais tu es mort », répond le christianisme, et les fruits de mort que produit la chair sont là. Seul l'esprit peut honorer la chair en la faisant servir, à sa place, de manière saine et sainte. Enfin, le monde s'enorgueillit de la force, il déchaîne la violence. L'Eglise affronte la persécution et le glaive ; elle triomphe même de la mort, comme le Christ sur la croix. Mgr Chevrot s'attache constamment aux pensées et aux actes concrets et réels, d'aujourd'hui surtout ; il affectionne la méthode des contrastes. Le monde des affaires et des penseurs vient lui apporter son tribut de témoignages : il les confronte simplement, nettement avec l'Evangile.

De même en sa retraite pascale. Elle est un long commentaire du fils prodigue, mais c'est bien le jouisseur d'aujourd'hui, qui oppose son égoïsme à l'amour du père, dont la misère sort de la gravité du péché, qu'attendent les sacrements d'amour. Ce que le mauvais trésorier, Judas, a mis deux ans à oublier, le bon larron l'a appris en moins de deux heures : que Jésus nous sauve.

M. Claeys Boúúaert, S. I.

A. BESSIERES, S. I. — *La destinée humaine. Immortalité ou néant?* Paris, Spes, 1938, 19 × 12 cm., 256 p. Prix : 12 frs.

La revue a déjà analysé (Cfr 1938, p. 760 ; 1937, p. 97) les volumes précédents de la collection de conférences « Jésus et l'âme contemporaine ». Le cinquième tome complète cet exposé d'apologétique réaliste par une série d'entretiens consacrés au problème de l'immortalité. L'examen « des tendances intimes de l'âme, de la tradition humaine, de l'universelle volonté de justice », se poursuit avec une dialectique pressante et familière, qui s'adresse aussi bien aux croyants qu'aux incroyants. L'auteur excelle à découvrir chez ses adversaires éventuels les connivences en faveur des arguments de la foi. Il donne la parole aux tenants des divers systèmes matérialistes, sceptiques, scientistes, épicuriens, leur laisse le soin de se réfuter eux-mêmes et d'avouer les indéracinables espérances humaines qui rejoignent les certitudes de la foi. Faisant appel à des données concrètes, à des événements actuels,

à des faits et à des documents précis, à d'innombrables témoignages de contemporains, la manière du R. P. Bessières nous semble convenir parfaitement au besoin qu'on éprouve de plus en plus pour des réponses nettes et positives. A. Favre, S. I.

K. CRUYSBERGHS. — *Naar meer voeling met de H. Schrift. Vasten-Toespraken, Kapellekerk-Brussel, 1938.* Louvain, Vlaamsche Drukkerij, 1938, 20 × 14 cm., 110 p. Prix : 10 frs.

Très goûtées, les Conférences du Carême de Mgr Cruysberghs paraissent régulièrement en librairie. Celles de 1938 sont consacrées à l'Ecriture Sainte et répondent aux questions suivantes : Qu'est-ce que l'Ecriture Sainte ? son inspiration ? sa véridicité ? sa beauté ? comment la lire ? que penser de l'attitude protestante à l'égard de la Bible ? A toutes ces questions un laïc cultivé trouvera en ces pages une réponse où la science s'allie à l'onction. E. Druwé, S. I.

H. CHEVRE. — *Mon Curé parle. Homélies d'un quart d'heure. Tome III.* Paris, Beauchesne, 1939, 19 × 12 cm., 160 p.

Recueil d'homélies pouvant servir tout aussi bien à la méditation personnelle qu'à l'éloquence sacrée. Les sujets, un pour chaque dimanche, du IX^e^ au XXIV^e^ après la Pentecôte, sont choisis de préférence dans le domaine des vertus morales et chrétiennes, en tenant compte chaque fois de l'évangile du jour. Avant chaque développement, un résumé en indique les idées principales. Beaucoup d'ordre et de clarté malgré l'aspect un peu déjeté de la présentation. R. Mols, S. I.

A. DESBUCQUOIT. — *Avec Dieu toujours aux champs comme à la ville.* Paris, Lethielleux, 1939, 19 × 12 cm., 144 p. Prix : 12 frs.

Bonnes intentions ; réalisation moins heureuse. Développement filandreux et trop verbal ; notions imprécises, par exemple sur la présence de Dieu. L'auteur cherche trop à détruire ce que d'autres disent ou qu'il leur attribue ; et ce n'était guère la peine de batailler ainsi. Nous serions surpris que les ouvriers et gens de service comprennent nombre de pages où les idées ni les mots n'ont la simplicité cherchée par l'auteur. Le livre rendra pourtant service. C. Sevrain, S. I.

TH. VAN WESEMAEL. — *Het apostolaat van den lach.* Bruxelles, Eucharistische Boekhandel, 1938, 22 × 15 cm., 152 p. Prix : 12 frs.

L'auteur de ces pages n'est plus tout à fait un inconnu. Ses «Memories van Broeder Doris» lui avaient valu dans certain compte rendu le titre honorifique de « Apostel van den lach ». C'est là l'origine et l'explication du titre de son dernier ouvrage. Celui-ci se compose de deux parties. La première est la publication de causeries radiophoniques. Th. Van Wesemael y dénonce « les grands maux de la société moderne » : matérialisme, communisme, etc. Dans une seconde partie, l'auteur nous présente quelques schémas pour « romans » dont le thème invariable est le contraste entre le rêve et la réalité dans l'amour égoïste ! On ne peut nier que l'auteur ait un certain sens de l'humour et que son livre soit de nature à édifier quelques âmes frustes. On regrettera cependant que le « bon goût » ne soit pas la qualité dominante

de son ouvrage, dont le ton général et bien des expressions presque vulgaires diminuent considérablement la valeur.

J. Van den Bossche, S. I.

I. DUFFNER, M. S. C. — *Pour consoler et guérir les âmes scrupuleuses et craintives.* Issoudun, Archiconfrérie de N.-D. du Sacré-Cœur ; Tournai, Casterman, 1938, 19 × 12 cm., 262 p. Prix : 15 frs.

I. DUFFNER, M. S. C. — *Quelle direction prendre dans la vie ?* Ibid., 388 p. Prix : 14 frs.

I. DUFFNER, M. S. C. — *Le vrai bonheur pour tous. L'âme de tout état de vie. Retraite ou lectures sur la Vie d'amour de Dieu. L'Indispensable fondement.* Ibid., 200 p. Prix : 12 frs.

Du premier et du troisième de ces ouvrages nous avons déjà dit, en 1935, tout le bien que nous en pensons et que la nouvelle édition mérite. Les livres du R. P. Duffner sont à recommander. Mais le premier a reçu un développement considérable et traite six sujets nouveaux. Utile aux directeurs, c'est pourtant aux malades qu'il s'adresse directement. Le troisième, qui ne veut apporter rien de neuf aux spécialistes, est une somme de tout ce que les âmes peuvent désirer savoir pour s'orienter dans le choix de leur avenir. L'auteur a utilisé à la perfection ses devanciers et nous livre un ouvrage de lecture et de consultation facile, à la fois très sûr et très concret.

C. Sevrain, S. I.

L. TOUBLAN. — *Le directeur des mères chrétiennes.* Nouvelle édit. Paris, Lethielleux, 1939, 20 × 13 cm., VII-416 p. Prix : 25 frs.

Tout y est traité, depuis les sujets les plus nobles jusqu'aux détails les plus prosaïques. Les 165 sujets traités rendront aux directeurs de grands services et seront pour les mères chrétiennes un manuel complet de formation.

C. Sevrain, S. I.

H. BARBEAU. — *Les chrétiens et le monde.* Coll. « Paroles de vie ». Paris, Desclée De Brouwer, 1937, 14 × 10 cm., 124 p. Prix : 6 frs.

Bon gré mal gré, les chrétiens entrent en contact avec le monde. Ils ont le devoir de s'y mêler sans en être, de se donner en se gardant. Quelle sera donc leur attitude, quels sont les dangers et les remèdes, en quoi et comment apporteront-ils leur aide ? Telles sont les questions traitées de façon bien vivante par l'auteur et qui seront une aide précieuse aux lecteurs.

C. Sevrain, S. I.

H. SARRETTE. — *Confessions d'un malade.* Paris, Spes, 1938, 19 × 12 cm., 88 p. Prix : 5 frs.

Un grand malade décrit ses difficultés : crises de révolte, de mauvaise humeur, de désespoir... ; et les moyens qu'il emploie pour les vaincre. Lecture fort intéressante et qui fera beaucoup de bien aux malades et même aux bien portants.

C. Sevrain, S. I.

M. CSABA. — *La vie en fleur. II : Ce qu'une jeune fille du XX^e^ siècle doit savoir.* Adaptation française par Marie Francœur. Mul-

house, Edit. Salvator ; Tournai, Casterman, 1939, 19 × 12 cm., 270 p. Prix : 16,50 frs.

Ce second volume mérite les éloges du premier. Rien d'un manuel, rien du sermon. Une variété agréable dans la présentation : entretiens, conférences, correspondances, interventions de l'auditoire et toujours avec un naturel parfait. Tout est dit et sans un mot discutable ou risqué. Le paragraphe intitulé « Le grand mystère » est un chef-d'œuvre.

C. Sevrain, S. I.

Biographies

B. AMOUDRU. — *Ignace de Loyola, maître d'héroïsme.* Coll. Idéalistes et animateurs, 19. Paris, Bonne Presse, 1939, 19 × 12 cm., 208 p. Prix : 10 frs.

Maître d'héroïsme, certes, Ignace de Loyola le fut, dans la vie spirituelle et apostolique comme dans la vie militaire. Et l'auteur le met bien en relief dans son livre bref et alerte, qui procède par larges aperçus. Cette courte biographie, écrite avec amour saura plaire à la jeunesse.

C. Sevrain, S. I.

R.-M. PIERAZZI. — *Sainte Marguerite de Cortone, la grande pénitente franciscaine.* Texte français de B. Dayen. Paris, Edit. Franciscaines, 1939, 19 × 12 cm., 196 p. Prix : 15 frs.

Vie romancée, oui ; mais à peine, vraiment. Nous n'avons pas un instant eu l'impression que la littérature envahissait, ni même qu'elle fût présente. Mais un récit de psychologie simple et vivante qui met le lecteur dans la présence immédiate de l'humble et extraordinaire héroïne et la fait aimer. Lecture irrésistiblement attirante et émouvante.

C. Sevrain, S. I.

E. LABELLE. — *Frédéric Ozanam. Une âme de lumière et de charité.* Coll. Idéalistes et animateurs, 18. Paris, Bonne Presse, 1939, 19 × 12 cm., 208 p., 1 portrait. Prix : 10 frs.

Chez tous ceux qui l'approchaient, Ozanam créait irrésistiblement l'enthousiasme. Pas seulement cela ; débordant de charité, il fut aussi un entraîneur de la jeunesse vers le dévouement sans mesure. Fondateur des Conférences de saint Vincent de Paul, il mérita d'être comparé par Pie X au patron que ces conférences imitent si bien. Et, puisqu'il exerça son apostolat et son étonnante influence très spécialement sur la jeunesse, il devait trouver sa place dans une collection réservée aux grands animateurs.

C. Sevrain, S. I.

P. CRAS. — *La fidèle histoire de saint Jean Bosco.* Paris, Edit. Spes, 1936, 19 × 12 cm., 316 p. Prix : 18 frs.

Plus développée que celle du P. Lathoud, cette histoire de saint Jean Bosco est du même genre. Peu de considérations de la part de l'auteur, mais des épisodes qui se suivent, rapidement esquissés. S'adressant, non pas à la jeunesse, mais au grand public, celle-ci raconte les difficultés rencontrées par le saint chez ceux-là mêmes qui eussent dû l'aider et insiste davantage sur les démêlés avec les autorités civiles. Lecture fort agréable et facile, parce que toute en concret.

C. Sevrain, S. I.

F. MASOIN. — *Dans l'enfer des lépreux. Le Père Damien.* Tournai, Casterman, 1936, 21 × 13 cm., 82 p., plusieurs illustrations. Prix : 4 frs.

Nouvelle vie du P. Damien (1840-1889) écrite à l'occasion de la translation de son corps de l'île de Molokaï jusqu'à Louvain en 1936.

N.

Mère Marie-Antoinette, Supérieure Générale des Sœurs Servantes de Marie 1837-1901. Paris, Edit. Spes, 1938, 20 × 13 cm., 364 p. Prix : 20 frs.

Mère Marie-Antoinette (Victoire Andrieu) fut, durant trente-quatre ans, la seconde fondatrice d'une congrégation qui se dévoue aux personnes retenues loin de chez elles par le service, le travail manuel ou les études. C'est en historiographe intelligent et scrupuleux que l'auteur nous montre l'âme riche et ardente de cette fille de la campagne aveyronnaise devenue à trente ans supérieure générale, intériorisée longuement par la souffrance physique. Sa correspondance la révèle humble, ancilla Domini, et en même temps ferme et douce supérieure. L'œuvre a prospéré : en 1909 déjà, après soixante ans d'existence, la Congrégation avait donné l'hospitalité à cent mille jeunes filles. Elle a des établissements à Paris, Toulon, Clamart, Amiens et Versailles.

E. Bergh, S. I.

R. THIBAUT, O. S. B. — *Een meester van het geestelijk leven : Dom Columba Marmion, abt van Maredsous (1858-1923).* Traduction. Lierre, Taymans (1932), 22 × 14 cm., XII-544 p. Prix : 20 frs.

Voici la traduction flamande du livre que Dom Thibaut, O. S. B. fit paraître en 1929 sur Dom Marmion. Cette biographie est comme le complément obligé des écrits ascétiques de Dom Columba, car ce grand maître de la vie spirituelle vivait intensément la doctrine qu'il enseignait. — La N.R.Th. a déjà dit tout le bien qu'elle pensait de cet excellent livre (1930, pp. 613-614). Mais nous regrettons de ne pouvoir répéter ici ce qu'on disait de l'original (l. c.) : que l'ouvrage « est élégamment écrit ». Car le style de l'édition flamande révèle parfois un traducteur qui ne maîtrise pas suffisamment la langue pour la manier toujours avec souplesse et correctement. Ceux que ne rebutera pas ce défaut de présentation trouveront ici les mêmes richesses de vie spirituelle qui ont fait le succès bien mérité de l'original.

G. Geniets, S. I.

G. M. BURNOD. — *Une âme privilégiée. Jeanne Vergne. 1853-1927.* Tournai, Casterman, 1936, 20 × 13 cm., 120 p. Prix : 8,50 frs.

Dieu exalte les humbles. Voici une pauvre fille du peuple qui, après une enfance et une jeunesse malheureuses mais foncièrement honnêtes, est rapprochée de Dieu par une épreuve particulièrement dure. Dès lors le surnaturel l'envahit et elle y répond par une vie de pénitence et de prière. Dieu la comble de ses faveurs qui lui servent à consoler des âmes éprouvées. D'après l'auteur, en 1892, elle aurait prédit la déchéance de Guillaume II, en 1898 la Grande Guerre, dès 1914 la victoire des Alliés ; elle aurait aussi annoncé la crise économique de

1929. Elle sera en butte aux attaques du démon, mais elle garde une sérénité, une humilité parfaites. « C'était une âme pour qui les premières demandes du Pater étaient en effet les premières. »

R. Turine, S. I.

L. BEZUILLER, C. SS. R. — *Aux maîtres chrétiens. Alfred Soussia, Instituteur 1863-1933.* Paris, Téqui, 1938, 19 × 12 cm., 178 p. Prix : 10 frs.

Où il est question des vertus et des privilèges communiqués à un grand chrétien. Le récit de la vie de cet instituteur modèle nous montre avec quelle générosité un catholique convaincu peut, même au milieu des difficultés de notre époque, correspondre aux appels de la grâce. A recommander.

A. Desclée, S. I.

M. de BAZELAIRE, S. I. — *Une âme sacerdotale. Le chanoine Jules de Falguière (1860-1937).* Toulouse, Apostolat de la Prière ; Bruxelles, Edition Universelle, 1938, 19 × 12 cm., 60 p. Prix : 3,50 frs.

Simple et touchante biographie d'une âme pleinement sacerdotale : donnant et se donnant sans compter ; tout à tous, mais spécialement aux pauvres et aux humbles : malades, prisonniers, soldats. Par sa bonté absolue et joviale, rendue plus efficace encore par une prière et une mortification constantes, ce prêtre, qui ne prêcha jamais, eut un rayonnement et une influence que beaucoup d'orateurs pourraient lui envier. A remarquer l'étrange séminaire qu'il fonda à Toulouse pour vocations tardives.

J. W. Saatman, S. I.

Congrégations religieuses

G. BERNOVILLE. — *La société des Auxiliatrices des âmes du Purgatoire.* Coll. Les grands ordres monastiques et Instituts religieux, 25. Paris, Grasset, 1938, 19 × 12 cm., 248 p.

Fidèle au programme de cette belle collection, M. Bernoville a longuement analysé les constitutions et l'esprit des Auxiliatrices. Il a d'ailleurs compris et exposé à merveille. La vie de la Fondatrice est, elle aussi, une réussite dans son vigoureux raccourci. Les traits, les « histoires », manquent bien un peu. Mais la diversité des œuvres est telle et l'ampleur des réalisations, que l'auteur nous paraît avoir donné la note juste : seule une série de monographies pourrait rendre à peu près compte de la réalité. Il en existe quelques-unes, par exemple sur le merveilleux Sen-Mou-Yeu, et nous souhaitons qu'on les multiplie.

C. Sevrain, S. I.

C. DE KEYZER. — *De Congregatie van het Allerheiligste Sacrament. Haar ontstaan, haar geest, haar werken.* S. S. S.-uitgave, Bruxelles, Eucharistische Boekhandel, 1938, 21 × 15 cm., 128 p. Prix : 10 frs.

L'auteur nous retrace dans ces pages la genèse, l'esprit et le but de la Congrégation du T. S. Sacrement. Le tout est dominé par la personnalité attachante du bienheureux Pierre Julien Eymard, le grand apôtre de Jésus Eucharistie. Le livre est plus qu'un exposé clair et

édifiant des constitutions et travaux de la Congrégation. Le P. de Keyzer est parvenu à en faire une vraie biographie du bienheureux. Nous assistons aux diverses phases des luttes qu'il soutint et des sacrifices déchirants qu'il s'imposa pour réaliser les desseins de la Providence. Toute âme dévote au Jésus du Tabernacle relira avec émotion le chapitre V où est exposée la spiritualité tout eucharistique du bienheureux fondateur.

J. Van den Bossche, S. I.

VARIA.

A. GODARD. — *L'Universelle Rédemption.* Paris, Perrin, 1938, 19 × 12 cm., XVIII-220 p. Prix : 10 frs.

Comme les œuvres antérieures de M. Godard, ce livre se caractérise par son incontestable générosité de pensée, une lecture étendue, mais hélas aussi par un désordre chaotique. Dans une note, l'auteur déclare s'être expliqué autre part sur ses raisons de ne pas solliciter l'« Imprimatur ». Je ne crois pas qu'il l'ait pu obtenir pour cette œuvre-ci, malgré l'excellence de ses intentions et sa piété incontestable. C'est une œuvre de fantaisie plutôt que de science ; rien d'ordonné, rapprochements d'une superficialité ahurissante, interprétations étonnantes de mots et de symboles, par exemple sa soi-disante trinité Jehovah, Elohim, Adonaï, avec sa singulière incompréhension du graphique Jahvé dans lequel il ne voit qu'une concession à la critique rationaliste ; Krischna et Kristus, etc. Le livre est plein de mouvement ; en une même phrase on y parcourt parfois les plus grands trajets dans l'espace et dans le temps. Malgré cela on peut y saluer plus d'une pensée originale, plus d'une perspective profonde et on y est souvent conquis par un style chaleureux et plein de couleur et que relève un piment de truculence.

A. De Bil, S. I.

P. CRAS. — *La Baume. Dialogues sur la colline.* Marseille, Publiroc, 1938, 20 × 13 cm., 236 p.

L'auteur a exprimé son intention dernière dans ces mots placés en haut de la couverture : « Pour un humanisme chrétien ». La Baume est « un pays que nous aimons » et où de grandes idées se trouvent à l'aise. C'est « un pays où vit un esprit qui fait vivre ». Pour lui rendre hommage, l'auteur fait vivre et parler des personnages qui ont profité et qui profitent de l'influence douce et salutaire de cette région et de son « climat ». Dans cette sainte Baume, on peut flâner, rêver, réfléchir et retrouver Dieu. Mais le pays austère rebute maint touriste. N'en sera-t-il pas ainsi de ce volume ? Il faudra au lecteur du courage mêlé de patience pour suivre les nombreux dialogues où sont agitées des questions d'exégèse (au sujet de la Madeleine, évidemment), d'esthétique, de religion et de philosophie. Cet ouvrage original favorisera certaines réflexions et pourra éclairer des chercheurs de vérité.

L. Goux, S. I.

Duhamel et nous. Coll. Cahiers de la nouvelle Journée, 38. Paris, Bloud et Gay, 1938, 23 × 14 cm., 192 p. Prix : 24 frs.

Ils se sont mis à plusieurs pour écrire cette sorte d'autopsie d'un vi-

vant. On y trouve Claudel et Archambault, Pierre Henri Simon et Marguerite Borderie, et une demi-douzaine d'autres, armés de fins scalpels. Hâtons-nous de le dire : la dissection est infiniment respectueuse. A petits coups on ouvre le mystère intérieur de Duhamel. Les analyses sont délicates. Rien de ces grosses observations sommaires des bouchers de l'apologétique. Le livre est doux, bienfaisant... et pourtant : ce qu'il contient de meilleur, ce sont les citations de Duhamel lui-même, de cet homme, de ce médecin, de ce poète qui, plein de « respect et d'attente », croit que la loyauté lui fait un devoir de ne jamais s'arrêter dans une métaphysique et qu'il y a quelque chose de bourgeois dans une foi sûre d'elle-même.

P. Charles, S. I.

R. PINON. — *L'eau vive. Souvenirs de Terre Sainte.* Paris, Edit. Spes, 1939, 19 × 12 cm., 148 p. Prix : 9 frs.

Un témoignage de plus sur la Palestine. Il émane cette fois d'un spécialiste de l'histoire diplomatique. Mais on se tromperait si l'on s'avisait de chercher en ces pages le témoignage d'un diplomate. C'est en chrétien que M. Pinon a visité la Palestine ; en chrétien désirant s'abreuver aux sources de notre foi. Aussi le livre tout entier est-il une hymne aux eaux de Palestine. C'est au bord de ces eaux, les mêmes qu'il y a vingt siècles, que l'on retrouve le mieux la trace des pas de Jésus.

R. Mols, S. I.

P.-A. MARTIN, C.S.C. — *Comment classifier mes fiches? 2. Religion, théologie, droit canonique. Classe 2 et division 348 de la classification décimale.* Montréal, « Mes Fiches », 1938, 22 × 14 cm., 120 p. Prix : 1 doll.

Le classement des fiches, pour peu que leur nombre augmente, constitue pour beaucoup un vrai cauchemar. L'auteur, partisan convaincu du système décimal de Melvil Dewey, présente, à l'usage de ceux qui désirent être servis sans trop de peine, un classement systématique tout fait et très poussé dans ses ramifications (1.500 divisions) pour tout ce qui concerne la religion, la théologie et le droit canonique. Le classement suit autant que possible celui de Dewey (classe 2 et division 348 de la classification décimale). Il est complété par une table des matières de 2000 mots environ, avec renvoi à la classification décimale. Il peut être utile de signaler la chose à nos lecteurs, sans pour cela nous porter garant que l'ordre adopté les satisfera en tous points. Le meilleur classement des fiches est toujours celui qui correspond le mieux aux fins et aux nécessités particulières de ceux qui les écrivent et les utilisent. Le schéma du P. Martin pourra, en tout cas, rendre service à tous ceux qui auraient à entreprendre un catalogue méthodique des matières religieuses. Même à ceux qui ne l'adopteraient pas comme tel, il ferait gagner du temps par ses multiples suggestions.

Ch. Martin, S. I.

Encyclopaedisch kerkelijk woordenboek. Verklaring van woorden en termen uit het katholieke leven, met inleiding van J. B. Kors, O. P. 2e édit. Anvers, Geloofsverdediging, 1938, 25 × 17 cm., 708 col.

Destiné à remplacer le « Beknopt Kerkelijk Handwoordenboek » du P. Nieuwbarn, O. P., ce nouveau dictionnaire n'en est ni une réédition ni une mise à jour. L'œuvre a été conçue d'après des lignes originales.

On y trouvera, en des articles clairs et concis, nombre de renseignements qu'on chercherait en vain dans d'autres encyclopédies ou tout au moins qu'on trouverait plus malaisément. De sorte que ce volume mérite sa place dans les bibliothèques ou sur la table de travail. Le volume est bien illustré. Nous nous permettons de signaler une faute d'impression dans l'énumération des encycliques de Sa Sainteté Pie XI — celle sur le rosaire débute non par le texte incompréhensible « in gravis gentibus malis » mais par « in gravescentibus malis ». — Le patron des agriculteurs n'est pas saint Isidore de Séville, dont la fête se célèbre le 4 avril, mais saint Isidore, le patron de Madrid, commémoré le 15 mai. — Il y a un article pour le « Franciscaansche rozenkrans » de 7 dizaines en l'honneur des sept joies, mais on ne dit mot du chapelet des sept douleurs qui semble être plus répandu. Il n'est pas exact de donner 1534 comme date de la fondation de la Compagnie de Jésus.

A. De Bil, S. I.

J. VERSCHUEREN, S. I. — *Modern woordenboek, taalkundig encyclopedisch geïllustreerd.* Met medewerking van L. Brounts. 3e édition. 2 vols. Turnhout, Brepols, 1938, 23 × 15 cm., 1966-22* p. Prix : 140 frs.

Ce serait porter du bois à la forêt, que de s'étendre longuement à faire l'éloge de ce dictionnaire qui connut un énorme succès, bien mérité d'ailleurs, dans ses trois éditions à grand tirage. La richesse de son contenu et la perfection de l'édition en font une œuvre qui fait honneur au labeur, à l'érudition et au goût de ceux qui l'ont composée et à la maison qui prit l'initiative de sa publication. Cette troisième édition n'est pas seulement une mise à jour, elle est encore une amélioration. On a, par exemple, visé à rehausser sa valeur artistique par l'insertion d'un plus grand nombre de reproductions. Qu'on nous permette de signaler l'une ou l'autre lacune. Un petit article sur l'« Oxfordgroep » ou « Buchmanisme » ferait heureusement suite à celui sur l'« Oxfordbeweging ». A l'article « Huizinga », pourquoi ne pas citer son œuvre peut-être la plus célèbre : Erasmus ? A propos du pape Alexandre VIII, c'est à son avènement que s'opéra la réconciliation entre le Saint-Siège et Louis XIV, bien que ce pape condamnât les quatre articles, dont le roi ne se souciait plus guère. Pour Clément XIV, l'épithète « Conventueel » serait plus exacte, d'autant qu'on cherche en vain le mot « minoriet » au dictionnaire. A l'article « Karel de Goede » s'est glissée une faute d'impression : la couronne de Jérusalem était royale ; celle du Saint-Empire était impériale. De plus, ce prince ne prit point part à la première croisade proprement dite ; il ne se rendit en Palestine qu'après le retour de son oncle le comte Robert II de Jérusalem. Le tableau généalogique des « Karolingers » peut donner lieu à une confusion. Karloman (768-771) était le frère puiné de Charlemagne ; Pépin et Bernhard, qu'on lui donne comme fils et petit-fils, sont au contraire le fils et le petit-fils de Charlemagne, qui furent successivement rois d'Italie. Dans le tableau des souverains et gouverneurs des « Nederlanden », la date à côté du nom de Filips de Goede, 1384, est mal choisie ; c'est celle de l'avènement de la maison de Bourgogne en Flandre sous Philippe le Hardi. Ce n'est guère que vers 1450 qu'on peut parler de la souveraineté des Pays-Bas. La lutte pour la prise en possession du Luxembourg, déjà mis en engagère, se heurta aux prétentions du duc de Saxe. Dans la liste des comtes de Flandre : Louis de Nevers ou de Crécy doit être marqué non comme le fils mais comme

le petit-fils de Robert III de Béthune. Dans la liste des rois de France, une faute d'impression : au lieu de Karel XI, lire IX. Jacoba van Beieren n'était pas « Hertogin van Holland, etc. » mais « Gravin ». L'étymologie de Lansknecht est inexacte, car la forme correcte en allemand est Landsknecht et non Lansknecht. La publication des pièces tirées des archives de Tournai ne permet plus d'être aussi affirmatif en faveur de l'opinion énoncée dans l'article : Roger van der Weyden. Ce sont là des broutilles, mais la valeur même du dictionnaire mérite qu'on signale ces légères corrections à faire. A. De Bil, S. I.

Acta Pont. Academiae Romanae S. Thomae Aq. et religionis catholicae. Anno 1938. Turin, Marietti, 1939, 23 × 17 cm., 212 p. Prix : 15 lires.

En voici le sommaire :

I. — Dissertationes et relationes : M. Grabmann, De commentariis in opusculum S. Thomae Aquinatis « De Ente et Essentia ». — E. Barbado, O. P., Psychologiae differentialis prima principia. — M. Cordovani, O. P., Diritti e doveri sociali secondo S. Tommaso. — R. Garrigou-Lagrange, O. P., De vera notione personalitatis. — Hieronymus a Parisiis, O. M. Cap., De transcendentali necessitate verbi ad intellectionem. — A. Ušeničnik, De cognoscibilitate mundi externi. — A. Rozwadowski, S. I., De principio causalitatis secundum doctrinam S. Thomae. — C. Boyer, S. I., Sur « Le mythe du XX^e siècle ». — J. Gredt, O. S. B., De specifica indivisibilitate speciei humanae. — E. Laurent, Quelques réflexions sur l'analogie. — II. — De rebus academiae. N.

Università cattolica del Sacro Cuore. Annuario per l'Anno accademico XVII : 1938-39. Milan, « Vita e Pensiero », 1939, 26 × 17 cm., VIII-466 p. Prix : 30 lires.

En voici le sommaire :

I : Solenne inaugurazione degli Studi e celebrazioni accademiche. — A. Gemelli, Cattolicesimo e italianità nell'educazione universitaria. — A. Gemelli, La grandezza storica di Pio XI. — E. Franceschini, Limiti e compiti di una nuova disciplina. — A. Calderini, Commemorazione del Prof. Camillo Cessi. — II : Autorità accademiche. Personale insegnante ; amministrativo ; di servizio. — III : Pubblicazioni scientifiche dei docenti. — IV : Programma dei corsi ufficiali. — V : Dati statistici. — VI : Relazioni e deliberazioni riferentesi a promozioni e a concorsi. — VII : Borse di studio e premi. — VIII : Pubblicazioni dell'anno accademico 1938-39, XVII. — IX : Necrologi. — X : Scuole e corsi speciali. Corsi di lezioni straordinarie. Corsi di conferenze. — XI : Indirizzi ed adesioni inviati ad Università, Accademie ed enti culturali in occasione di celebrazioni e commemorazioni. — XII : Cronaca accademica. — XIII : Decreti, statuti, regolamenti. — XIV : Iniziative studentesche. — XV : Elenco delle riviste e periodici ricevuti per acquisto, omaggio e cambio della Biblioteca della Università cattolica del Sacro Cuore. — XVI : Associazione « Ludovico Necchi » fra laureati e diplomati della Università cattolica del S. Cuore. — XVII : Abitazioni, recapiti e telefoni del personale. N.

Les Gérants : ETABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.
Administrateur-délégué : LOUIS CASTERMAN, TOURNAI.

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium*